

Bulletin du Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON

TOME XXII — N° 128

PRIX : 25 Frs.



BRUXELLES

12, VIEILLE HALLE AUX BLES

1 9 5 0

REWISBIQUE
Archives

103

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Le chien dans le Folklore wallon. — Quelques pèlerinages judiciaires. — Quelques coutumes tournaisiennes. — Réflexions d'un folkloriste (4^e série). — Nécrologie. — Erratum. — Tables.

Le Chien dans le Folklore Wallon

Robert BOXUS,
Membre titulaire
de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

L'histoire du chien a enregistré des preuves admirables de son instinct, de son intelligence, de sa fidélité. Son attachement à toute épreuve à son maître est la plus belle qualité de cet animal; rien, pas même son intelligence, ne saurait le rendre plus sympathique; l'homme est bien au-dessous de lui sous ce rapport, car l'ingratitude n'a été fort rarement observée chez le chien.

Le chien a-t-il d'abord été un loup? Si ce prodige de domestication s'est réalisé, il doit remonter à une époque excessivement reculée. De tous les animaux, en effet, le

chien est sans contredit celui dont il est le plus fréquemment question dans les anciens auteurs. D'après Eliézer il aurait été déjà connu des fils d'Adam, puisqu'il rapporte que le corps d'Abel, abandonné par Caïn à la merci des bêtes féroces, fut défendu par le chien commis à la garde de ses troupeaux.

Anubis, dieu égyptien était adoré sous la forme d'un chien ou sous la forme humaine avec une tête de chien. Il était regardé comme le compagnon, le gardien vigilant et inséparable d'Osiris, aussi bien que d'Isis. Anubis était associé à ces deux divinités dans le culte qu'on leur rendait. Le culte du chien s'étendait sur toutes les parties de l'Égypte, *oppida tota canem venerantur*, dit Juvénal. « Lorsqu'un chien vient à mourir dans une maison, dit Hérodote, tous ceux qui l'habitent se rasent la tête en signe de deuil, puis ils ensevelissent son corps dans des raisins sacrés. » Le culte d'Anubis passa en Grèce d'abord, puis à Rome, où il se maintint longtemps même à côté de la religion chrétienne.

Plusieurs auteurs, entre autre Plutarque et Lucain, font d'Anubis le symbole de l'horizon qui sépare le monde supérieur du monde inférieur. Il découvre le soleil à son lever, l'introduit dans notre hémisphère, le dérobe aux regards en le renvoyant par la partie occidentale dans l'hémisphère inférieur, puis reprend la lune, qu'il suit de même dans son cours. Il a pour emblème le chien, parce que le chien a la faculté de discerner les objets la nuit comme le jour, et parce que cet animal est le compagnon fidèle de l'homme, comme Anubis l'est du soleil et de la lune.

En Sicile, on immolait des chiens à Proserpine, reine de l'empire des Ombres.

En Grèce, le premier des mois attiques Hécatembaeon, Métageitnion, Boédromion, Puanepsion, Maemactérion, Posidéon, Gamélion, Anthestirion, Elaphébolion, Munychion, Thargélion, Scirophorion, qui correspondent d'après le cycle de Meton aux 6 juillet, 4 août, 5 septembre, 2 octobre, 1^{er} novembre, 30 novembre, 28 janvier, 27 février,

28 mars, 27 avril et 27 mai de notre calendrier, on sacrifiait des chiens à Hécate, supreme maîtresse du ciel, de la terre et des enfers. L'ancien donne le nom de « repas d'Hécate » au sacrifice du chien. On voit représenté sur certains monuments, et notamment sur un cratère découvert à Chiusi, ce sacrifice qui avait un caractère expiatoire. (1)

Euripide (580-406 av. J. C.), un des trois grands tragiques de la Grèce, appelé le philosophe, mourut, déchiré par des chiens furieux, pendant qu'il se promenait dans un lieu solitaire.

Hippocrate dit que les Grecs mangeaient du chien, les Romains en servaient sur leurs tables les plus somptueuses; Pline assure que les petits chiens rôtis sont excellents, et qu'on les jugeait dignes d'être présentés aux dieux. A Rome, on mangeait toujours des chiens rôtis dans les festins que l'on donnait pour la consécration des pontifes ou dans les réjouissances publiques.

Porphyre, écrivain grec de III^e siècle, raconte l'origine de la coutume de manger du chien. Un jour qu'on sacrifiait un chien, certaine partie de la victime tomba par terre, le prêtre la ramassa pour la remettre sur l'autel; mais elle était très chaude, et il se brûla. Par un mouvement spontané et assez en usage dans ce cas, il mit ses doigts dans sa bouche, et il trouva que le jus était fort bon. La cérémonie terminée, il mangea la moitié du chien et il porta le reste à sa femme. A chaque sacrifice d'un chien, ils se régalerent de la victime. Bientôt le bruit en courut par la ville, chacun voulut en essayer, et dans peu de temps on trouva des chiens rôtis sur les meilleures tables; on commença par manger les jeunes chiens, puis on fit cuire les gros.

Plutarque raconte que le roi Pyrrhus rencontra un chien qui, depuis trois jours, sans boire ni manger, gardait le cadavre de son maître assassiné. Le roi lui fit passer l'armée en revue, et le chien, découvrant le meurtrier, le saisit à la gorge.

(1) Abbé BARTHELEMY, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*.

Par les lois de Condehaut, roi de Bourgogne, mort en 516, appelées « lois gombettes » et promulguées en 502, celui qui volait un chien était condamné à lui lécher le derrière en présence de tout le monde.

La chronique de Robert Guiscard, aventurier normand (1015-1085) rapporte que pendant le siège de Salerne en 1075, la famine était si grande qu'on fit sortir de la ville toutes personnes qui ne combattaient pas. Deux fils d'un prêtre quittèrent la ville et y laissèrent leur vieux père, qui ne put pas les suivre; leur chien les accompagna. Arrivés au camp de Guiscard, on leur donna du pain, dont ils firent trois parts, et le chien eut la sienne. Le soir, il disparut; le lendemain, il revint et, pendant plusieurs jours, il fit la même chose. Peu de temps après, on trouva une lettre sous son collier, elle était du vieux prêtre qui remerciait Dieu et les personnes charitables qui lui envoyaient du pain. La femme de Guiscard, ayant appris cette chose extraordinaire, fit accrocher au cou du chien un sachet rempli de vivres et donna ordre à tous les soldats de respecter ce brave animal. Le chien revint avec un nouveau billet : « Plus grant grâce te rent de plus grand élémosyne que tu m'as mandée », écrivait le prêtre. Croiriez-vous que ce misérable Gisolfé, gouverneur de Salerne, fit mettre à mort le chien et le prêtre!

Au XV^e siècle, les sorcières avouaient qu'avec la mandragore, arrachée du pied du gibet (par la dent d'un chien, disaient-elles, qui ne manquait pas d'en mourir), elles pouvaient pervertir la raison, changer les hommes en bêtes, livrer les femmes aliénées et folles. Nombre de personnes avaient une telle terreur d'imagination des sorcières qu'elles se croyaient malades; beaucoup étaient frappées d'épilepsie et aboyaient comme des chiens; une dépendance effrayante les liait à la sorcière, si bien qu'une dame appelée comme témoin dans un procès de sorcellerie, aux approches de la sorcière qu'elle ne voyait même pas, se mit à aboyer furieusement, et sans pouvoir s'arrêter (2).

(2) J. MICHELET, *La Sorcière*.

Plusieurs peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique mangent la chair du chien. Les nègres la préfèrent à celle de tous les autres animaux. Leur plus grand régal est de manger du chien rôti. Ce même goût se rencontrait chez les sauvages du Canada, chez Kuntichadales et dans les îles de l'Océanie. Le capitaine James Cook (1728-1779) fut sauvé d'une maladie grave en avalant du bouillon fait avec un chien.

Les bulletins de l'expédition des Anglais en Chine en 1842, ont donné des détails fort curieux sur la nourriture des Chinois. Ils engraisent des chiens dans des cages et les nourrissent de substance végétale; ils les mangent et les trouvent excellents, c'est même un des mets les plus recherchés de l'empire céleste. On le vend dans toutes les boucheries, où il est considéré comme une véritable friandise.

En Corée, le chien sans poil se mangeait et passait aussi pour un des mets des plus délicats. Selon des missionnaires, ce chien était encore dressé aux nettoiyages des marmots au herceau; mais dans ces conditions comme il arrivait parfois que des petits garçons étaient estropiés par les chiens, ces infirmes devenaient les eunuques des palais royaux, car dans ce « royaume solitaire » l'usage de la mutilation n'existait pas.

L'économiste français Pierre Dupont de Nemours (1739-1817), rapporte dans des mémoires lus à l'Institut, qu'à la porte de l'hôtel de Nivernais à Paris vivait un petit décroiteur, maître d'un grand barbet noir dont le talent était de lui procurer de l'ouvrage. Il allait tremper dans le ruisseau ses grosses pattes velues, et venait les poser sur les souliers du premier passant. Le décroiteur, empressé de réparer le défil, présentait au sellette. *Monsieur, décroiter, là!* Tant qu'il était occupé, le chien s'asseyait paisiblement à côté de lui; il aurait été inutile alors d'aller croquer un autre passant; mais dès que la sellette était libre ce petit jeu recommençait. L'esprit du chien et la gentillesse de son jeune maître, qui se rendait serviable aux domestiques, donnèrent à l'un et à l'autre, dans la cour de l'hôtel et dans

la cuisine, une petite célébrité qui, de bouche en bouche, remonta jusqu'au salon. Un Anglais illustre y était présent : il demande à voir le maître et le chien : on les fait monter. Il se passionne pour l'animal, veut l'acheter, en offre dix louis, quinze louis. Les quinze louis tentent l'enfant, ébloui d'ailleurs par tant de grands personnages. Le chien est vendu, livré, enchaîné, mis le lendemain dans une chaise de poste, embarqué à Calais, et il arrive à Londres. Son maître le pleurait avec une tendresse mêlée de remords. Inie inespérée le quinzième jour, le chien arrive à la porte de l'hôtel de Nivernais plus crotté que jamais, et crottant mieux ses pratiques. Obligé de descendre plusieurs fois pendant la route, il avait observé qu'on s'éloignait de Paris dans une voiture, en suivant une certaine direction : qu'on s'embarquait ensuite sur un paquebot, et qu'une troisième voiture menait de Douvres à Londres. La plupart de ces voitures étaient des chaises de renvoi. Le chien, retourné de son acquéreur au bureau de départ, en avait suivi une, peut-être la même, qui prenait en sens opposé la route par laquelle elle était venue. Elle l'avait conduit à Douvres. Il avait attendu le même paquebot sur lequel il avait déjà passé, et, descendu à Calais, il avait suivi la même voiture qui l'avait amené.

Dans son «Tableau de Paris», Sébastien Mercier (1740-1814) raconte : « Les femmes du peuple ont des chiens qui font des ordures dans les escaliers, et l'on se passe mutuellement cette dégoûtante malpropreté parce qu'à Paris on aime mieux avoir des chiens que des escaliers propres... Point de misérable qui n'ait dans son grenier un chien pour lui tenir compagnie. La folie des femmes est poussée au dernier période sur cet article : Elles sont devenues gouvernantes de roquets et ont pour eux des soins inconcevables... Les mets les plus exquis leur sont prodigués : on les régale de poulets gras, et l'on ne donne pas un bouillon au malade qui git dans le grenier. On voit de petites maîtresses, fardées et bien mises, porter leurs petits chiens à la promenade et laisser leurs enfants à la servante... Et ce qu'on ne voit qu'à Paris, ce sont de grands imbéciles qui, pour faire leur cour à des femmes, portent leur chien publiquement sous le bras dans les promenades et dans les rues : ce qui leur donne un air si niais et si hâte qu'on est tenté de leur rire au nez pour leur apprendre à être des hommes.

» Rappelons que Louis XIV avait des chiens séjournant dans un cabinet situé près de la salle à manger de son palais (d'hygiène !) et qu'une charge fort recherchée à la Cour était celle de « capitaine des levrettes de la Chambre du Roi. »

En décembre 1841, la *Chronique de Fougères* (Ille-et-Vilaine) rapportait le trait suivant : « La semaine dernière, le meunier Lort, de Ravené, rentrait un soir chez lui : la nuit était sombre, la planche qui servait de pont pour passer au moulin était recouverte par les eaux ; peut-être le meunier était-il aussi quelque peu aviné. Il tombe dans le ruisseau, et est entraîné par le courant. Son chien se jette aussitôt après lui, le saisit par les cheveux, par ses vêtements et l'arrache à une mort certaine. Le chapeau de son maître manquait : il replonge et le rapporte. Mais il comprend que sa tâche n'est qu'à moitié remplie : son maître est étendu sans mouvement sur la rive. Il court au moulin, gratte à la porte, pousse de plaintifs hurlements : il réveille les gens, et les conduit où se trouve le noyé, qui put ainsi être rappelé à la vie. »

Un tour de monde pas banal est celui qu'accomplit, tout seul, le brave Owney, un terrier écossais appartenant au personnel des postes américaines. Part le 18 août 1895 de Tacoma (Washington), il revint en janvier 1896 à son point de départ. Au cours de son voyage, le bon toutou portait au cou cette étiquette : « A tous ceux qui rencontreront ce chien : Owney est son nom. Il est le favori de 100.000 employés des postes des Etats-Unis d'Amérique. Il part aujourd'hui 18 août 1895 pour un voyage autour du monde. Traitez-le avec bonté et dépêchez-le dans son excursion par terre et par mer dans la direction de Yokohama, Hong-Kong et New-York ». Owney, qui avait un excellent caractère, n'a laissé que des regrets partout où il a passé. Son retour à New-York fut célébré par une promenade triomphale dans la troisième avenue (3).

(3) *Revue Encyclopédique*. — Année 1896.

1. — LES RACES DE CHIENS

Nous traiterons ce point non pas pour apporter un élément nouveau à la classification de Frédéric Cuvier mais uniquement pour donner les noms wallons des trois principales races de chiens et, quand c'est possible, des subdivisions qui se rattachent à chacune d'elles.

- I. — *Mâtin*: tchin-d'mangon (Liège); tchin-d'botchi (Namur); tchin-d'bouteht (Huy).
 1. *Mâtin ordinaire*, canis familiaris lanarius: tchin-d'coûr (Liège, Huy), tchin-d'coû (Namur).
 2. *Chien danols*, canis danicus: danwès (Liège, Huy, Namur).
 3. *Lévrier*, canis Grajus: lèvri (Liège, Huy, Namur).
 4. *Chien de berger*, tchin-d'bièrdji, tchin-d'valchus (Liège, Huy), tchin-d'bièrdji (Namur).
- II. — *Épagneuls*: epagnol, épagnol, épagnote (femelle) (Liège, Huy).
 1. *Chien-loup*, tchin-leûp (Liège, Huy); tchin-leûp (Namur).
 2. *Loulou blanc*, canis pomeranus L. tchin-loulou (Liège, Huy, Namur).
 3. *Bichon*, canis melitocus: tchin-d'dame (Liège); tchin-d'sâlon (Huy).
 4. *Chien-lion*, manol (Liège, Huy).
 5. *Chien terrier*, rati (Liège, Huy), tchin-rati (Namur).
 6. *Basset*, canis vertagus, tchin-bassèt (Liège, Huy, Namur).
 7. *Barbet ou Caniche*, canis aquaticus: tchin-bârbèt, tchin-caniêrd, tchin-caniche (Liège); tchin-monton (Huy).
 8. *Chien courant*, tchin-corant (Liège).
 9. *Chien courant suisse*, hourlâ (Liège).
 10. *Chien d'arrêt*, tchin-d'arêsse (Liège).
 11. *Chien braque*, canis braccu; brake (Liège, Huy).
- III. — *Dogues*, tchin duke (Liège, Huy).

1. *Grand dogue*, canis molossus major, gras-bouledok, (Liège, Huy).
2. *Daguin*, canis molossus minor; doguêt, doguete (femelle) (Liège, Huy).
3. *Bouledague*, canis fricator, bouledok (Liège, Huy).
4. *Carlin*, canis mopsus; tchin-mopsu (Liège), carlin (Huy, Namur).

IV. — *Roquets*, glawène (Liège, Namur), glawène (Huy).

V. — *Chiens de chasse*, tchin-d'chesse (Liège, Huy, Namur).

1. *Chien de Saint-Hubert*, tchin d'sint-Houbêrt (Liège, Huy, Namur).

Les chiens dits de Saint-Hubert, de l'abbaye de ce nom, étaient renommés comme limiers. Cette race introuvable dans notre pays, paraît s'être perpétuée en Angleterre où elle a formé les talbots et les blood-hounds.

2. *Chien griffon*, grilon (Liège, Huy, Namur), chien d'arrêt à pelage dur ou soyeux, généralement à toison épaisse. On croit que ce nom est dû à ce que ce chien proviendrait du versant dauphinois des Alpes, dont les habitants étaient à l'époque des guerres des Vaudois, appelés *Griffons*, tandis que ceux du versant piémontais portaient le surnom de *Barbets*.

VI. — *Chiens de rues*, tchin-d'rurute (Liège, Huy), tchin-d'cours (Namur).

On donne ce nom à des chiens qui proviennent du croisement fortuit de différentes races, et qui par conséquent ne constituent pas des races ni des variétés permanentes. Ils varient considérablement sous le rapport de la forme, de la couleur, de la taille et de l'intelligence. Ce sont à proprement dire, des chiens de hasard. Il arrive souvent que la femelle met bas, à la fois, des petits de races différentes de la sienne, et qui n'appartiennent pas tous à la même variété, bien que tous du même père.

II. — LES CHIENS DE PEINE

A côté des chiens de garde, des chiens de chasse, il y a les chiens de somme, les chiens de fatigue.

Le chien de charrette. — Autrefois, en Wallonie, on les voyait attelés à de petites charrettes et trainer des fardeaux assez lourds. Pour les y habituer, on les exerçait par degrés. On leur attachait, au moyen d'une courroie, une grosse pierre; puis le maître marchait devant, allant à droite, à gauche, faisant des détours, et toujours suivi du chien qui traînait son boulet. C'est ainsi qu'on abusait de l'affection de cet animal dévoué.

Cette coutume barbare est disparue de chez nous; elle perdure malheureusement encore dans les Flandres et à Bruxelles.

Le chien de cloutier. — On utilisait aussi le chien dans les fermes afin de mettre en mouvement une roue pour battre le beurre et dans les ateliers de tourneurs et les forges de cloutiers pour actionner le soufflet ou le ventilateur du foyer.

Ce moteur primitif était plus connu qu'on ne pense. Il était d'un usage courant dans les ateliers de coutellerie de Gembloux, dans les clouteries de Liège et de la banlieue, de Charleroi et de Gosselies, de Xhendelesse et Olne, de la vallée de la Semois, à Bohan, Membre, Orchimont et Sugny.

L'appareil était simple; il se composait d'une roue à double jeu de rayons et à jante large, formant une sorte de tambour dans lequel le chien pouvait marcher ou courir à l'aise. Le mouvement circulaire obtenu de la sorte se communiquait, soit au ventilateur, par une courroie, soit, plus anciennement, au soufflet, par le moyen d'une manivelle, d'une chaînette et d'un levier. Ce dispositif s'appelait en wallon liégeois *li hâzèn rève*.

Le chien prenait place dans la roue au commandement; c'est de même sur l'ordre du cloutier que le chien activait ou ralentissait le mouvement de la roue suivant

qu'il fallait augmenter ou diminuer l'activité de la flamme du foyer. En pays liégeois, voici les principaux commandements qu'on adressait au chien: pour commencer à faire tourner la roue, « Alez-êl rowe », mais le plus souvent, le chien, dès son arrivée dans la forge, allait de lui-même prendre place dans l'engin: pour ralentir: « tot doûs, »: pour accélérer le mouvement: « Ale, alè vite. ». A la fin de la journée de travail, on criait au chien: « Tinkéz ! » pour qu'il tournât très vite afin de gonfler complètement le soufflet en l'attachant à un crochet suspendu au plafond.

On assure que le chien apprenait vite à régler lui-même sa marche d'après le bruit que faisaient les marteaux sur les enclumes. On dit même que, parfois, dans les forges où travaillaient de jeunes ouvriers, le vieux chien, guidé par le bruit des marteaux, savait mieux que les cloutiers novices à quel moment il devait accélérer ou diminuer la vitesse de la roue. On raconte encore que lorsque, à l'approche de midi, l'un des cloutiers plaçait sur la braise du foyer la bouilloire devant servir à la préparation du café, le chien se livrait aussitôt à un galop frénétique, faisant tourner sa roue à toute vitesse, pour hâter le moment de l'ébullition qui était aussi le signal du repos. On a même vu des chiens qui connaissaient certains jours de chômage traditionnels et se refusaient obstinément à tout travail ces jours-là.

En 1930, le Musée de la Vie Wallonne, à qui nous empruntons ces renseignements, a photographié à Bohan, un chien de cloutier qui avait fait tourner la roue pendant dix-sept ans.

Cette pauvre bête méritait mieux qu'une photographie. Il est digne d'un monument comme on en a élevé un à la mémoire du « chien de Montargis ».

Cette collaboration au travail de l'homme par l'animal qui possède au plus haut degré la vaillance, la noblesse, le dévouement, la fidélité, l'intelligence et la reconnaissance, valait d'être notée.

Le chien d'aveugle. — Qui ne s'est pas attendri, dit Louis Quévieux devant l'image d'un chien qui partage la

decevante amertume quotidienne de l'aveugle dont il guide les pas? L'homme qui n'a plus d'yeux et la pauvre bête, qui doit perdre de jour en jour, un peu de son âme. L'un frappé par le sort et l'autre esclave du malheur et de l'infortune de son maître.

« Pense-t-on que celui qui par infirmité — et par métier, le plus souvent — est contraint à une station quasi perpétuelle y enchaîne un animal qui doit aspirer comme tous les autres chiens à courir, à jouer, à se sentir un peu libre enfin de toute entrave? Cette joie et cette liberté le chien d'aveugle ne les connaît plus.

« A sa vue, on évoque les rares héroïnes que l'on a pu rencontrer, sinon dans la vie du moins dans des romans, et dont la jeunesse et l'existence se fanent et s'aigrissent autour du fauteuil d'une malade ou d'un paralytique, avec cette nuance que le chien, quel que soit son sort, se résigne toujours et ne se révolte jamais. Son pardon des offenses, son dévouement et son abnégation entière au service de celui qui l'enchaîne à sa vie sont des vertus de tragédie. »

Pauvre aveugle! pauvre chien! Quel est celui de vous qui peut être le moins malheureux?

On utilisait de préférence, autrefois, le caniche pour guider les aveugles car il a la réputation d'être le plus intelligent et le plus dévoué. (Parlout). Aujourd'hui, il est de mode de dresser à cet usage les chiens bergers (Parlout).

III. — LES NOMS DE CHIENS

Avant que les Wallons ne sacrifient à la mode de donner à leurs chiens des noms anglais, il les appelait volontiers selon les caractéristiques de leur pelage *Blanc-pid*, *Pids d'or*, *Poyou*; d'après l'allure ou le caractère : *Bijou*, *Mouton*, *Pitchou*, *Nazâr*, ou d'après leur humeur ou leur caractère : *Gamin*, *Grigneûs*, *Picârd*, *Flûdt*, *Fidèle*, *Faru*; ou bien encore, à la manière des Français, *Azôr*, *Médôr*.

Après la Révolution Française de 1789, le peuple se vengea de la noblesse en baptisant ses chiens *Marquis*, *Duc*, et *Baron*; il n'y a que le titre de *Comte* qui échappa à son mépris.

Après la guerre franco-allemande de 1870, on vit une foule de *Bismarck*. Les gens de Wallonie manifestaient ainsi leur réprobation à l'égard du « chancelier de fer » qui avait si odieusement attaqué, sévèrement battu et traité durement la France.

Pendant la guerre de 1914-1918, *Keyser* apparut dans la liste des noms de baptême des chiens comme celui de *Hitler* y brilla pendant la campagne 1940-1944.

Les chiennes étaient baptisées d'une façon beaucoup plus délicate. Pour elles, il semble que les Wallons aient voulu obéir, comme les Indous, à la loi de Manou et ne leur donner que des noms faciles à prononcer, doux, agréables, se terminant par des voyelles longues pour qu'elles ressemblent à des paroles de caresses. Dans ce répertoire, on trouve des *Sibêlê*, des *Mazêlê*, des *Rowêlê*, des *Blanchêlê*, des *Mauchêlê*, et toute une gamme de diminutifs aussi tendres que charmants.

IV. — LA VOIX DU CHIEN

L'aboïement n'est, à proprement parler, que la voix du chien civilisé; à l'état sauvage, le chien hurle comme ses congénères.

Si un chien vous poursuit en aboyant à gauche; vous verrez triompher vos ennemis; à droite; vos ennemis ne pourront vous nuire. (Huy).

Lorsqu'un chien hurle: décès dans la maison (Maha), une mort prochaine (verdenne méridionale), mauvaises nouvelles (Jumet), mort dans le voisinage (Parlout). Si c'est pendant les nuits d'hiver que l'on entend les hurlements, le présage est particulièrement redoutable; si c'est à la nuit tombante: signe de mort (Thiméon).

On croit que les chiens ne peuvent souffrir la clarté de la lune et qu'ils poussent des hurlements à sa vue (Partout).

Entendre, dans la nuit, un chien aboyer à la lune : mauvais présage (Héron). Pour faire perdre la voix à un chien et qu'il ne puisse plus aboyer, on lui faisait manger le cœur, la langue et les yeux d'une hélette (Condroz).

V. — LE LANGAGE QUE L'ON PARLE AUX CHIENS

Le Wallon tient généralement à son chien, le même langage qu'à une personne.

Ce n'est que dans quelques rares occasions, qu'il se sert d'onomatopées pour s'en faire comprendre.

Ainsi, pour l'appeler il lui criera : Tel tel; pour l'exalter, il lui dira : Pice ! ou Apice ! enfin pour le lancer contre quelqu'un il s'exclamera : Akis ! ou Kich ! Kich ! ou Kis ! kis ! ou encore Ksi ! ksi ! (Partout).

VI. — LES MALADIES DES CHIENS

La Rage. — On prétendait que les chiens sont sujets à la rage parce qu'ils ne transpirent pas (Partout).

On assurait que le chien mâle est plus sujet à la rage que la chienne (Moha).

On croyait que pour empêcher un chien de devenir enragé, il suffisait de lui limer les dents pointues et de leur donner la forme des molaires des ruminants (Waremmé).

On pensait que la rage était héréditaire et que les petits d'une chienne enragée deviendraient enragés (Ciney).

La simili-rage. — On observe chez le chien un certain nombre de maladies nerveuses qui simulent la rage.

Autrefois, on abattait l'animal dès les premiers symptômes de sa maladie. Lorsque à l'autopsie d'un chien supposé atteint de la rage, on rencontrait des corps étrangers dans l'estomac, on concluait à l'existence de cette maladie. Il aurait été bien préférable, lorsqu'un animal présentait des symptômes malingres, de l'isoler dans une cage grillée et de laisser la maladie suivre son cours.

Maladie du chien. — On disait d'un chien qui faisait sa maladie qu'il avait « li cocole » (Namur). Ceci n'est pas une hérésie car le virus de la maladie des chiens rappelle à différents égards celui de la fièvre aphteuse.

Remèdes contre la rage. — Quand on avait été mordu par un chien présumé enragé, on étendait sur la morsure une couche de poudre de fusil, puis l'on y mettait le feu ; on traitait alors le mal comme une brûlure ordinaire, avec des compresses imbibées de vinaigre, ou d'huile (Condroz).

On appliquait sur la morsure d'un chien enragé ou présumé tel un morceau de chair de fouine pour être préservé de la rage (Ciney).

On se gargarisait avec une décoction de genêt et on prenait de la tisane faite des sommités et des feuilles de cette plante (Hauffalize).

On appliquait un fer rouge sur le front du chien pour le garantir de la rage; cela s'appelait « flâtrer » un chien (Tourmai).

Nettoyer et piler six onces de rue ; de l'ail écosé et brisé; du thérinque; du fer blanc ou étain râpé, de chacun quatre onces. Faire bouillir le tout dans deux pintes de bon vin blanc pendant une heure. Ensuite presser dans une serviette. Donner huit à neuf cuillerées de cette décoction chaude, trois jours de suite, le matin à jeun. Aux animaux, elle était administrée à raison de dix à douze cuillerées pour les bœufs et les chevaux; de trois à cinq cuillerées pour les brebis, les cochons ou les chiens. Il fallait donner le remède le neuvième jour après la morsure. On pouvait aussi appliquer le mate sur la morsure (Spa).

VII. — CROYANCES ET SUPERSTITIONS RELATIVES AU CHIEN

Un chien qui a les yeux vaitons passe pour avoir des facultés particulières de bon gardien de troupeaux (Ardenne).

Jadis, on croyait que quiconque pénétrait le premier dans une maison nouvellement bâtie ne tarderait pas à mourir; c'est pour cette raison qu'on y faisait d'abord séjourner un chiot qu'on y laissait crever de faim (Province de Liège).

— Pour empêcher un chien nouvellement arrivé dans une maison, de la quitter, on lui donne une pâtisserie qu'on a laissé séjourner un certain temps sous l'aisselle (Godarville).

— Si on caresse un chien, on amène la fidélité autour de soi (Liège).

— On coupe la queue des chiens pour enlever le ver qui a élu domicile dans cette partie de leur corps (Godarville).

— Entendre les hurlements d'un chien égaré : présage de mort (Flawinne).

— Rencontrer fortuitement un chien brun : bonne réussite (Nimy).

— Si en sortant de sa maison, on rencontrait d'abord un chien : mauvais présage (Ciney).

— On croyait qu'il arrivait souvent à la chienne de s'accoupler avec le loup; dans ce cas, la portée contenait toujours un chien-loup; on le reconnaissait à ses instincts batailleurs et cruels; il fallait se hâter de le tuer, sinon il aurait fini par étrangler son maître (Ardenne).

— Le jour de la saint-Hubert (3 novembre) on faisait manger aux personnes du pain béni à l'église afin, qu'elles soient préservées de la rage (Hesbaye, Condroz, Godarville).

— Le Samedi Saint on donnait à boire aux chiens un

tantinet d'eau bénite qu'on avait été chercher à l'église (Spa).

— On était de dessous la langue du chien un nerf, appelé ver, pour l'empêcher de mordre (Chimay). On appelait cette opération everrer.

On croyait qu'en portant sur soi une image qui représentait l'Adoration des Rois Mages avec cette inscription : « Sancti tres Reges, Caspar, Melchior, Balthasar orate pro nobis, nunc et in hora mortis nostrae », on était préservé de la morsure des chiens enragés (Province de Liège).

— Quant un chien noir traverse le chemin que vous suivez et court dans le sens contraire au vôtre : échec dans vos entreprises de la journée (Bouffloulx).

— Si un chien passe entre les jambes d'une femme, c'est le signe qu'elle battra son mari (Wavre).

— Si, en marchant, un chien passe entre deux promeneurs : mauvais présage; pour le conjurer, il faut donner un coup de pied au chien (Namur).

— Quand on rencontre un chien suivant tranquillement sa route, la queue en trompette, c'est l'indice qu'une Ame du purgatoire demande une prière pour entrer au paradis (Gougnyes).

— Rencontrer, par hasard, un chien, le jour de la Saint-Heribert (16 mars) : annonce d'un bonheur très prochain (Eghezée).

— Le jour du mariage, si le cortège nuptial rencontre un chien, l'union sera malheureuse (Ardenne).

— Quand un chien noir entre dans une maison étrangère, sans être précédé ou suivi de son maître : présage de mauvaise fortune (Burdinne, Marbais).

— Un chien qui fait ses ordures sur le seuil de la porte annonce qu'un débiteur ne tardera pas à venir s'acquitter de sa dette (Spa).

— Un chien sera fidèle à qui le vole ou en hérite, si on lui ouvre la gueule et qu'on y crache (Liège).

— Un chien qui se gratte, cesse un moment de le faire pour vous regarder, c'est le signe de la guérison d'un malade qui vous est cher (Vezin).

— Quand un chien déchire vos vêtements : menace de médisance (Molva).

— Si le chien qui dort tourne le nez du côté de la porte de la chambre, il faut s'attendre à une visite (Braine-l'Alleud).

— Quand un chien vomit dans la maison : mauvais présage (Court Saint Etienne), visite fâcheuse (Tilly).

— Un chien qui a les pattes mouillées et se jette sur une dame en toilette pour la fêter, porte chance à cette personne si elle accepte cette démonstration d'amitié en riant; si elle le repousse avec indignation, elle aura bientôt des boutons au visage (Ciney).

— Marcher sur la queue d'un chien est un indice de chance (Loverval).

— Quand il y a un mort dans la maison, on noue un ruban de crêpe au col du chien (Province de Liège).

— Il faut nouer un crêpe au cou du chien dont le maître vient de mourir (Liège, Huy, Halnaut).

— Au moment où les porteurs portent le cercueil hors de la maison, le chien de garde qui « sent la mort » hurle « à la mort » (Province de Liège).

— Si un chien s'arrête devant une église : indice de mort dans la paroisse (Namur).

— Un chien qui entre dans une église demande au curé des prières pour les amis de son maître; si c'est un chien noir, il invite les dévots méchantes du pays à se rendre plus souvent à confesse; si c'est un chien brun, il avertit le sacristain qu'il ne doit pas laisser d'argent dans le tronc des pauvres qui sera fracturé sous peu (Bastogne).

— Voir battre un chien : perte d'amitié (Bas-Oha).

— Maltraiter ou battre un chien : malheur sur la maison (Bas-Oha).

— Maltraiter ou battre un chien, c'est se maltraiter, se battre soi-même, parce qu'il n'y a pas d'animal sous lequel se cache le plus souvent une force mystérieuse, d'autant plus agissante qu'elle vit plus près de vous (Huy).

— Tuer un chien est un sinistre présage pour celui qui commet cette mauvaise action (Villers-la-Ville).

— On croit que le chien de rue est plus intelligent que le chien de race pure (Portout).

— On dit que la femme qui aime bien les chiens aime les hommes (Chessin, Celle, Froidfontaine, Hockai, Lorcé, Polleur).

VIII. — CONTES ET LEGENDES DU CHIEN

Sous ce titre, nous avons rassemblé tous les contes et légendes, tous les mythes charmants qui subsistent encore épars dans les traditions populaires. Nous nous sommes efforcés d'accomplir cette tâche avec tact, avec conscience et le coup d'œil vrai qui donne le véritable sens aux fictions d'un autre âge. De même, nous avons tenté de faire un heureux choix en ne traitant que les sujets qui convenaient à notre cadre, de même aussi avons-nous voulu leur laisser la meilleure forme, le langage naïf, naturel, simple, émouvant ou gai à la fois qui va droit au cœur du lecteur, l'attache au récit et lui en laisse un souvenir vivant et fidèle.

Les trois qui s'en vont au paradis

Il y avait un jour dans un chemin plein de boue un vieillard qui était si petit si petit, si gros si gros, qu'il ne savait plus marcher.

Quand il retirait un pied de la boue, ça faisait *platch!* Quand il retirait l'autre, ça faisait *plutch!*

Vous devez voir et entendre d'ici le tapage.

Le plus drôle, un peu plus loin, il se trouvait une petite vieille, qui était si petite si petite, si grosse si grosse, qu'elle ne savait plus marcher.

— Oh! ma fille, dit le vieillard, je me vais demander au bon Dieu pourquoi que je suis si petit si petit et si gros si gros que je suis.

— Si ça ne vous gêne pas, dit la vieille, je me vais avec vous.

Il me semble que je les vois encore!

Arrivés quelques pas plus loin, il venait encore un chien, qui était si petit si petit, si gros si gros, qu'il ne savait plus marcher. Il leur demande où ils allaient.

La vieille dit au chien qu'ils allaient demander au bon Dieu pourquoi ils étaient si petits et si gros qu'ils ne savaient plus marcher.

— Alors, dit le chien, je vais avec vous.

A force de voyager, on fait beaucoup de chemin, surtout quand on ne s'arrête point.

A la fin, les voilà arrivés à la porte du Paradis, le vieillard le premier, comme de juste, la vieille la deuxième, le chien le dernier.

Le vieillard met son dos contre la porte, vous frappe un coup de talon à tout faire trembler.

Saint Pierre arrive, regarde par la serrure, en demandant :

— Qui est-ce donc, là ?

— C'est moi ! dit le vieillard.

— Qui est-ce donc, vous ? dit saint Pierre.

— Vous êtes bien curieux.

— Je n'ouvre pas sans savoir ce qu'il vous faut...

Je viens demander au bon Dieu pourquoi je suis si petit si petit et si gros si gros que je suis.

Saint Pierre lui crie :

— N'y a-t-il pas une échelle tout près de la porte ?

— Si fait, dit le grand-père.

— Eh bien ! montez jusqu'à ce que vous verrez quelque chose...

Voilà le vieillard qui monte à l'échelle : plêch, ploutch !

Le voilà arrivé aux trois quarts de l'échelle, Saint Pierre lui crie :

— Voyez-vous quelque chose ?

— Non ! dit le grand-père.

— Montez encore plus haut !

Voilà qu'il se relance : plêch, ploutch ! Tout-à-coup il crie :

— Je vois quelque chose.

— Qu'est-ce que vous voyez ? dit saint Pierre.

— Je vois un homme perdu.

— Eh bien ! pendez-vous aussi, vous ne serez plus si petit et si gros que vous êtes. Descendez à présent.

Là-dessus, voilà la vieille qui apparaît.

— Qu'est-ce qu'il vous faut ? dit saint Pierre.

— Je viens vous demander au bon Dieu pourquoi que je suis si petite si petite et si grosse si grosse que je suis.

— Montez à l'échelle ! dit saint Pierre.

Voilà la vieille qui entreprend le voyage : plêch, ploutch ! plêch ! ploutch !

Aux trois quarts de l'échelle, elle s'arrête.

— Qu'est-ce que vous voyez ? dit saint Pierre.

— Absolument rien.

— Montez encore plus haut !

Plêch ! ploutch ! Plêch ! ploutch !

— Ah ! je vois...

— Que voyez-vous ?

— Je vois une bande de canards qui s'envolent.

— Eh bien ! dit saint Pierre, prenez votre envolée de là : vous allez voir que vous vous « étendrez ». Descendez !

Ici, on fait une pause. Celui qui écoute demande :

— Et le chien ?

On ne manque pas l'occasion de répondre :

— Il est resté là pour mettre votre nez à son c...

(Nivelles).

Georges WILLIAME

Le papier pour cuire le jambon

Une fois, c'était la fête à Rosière-Morhet et, une fois, ils voulaient se régaler.

On envoie à Bastogne trois ou quatre confrères, les plus malins, pour aller acheter un jambon, un vrai jambon de Bastogne.

Ils ne devaient pas oublier de demander comment il fallait le cuire pour être bon.

Ils « font marcher » avec le petit Mononcle, ou un autre, je ne sais plus, et ils lui demandent :

— Comment faut-il le cuire ?

L'homme explique de son mieux puis, leur dit :

— Je vais vous l'écrire pour que vous ne l'oubliez pas.

Et il le leur écrit sur le papier.

Bien fiers, ils reviennent à Rosière pendant l'après-midi, car à la suite, ils devaient cuire le jambon et faire la ripaille.

Les compères se rassemblent dans le cabaret. On apporte le jambon et on le met devant lâtre du feu.

Et voilà le plus malin, celui qui avait le papier et qui savait lire, qui dit :

— Je vais expliquer comment il faut le cuire. Ecoutez bien.

Pendant qu'il lisait, qu'il épela les mots et que les autres écoutaient la bouche ouverte, un gros chien saisit le jambon et s'enfuit en l'emportant.

On crie : — Aïe ! le chien a volé le jambon !

— Ce n'est rien, mes amis, dit le malin, laissez-le courir il ne pourra tout de même pas le cuire puisque il n'a pas le papier.

(Sibral)

Un plat de chien

En 1846, l'oratoire de Saint-Léonard, à Ben-Ahin, fut érigé en succursale. Son premier curé fut l'abbé Guisse, de joyeuse mémoire. On a colporté sur cet homme d'esprit une foule d'anecdotes, vraies ou fausses, mais toutes aussi piquantes que pittoresques.

C'est ainsi qu'un jour, recevant à sa table son doyen et quelques prêtres des environs, l'abbé Guisse, pendant le repas, s'amusa à aboyer au grand ahurissement de ses invités.

Après le dessert, lorsqu'il vit ses hôtes aussi gais que bien repus, le facétieux curé leur révéla qu'il leur avait fait servir un plat de chien.

L'histoire rapporte qu'il y eût plus d'un convive, ce soir-là, qui se sentirent épouvantablement indisposés.

(Le Hoyoux et ses confins).

Poul EREVE

Le sauveteur

Une jeune fille très romantique étant tombée dans la Semois fut sur le point de se noyer.

Un libérateur se trouva par hasard, qui la ramena évanouie, et elle fut emportée chez elle. Lorsqu'elle reprit connaissance, elle déclara à sa famille qu'elle voulait épouser celui qui l'avait sauvée.

— Impossible, dit le père.

— Il est donc marié?

— Non!

— N'est-ce pas le grand Pierre, notre voisin?

— Ehl non, c'est son chien.

(Recueilli à Bouillon.)

Pourquoi les chiens frétilent de la queue et se sentent

— Mi dirès' bin, Chanchès, poqwè c'qui lès tchins fèy'nut todi aler leû keuwe quand is vèy'nut leû mèsse?

— Non.

— Eh bin, dist i Zidore, c'est pace qu'is n'saurinrent rister leû tchapia po dire bonjoû.

Asteûre, dimande Chanchès, vos qu'èst si malin, m'diriz biu poqwè c'qui lès tchins vont todi sinter au cu d'on l'ète quand is s'rèscotèr'nut?

— Non ça, rèspond Zidore.

— Eh bin, choûte ça l. On djoû qui l'bon Diè èsteuve co d'ssus l'ère, après qu'il avèt dislindou d'mougni dèl tchau les

vinrdis, tos lès tchins avinrent tenu consèy. Al fin dèl aèyance, is convînrent d'èveyi one pèticion au bon Diè po p'lu è mougni l'vinrdi come les-ètes djoûs dèl samwinne. Is tîr'nut minme al houchete po vèy li que d'zèls tortos lreûve rimète li papi.

L'afère fête, li tchin dizigné pante avou l'pèticion. Mès come i li fèlèûve passer l'èwe possi aler, i l'ère dins s'gueûye èt malureûs'mint l'avale sins pinser pus lon.

Eh bin, qui c'qui ça vout dire, dimande Zidore.

— Comint, rèspond Chanchès, n'as'nin s'mèrqué qu'dèûs tchins qui s'rèscotèr'nut s'èint'nut todi?

— Siya.

— Eh bin, c'èst po sawè l'cia qu'a l'pèticion èt s'èle n'èst nin co prête à sorti.

(Namur)

(Aurmonac dèl Marmite, 1898).

Le chien d'arrêt

Deux chasseurs discutent sur la valeur de leur chien d'arrêt. Chacun se vante en racontant les exploits de sa bête.

— Tout ça, dit l'un, n'est rien. Figurez-vous qu'il y a un un, mon chien tombe en arrêt devant un superbe lièvre, attendant que je tire. Mon fusil était déchargé et je n'avais plus une seule cartouche. Je cours vivement à une ferme qui était à une couple de kilomètres. Quand je suis revenu, plus moyen de retrouver la place. Huit mois après, en repassant là, par hasard, j'ai retrouvé le squelette de la pauvre bête, qui était encore dressée en face du squelette du lièvre.

(Charleroi)

Pourquoi les chiens se sentent

Depuis toute éternité, les chats étaient en guerre contre les chiens. Un beau jour, ceux-ci s'aperçurent que leurs ennemis étaient parvenus, on ne sait pas quelle fourberie, à se faire aimer de la dame de la maison.

C'était le comble. Les chiens, émus, tinrent conseil pour chercher les moyens de se débarrasser d'ennemis aussi adroits et aussi dangereux.

On convint de les attirer en justice et de leur demander compte de leurs méchancetés passées.

Pour cela, il fallait un avocat. Une délégation fut envoyée vers l'un des « pârli » les plus célèbres de la contrée.

On introduisit les quémandeurs et on leur dit d'attendre.

Ils étaient là, un peu émus, mais à leur manière quand, brusquement la porte s'ouvrit et livra passage à un homme long, long comme un cordon, mais noir, noir comme du charbon.

Effrayés de cette apparition subite, nos pauvres animaux sautèrent prestement les uns sur les autres et s'enfuirent par la fenêtre ouverte.

Malheureusement, l'un d'eux, pris d'une frayeur excessive, ne put, en retenant l'effet... et se soulagna dans l'appartement.

Quand d'autres envoyés se présentèrent, on leur ferma la porte au nez!

Depuis lors, quand un chien aperçoit un confrère, il n'a rien de plus pressé que d'aller voir et sentir si ce n'est pas lui le malencontreux coupable à cause de qui l'on renonça à demander justice...

(Votons)

O. C.

Pourquoi les chiens se sentent

Au temps d'une grande famine, les chiens crevaient littéralement de faim. Ils se réunirent en assemblée plénière pour aviser aux moyens à prendre afin de sortir de cette triste situation. Après une longue discussion, ils décidèrent d'envoyer un ambassadeur au roi pour lui exposer leur situation et implorer son secours. On choisit un membre d'une famille noble, grand orateur et rusé compère.

Les chemins de fer n'étaient pas encore inventés à cette époque, l'envoyé dut partir à pied, tourmenté par une faim atroce. Arrivé à quelques lieues de la capitale, il rencontra une charogne qu'il se mit à dévorer pour apaiser sa faim. Mais lorsqu'il fut introduit dans les salons du roi, il puait tellement fort qu'il en fut chassé à coups de bâton!

Il retourna vers ses mandants pour leur rendre compte de sa mission. Il s'agissait de se tirer adroitement d'affaire.

Voici comment il s'y prit. Arrivé devant l'assemblée, il raconta, en termes éloquents, qu'il avait prononcé un discours dans lequel étaient exposés les malheurs de la race canine. Le roi, ému, lui avait donné une charte stipulant que, dorénavant, les chiens pourraient aller chercher chez les bouchers, la viande qui leur était nécessaire.

Malheureusement, il avait eu tellement faim en revenant qu'il avait dévoré la charte pour sauver sa vie.

Aussi, à présent les chiens, quand ils voient un de leurs semblables, courent-ils constater de visu et olfacto, si la charte n'en pas leur sortir encore.

(Pays de Herve).

Georges AUSSEMS.

Pâquier et Pâquette

Pâquier et Pâquette étaient allés aux fraises dans le bois.

Pâquier a eu son pot plein le premier.

— Voulez-vous revenir? dit-il à Pâquette.

— Je ne m'en retourne pas avant d'avoir mon pot plein, dit-elle Pâquette.

— Loup! Venez étrangler Pâquette! Elle ne veut pas revenir avant d'avoir son pot plein.

— Je n'irai pas, dit le loup.

— Je vais dire au chien qu'il vienne vous aboyer! dit Pâquier.

— Chien! venez aboyer le loup! Il ne veut pas étrangler Pâquette, et Pâquette ne veut pas revenir avant d'avoir son pot plein.

— Je n'irai pas, dit le chien.

— Je vais dire au bâton qu'il vienne vous bâtonner! dit Pâquier.

— Bâton! Venez bâtonner le chien! Il ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Pâquette, et Pâquette ne veut pas revenir avant d'avoir son pot plein.

— Je n'irai pas, dit le bâton.

— Je vais dire au feu qu'il vienne vous brûler! dit Pâquier.

— Feu! venez brûler le bâton! Il ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Pâquette, et Pâquette ne veut pas revenir avant d'avoir son pot plein.

— Je n'irai pas, dit le feu.

— Je vais dire à l'eau qu'elle vienne vous éteindre! dit Pâquier.

— Eau! venez éteindre le feu! Il ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Pâquette, et Pâquette ne veut pas revenir avant d'avoir son pot plein.

— J'y vais, dit l'eau.

— Je vais brûler le bâton, moi! dit le feu.

— Je vais bâtonner le chien, moi! dit le bâton.

— Je vais aboyer le loup, moi! dit le chien.

— Je vais brûler le bâton, moi! dit le feu.

— Et moi, je m'en retourne! dit Pâquette.

(Ham-sur-Heure).

Jos. DEFRECHEUX

Potais et Frasais

Potais et Frasais étaient deux frères. Ils allaient aux fraises.

Lorsqu'ils furent dans le bois, Frasais en ramassa plus que

Potais. Quand son pot fut plein, il lui dit:

— Je m'en vais; voulez-vous revenir, Potais?

— Non, je ne reviens pas, si je n'en ai plein mon pot.

— Eh bien! Je vais dire au loup qu'il vienne vous étrangler.

Loup! venez un peu étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et il ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vais dire au chien qu'il vienne vous aboyer.

Chien! venez un peu aboyer le loup. Le loup ne veut pas étrangler Potais. Potais est allé aux fraises et il ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vais dire au bâton qu'il vienne vous bâtonner.

Bâton! venez un peu bâtonner le chien. Le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vais dire au feu qu'il vienne vous brûler.

Feu! venez un peu brûler le bâton. Le bâton ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et il ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vais dire à l'eau qu'elle vienne vous éteindre.

Eau! venez un peu éteindre le feu. Le feu ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vous dire au bœuf qu'il vienne vous boire.

Bœuf! venez un peu boire l'eau. L'eau ne veut pas éteindre le feu; le feu ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Oh! c'est bien mon trop grand camarade!

— Eh bien! je vais dire au boucher qu'il vienne vous tuer.

Boucher! venez un peu tuer le bœuf. Le bœuf ne veut pas boire l'eau; l'eau ne veut pas éteindre le feu; le feu ne veut pas brûler le bâton; le bâton ne veut pas bâtonner le chien; le chien ne veut pas aboyer le loup; le loup ne veut pas étrangler Potais; Potais est allé aux fraises et il ne veut pas revenir, s'il n'en a plein son pot.

— Attendez! je vais aiguiser mon couteau.

Pendant qu'il était allé aiguiser son couteau, le bœuf était allé boire l'eau; l'eau avait éteint le feu; le feu avait brûlé le

bâton; le bâton avait bâtonné le chien; le chien avait aboyé le loup et le loup était allé pour étrangler Potais.

Mais Potais avait ramassé des fraises plein son pot et était revenu avant Frassais.

(Recueilli à Forges-les-Chimay) Ernest MAHAIM

Pataipatinai

C'était une fois Pataipatinai qui portait un fou dans une boîte.

Un peu plus loin, il entra dans une maison et dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laissez-vous pas mettre ma boîte ici jusqu'à demain?

— Oh! si! Pataipatinai, répondit la femme. Tenez, mettez-la sur la planche derrière la porte.

Il mit sa boîte sur la planche derrière la porte, et il s'en alla.

Mais, quand il fut parti, une poule qui était entrée dans la maison, sauta sur la planche, fit tomber la boîte qui s'ouvrit, et la poule mangea le fou.

Le lendemain au matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il. Est-ce que je n'aurais bien ma boîte?

— Oh! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme, à peine étiez-vous parti que la poule est entrée dans la maison, a fait tomber la boîte et a mangé le fou.

— Au plaïd (= tribunal), madame! dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux plaider ni quereller. Prenez la poule et allez vous-en.

Pataipatinai prit la poule et il s'en alla.

Un peu plus loin, il entra dans une ferme et il dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre ma poule ici jusqu'à demain?

— Oh si! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-la dans l'étable sur la perche derrière la vache.

Il mit sa poule sur la perche derrière la vache et il partit.

Mais quand il fut parti, la poule tomba de la perche, la vache marcha dessus et la tua.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il. Est-ce que je saurais bien ma poule?

— Oh! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme, à peine étiez-vous parti que la poule est tombée de la perche, la vache a marché dessus et l'a tuée.

— Au plaid! au plaid, madame! dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux ni plaider ni quereller, répondit la femme. Prenez la vache et partez.

Un peu plus loin, il entra dans une autre ferme et il dit à la femme :

— Bonjour, madame! Ne me laisseriez-vous pas mettre ma vache ici jusqu'à demain?

— Oh si! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-la dans l'étable près du cheval.

Il mit la vache dans l'étable près du cheval et il s'en alla.

Mais quand il fut parti, le cheval donna un coup de pied à la vache et lui cassa la jambe.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il. Est-ce que je saurais bien ma vache?

— Oh! bien-aimé Pataipatinai, dit-elle la femme, à peine étiez-vous parti, que le cheval donna un coup de pied à la vache et lui cassa la jambe.

— Au plaid! au plaid, madame! dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux ni plaider ni quereller, répondit la femme. Prenez le cheval et partez.

Un peu plus loin, il entra dans une autre ferme et il dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre mon cheval ici jusqu'à demain?

— Oh si! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-le dans l'étable du cheval.

Mais quand il fut parti, le cheval qui avait soif grattait la terre. La servante de la ferme prit le cheval et le mena au fossé pour boire. Et comme il avait gelé, le cheval glissa et se noya.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame! dit-il. Est-ce que je saurais bien mon cheval?

— Oh! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme, à peine étiez-vous parti que le cheval avait soif, la servante l'a mené au fossé, il avait gelé, le cheval a glissé et s'est noyé.

— Du plaid! au plaid, madame! dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux plaider ni quereller, répondit la femme, prenez la servante et partez.

Pataipatinai mit la servante dans un sac, jeta le sac à son dos et partit.

Un peu plus loin, il entra dans une maison et dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre mon sac ici jusqu'à demain?

— Oh si! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-le là derrière la porte.

Il mit son sac derrière la porte et partit.

Au soir, la femme avait fait de la bouillie pour le souper. Et, comme elle avait beaucoup d'enfants, quand elle eût donné à chacun une assiette de bouillie, elle demande :

— En avez-vous tous?

— Oui, crièrent les enfants.

— Il n'y a plus que moi, dit la servante qui était dans le sac.

On alla voir dans le sac derrière la porte, on trouva la servante, on la fit sortir, et on mit à la place un grand chien de berger fort méchant.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour madame, dit-il. Est-ce que je saurais bien mon sac?

— Oh! si! Pataipatinai, dit la femme. Prenez-le, le voilà derrière la porte.

Pataipatinai prit le sac, le mit à son dos et il partit.

Mais, en chemin, le chien qui était dans le sac, grattait Pataipatinai dans le dos.

Celui-ci, pensant que c'était la servante, lui dit :

— Veux-tu te tenir tranquille, ou bien je t'embrasse!

Mais le chien grattait toujours.

Ça fait qu'il mit le sac par terre, si le déba pour embrasser la servante.

Mais le chien sauta hors du sac et étrangla Pataipatinai.

(Pays de Herve).

Jean DEQUELDRE

Le chien testateur

C'était du temps que le vieux Bon Dieu était encore garde-champêtre dans le Condroz. Le curé d'un petit village avait un chien qu'il aimait beaucoup. Le chien étant mort, le curé l'enterra dans le cimetière. L'évêque, qui n'ignorait pas que le curé était riche, en ayant eu avis, le fit venir dans le dessein de le condamner à une bonne amende. Le curé connaissait bien le caractère de l'évêque. Il va le trouver avec une cinquantaine de carolus.

D'abord l'évêque menace le curé de le faire mettre en prison comme un profane et un impie.

— Oh ! si vous saviez, monseigneur, combien ce chien avait d'esprit, vous conviendrez avec moi qu'il méritait bien d'être enterré avec les hommes ; il en a marqué pendant toute sa vie, mais surtout à sa mort.

— Qu'a-t-il donc fait ? demanda l'évêque.

— Il a fait son testament, répondit le curé, et sachant que vous n'étiez pas fort à votre aise, il vous a légué ces cinquante carolus que je vous apporte.

L'évêque accepta le présent, approuva la sépulture et donna l'absolution au prêtre.

(Recueilli à Cinay.)

Arthur POTIER.

Le chien chantre

On raconte que dans un village hesbignon un chien battu par certain curé, allait se placer sous une stalle, et du moment que le prêtre donnait l'antienne, ou commençait un psaume, le dogue hurlait à faire trembler les vitraux, et, ce qui est admirable, il se taisait toujours quand celui-ci ne chantait pas. On le chassait par une porte, il rentrait par une autre ; ce chien avait besoin de narguer ce curé. Un jour, traqué sous tous les bancs, il se réfugia dans la chaire, où il se cacha. Lorsque son ennemi entonna : « *Cantate Domina canticum novum* », le chien posa ses deux pattes sur la banquette, leva le museau vers le ciel, et fit entendre ses chants mélodieux au grand scandale des uns, à la grande satisfaction des autres.

(Recueilli à Hannut.)

Marie-Madeleine

Il y avait un coup Marie-Madeleine qui s'en allait tout droit le chemin devant elle, parce que le pays brûlait par derrière elle. Dedans son chemin, elle rencontre un coq.

— Et où est-ce que vous allez donc, Marie-Madeleine ? dit-il le coq.

— Oh ! mon fils, dit-elle, je vais le chemin tout droit devant moi, parce que le pays brûle derrière moi.

— Kokomkoke ! je me vais avec, dit-il le coq.

Arrivés un peu plus loin, ils rencontrent un chat.

— Et où est-ce que vous allez donc, Marie-Madeleine, avec votre coq ? dit-il le chat.

— Nous allons tout droit devant nous, parce que le pays brûle par derrière nous.

— Miyâw ! miyâw ! je me vais avec, dit-il le chat.

Arrivés un peu plus loin, ils rencontrent un cochon.

— Et où est-ce que vous allez donc, Marie-Madeleine, avec votre coq et votre chat ? dit-il le cochon.

— Nous allons tout droit devant nous, parce que le pays brûle derrière nous.

— Nyeuh ! nyeuh ! je me vais avec, dit-il le cochon.

Arrivés un peu plus loin, ils rencontrent un chien.

— Et où est-ce que vous allez donc, Marie-Madeleine, avec votre coq, votre chat et votre cochon ?

— Nous allons le chemin tout droit devant nous, parce que le pays brûle derrière nous.

— Waw ! waw ! je me vais avec, dit-il le chien.

Arrivés un peu plus loin, ils rencontrent un bœuf.

— Et où est-ce que vous allez donc, Marie-Madeleine, avec votre coq, votre chat, votre cochon et votre chien ? dit-il le bœuf.

— Nous allons le chemin tout droit devant nous, parce que le pays brûle derrière nous.

— Mânw ! mânw ! je me vais avec, dit-il le bœuf.

Ce fait, comme ils parlaient tous ensemble, ils ont attrapé la nuit ; ils ont commencé à dire à Marie-Madeleine :

— Comment est-ce que nous allons faire pour nous coucher ?

— Je suis aussi embarrassée que vous autres, dit-elle Marie-Madeleine, mais cela ne fait rien, le bon Dieu pourvoira.

Tout d'un coup, elle commence à dire :

— Ha ! ha ! dit-elle, voilà là-bas une maison ; nous voyons la lumière d'ici.

Tant qu'à la fin, les voilà arrivés près de la maison, qui était au coin d'un bois.

Marie-Madeleine est partie en voie pour aller frapper. La porte était tout au large ouverte. Ce fait qu'ils sont entrés dans la maison ; mais c'était une maison de voleurs. Marie-Madeleine n'en eut beau crier, il n'y a jamais personne qui a répondu.

Ce fait qu'elle a dit à toutes ses bêtes :

— Quand personne ne répond, c'est nous qui est maître ici. A cette heure, dit-elle, vous aller jouer chaque votre rôle que je

vais vous commander : vous, coq, vous irez vous mettre au sommet de la cheminée et quand les voleurs viendront, vous chanterez un bon coup et vous leur chiez un bon brin dans les yeux. Vous, chat, vous vous mettrez là dans les cendres de bois et quand ils viendront pour prendre du feu, vous aurez soin de miauler à grands coups en batrant des pattes et vous leur jetterez des poussières des cendres dans les yeux. Vous, cochon, vous irez vous mettre au sommet des escaliers du grenier qui est là; il y a là deux sacs tout pleins et à ce qu'ils monteront les escaliers, vous grognerez et vous leur ferez tomber les sacs sur leur dos. Vous, chien, vous irez vous mettre dans la cour, et quand il arriveront pour se sauver, vous aurez soin d'aboyer à grands coups et de les prendre par les jambes. Vous, bœuf, vous irez vous mettre dans la grange, vous aurez soin de rebeugler comme il faut et de les prendre par vos cornes et de les clacher d'un mur à l'autre.

— A cette heure, dit-elle quand ils ont été tous placés, je me vais éteindre la lampe et vous aurez soin de demeurer tous tranquilles. Je me vais fermer la porte; je garantis qu'ils ne tarderont plus sans revenir.

Elle n'avait pas encore dit son dernier mot, que voilà les voleurs qui entrent. Ça fait que les deux voleurs, en étant dans la maison:

— Sacré mantin, Louis! dit-il Pierre, on a venu dans la maison; on a éteint la lampe. Les deux qui sont dedans vont passer un laid quart d'heure.

— Allez chercher une allumette de bois à la cheminée, dit-il Pierre à Louis: je suis sûr qu'il y a encore du feu dans les cendres.

Louis va pour aller chercher une allumette. A ce qu'il va pour prendre l'allumette, le coq qui chante kokonkoke et finit ce que Marie-Madeleine lui avait commandé.

— Sacré Mantin! dit-il Louis, j'ai quelque chose dans les yeux. Tenez, voilà l'allumette! dit-il à Pierre.

Pierre va pour aller gratter aux cendres: voilà le chat qui commence à miauler et à frapper des pattes.

— Sacré mantin! dit-il Pierre, je suis arrivé comme vous; j'en ai tout plein les yeux aussi. Nous sommes ensorcelés. Nous n'avons plus qu'une affaire à faire: c'est de nous sauver au grenier.

Arrivés sur les escaliers, le cochon commence à grogner et les sacs leur tombent en même temps sur le dos.

Ils boutent pour se sauver dans la cour; ils n'ont pas été mieux reçus par là: le chien a commencé à aboyer et à les prendre par leurs jambes.

Arrivés dans la grange, le bœuf commence par rebeugler, les attrape avec ses cornes et les clache d'un mur à l'autre.

Quand j'ai vu cela, j'ai fait faire des souliers de papier et je suis revenu sur la queue du chien.

(Recueilli à Nivelles).

Georges WILLAME

Le chat, le chien, la chèvre et le cheval

Il y avait, une fois, un chat qui était couché sous les jupes d'une vieille femme. Celle-ci, tout à coup, laissa échapper un pet; le chat effrayé crut que la fin du monde était arrivée et s'enfuit à toutes jambes. Dans sa course il rencontra un chien:

— Où est-ce donc que vous allez, compère le chat, que vous courez si vite?

— Ah! dit-il le chat, li monde va fini; dji l'a st-oyou craker. Potche so m'cowe, nos-irans bin lon.

Alors le chien sauta sur la queue du chat et les voilà partis... patatri, patatra, patatri, patatra...

Quelque temps après, ils rencontrèrent une chèvre:

— Où est-ce donc que vous allez, compère le chat, que vous courez si vite avec le chien sur votre queue?

— Ah! li monde va fini; dji l'a st-oyou craker. Potche so m'cowe; nos-irans bin lon.

Alors la chèvre sauta sur la queue du chat et les voilà partis... patatri, patatra, patatri, patatra...

Quelque temps près, ils rencontrèrent un cheval:

— Où est-ce donc que vous allez, compère le chat, que vous courez si vite avec le chien et la chèvre sur votre queue?

— Ah! li monde va fini; dji l'a st-oyou craker. Potche so m'cowe; nos-irans bin lon.

Alors le cheval sauta sur la queue du chat et les voilà partis... patatri, patatra, patatri, patatra...

Cependant, nos voyageurs étaient fatigués et ils s'arrêtèrent devant une petite cabane. Cette cabane était habitée par des voleurs; ils y entrèrent et voulurent y faire à manger; mais il fallait d'abord avoir du feu.

Pendant ce temps-là, le chien sortit et se mit en chasse pour trouver du gibier. Mais durant que la chèvre était allée chercher du bois, voilà les voleurs qui rentrent.

En les entendant, la chèvre se cache derrière les fagots, le chat entre dans le lit et le cheval monte dans la cheminée.

Les voleurs voulurent à leur tour faire du feu et le capitaine envoya l'un d'eux chercher du bois dans l'abatou; mais celui-ci aperçut deux yeux tout verts et deux cornes derrière les fagots et il revint, tout effrayé, dire aux autres:

— Le diable est dans les bûches; j'ai vu ses yeux comme des charbons et ses cornes comme des dards.

— Ce n'est rien, dit le capitaine; nous allons brûler nos vieilles chaises.

Ils mirent les vieilles chaises en pièces et en placèrent les débris dans l'âtre, puis ils y mirent le feu; mais le cheval, qui était dans la cheminée et qui se voyait sur le point d'être enluminé comme un jambon, éteignit le feu en pissant dessus.

Alors les voleurs bien attrapés de ne pouvoir faire cuire leur dîner, voulurent aller se coucher; mais lorsqu'ils entrèrent dans le lit, le chat les égratigna. Ils se sauvèrent pensant que le diable était dans la maison; mais au moment, où ils sortaient, ils rencontrèrent le chien qui revenait de la chasse et qui les mordit dans les mollets.

Alors le chat et ses compagnons restèrent dans la maison, ils allumèrent le feu et dînèrent tout à leur aise.

(Recueilli à Liège).

Engène POLAIN

Copèrerie

Un paysan de Natoye ayant tué d'un coup de fourche un chien qui voulait le mordre, fut cité devant le juge de Dinant, qui lui demanda pourquoi il n'avait pas opposé le manche de la fourche.

— Je l'aurais fait, répondit le paysan, s'il eût voulu me mordre de la queue et non pas des dents.

(Recueilli à Dinant).

Le chien de Renoussart

Autrefois, il existait à Bousval une chapelle dite de Renoussart, dont le nom évoque encore de nos jours l'histoire tragique des trois frères qui habitaient la ferme du même nom.

L'un d'eux paissait les moutons à l'orée d'un bouquetin par une merveilleuse journée de novembre. Le pâtre s'endormit.

Soudain, il s'éveille en sursaut. Devant lui, une forme vaporeuse se dresse et lui dit :

— La terre sur laquelle tu reposes contient un trésor. Planter-y ta houlette; reviens la nuit, avec tes deux frères; enlève le trésor. Mais sur le chemin du retour, que personne ne regarde en arrière sous peine de mort.

L'homme suivit les indications; il planta sa houlette et s'en fut prévenir ses frères.

La nuit vint et avec elle la tempête! Nuit d'horreur! Les arbres gémissaient, le vent hurlait, les murs tremblaient. Dix heures... Les malheureux trainant une *âclite* (= véhicule très bas muni de trois roues) se rendant où leur destin les appelle. Muets, ils fouillent fiévreusement les entrailles de la terre; ils tou-

chent le trésor promis; ils reprennent le chemin du logis; l'ouragan redouble de violence. La frayeur envahit le cœur des fermiers. Les dents claquent. Et voilà que, derrière eux, un cri, un hurlement horrible s'élève, dominant le vacarme des éléments déchaînés! Terrifié, le pâtre se retourne... Un chien fantastique le fixe de ses prunelles de feu...

— Frères, luyons! s'écria-t-il d'une voix étranglée.

Les deux malheureux regardent en arrière et aperçoivent les deux charbons ardents qui transpercent l'obscurité. Alors, comprenant toute l'horreur de leur situation, comme Cain persécuté, ils s'enfuirent éperdument, poursuivis par la vision terrifiante. Enfin, les murs de la ferme surgissent de la nuit. Le salut? Non!... La bête s'assied devant la porte... Transis de frayeur, le cerveau vide, anéantis, les trois frères se laissent tomber sur leur *âclite*.

Le chien veille jusqu'au jour, immobile, cruel, implacable. Quand l'aube vint chasser les ombres de cette nuit infernale, le fantôme s'évanouit, la tempête se calma. Le soleil, de ses rayons joyeux, éclaira la nature apaisée.

Les hommes purent alors entrer chez eux, mais le trésor avait disparu. Ils comptèrent les jours, longs comme des siècles. L'un des frères mourut, pendant la septième nuit, à minuit, au milieu de souffrances atroces. Le second, le suivit, huit jours après, à minuit. Le pâtre, fou de terreur, se pendit pour échapper au sort de ses frères pendant la vingt-et-unième nuit, à minuit.

Pour apaiser le mauvais génie qui semblait rôder autour de sa maison, le fermier, leur père, fit construire la chapelle de Renoussart dont il ne reste aucune trace.

Fernand MERCX.

JEAN DE BERNEAU

Ceci se passait dans le bon vieux temps, à l'époque où le petit village de Berneau, près de Viré, n'était qu'un misérable hameau enfoncé dans les bois et formé de quelques chaumières d'argile.

Dans ce temps-là vivait Jean de Berneau — et Jean de Berneau était vraiment un singulier garçon. Pendant que son père et le frère Pierre travaillaient autour de la maison, il conduisait les porcs à la glandée; il vivait avec eux tout le jour dans les bois, et quand il rentrait le soir, au lieu d'aller prendre du repos, Jean allumait un feu de broussailles et passait de longues heures à lire dans un vieux gros livre, que son père, ni Pierre, n'auraient osé toucher, car il leur semblait venir du diable! Aussi Jean faisait-il peur à tous, et on le croyait bien un peu sorcier.

Or, un matin, Jean s'en était allé pêcher dans la Berwinne; depuis une heure déjà, la rivière coulait, noire et rapide, aux yeux de Jean, et pas le plus chétif veron n'avait mordu.

Jean de Berneau s'impatientait et il allait quitter la place quand, tout-à-coup, la corde se tendit et Jean tira un maigrelet percot.

— Maudit fretin! s'écria Jean et il jeta le poisson dans les eaux.

Il descendit à quelques pas de là, et la ligne n'était pas lancée d'une seconde que le bouchon s'enfonçait de nouveau. Il tira et, à son grand désappointement, c'était un percot, sans doute le frère de l'autre, car il n'était ni plus gros ni plus gras.

Jean descendit une fois de plus la rivière, et cette fois encore, il prit le même fretin.

— Encore toi, dit Jean, sacré tâtù, veux-tu bien retourner au diable d'où tu viens?

— Tu ne m'enverrais pas au diable, dit le poisson, si tu savais ce que je vauds.

— Toi? reprit Jean.

— Certainement! Tiens! tu es bon sieu et je te veux du bien... Laisse-moi mourir tranquillement sur l'herbe; après tu me couperas en quatre morceaux; ensuite, tu mettras l'un dans la cheminée, un autre dans l'écurie et les deux autres dans le jardin. Aie bonne foi et tu verras.

— C'est bon, dit Jean.

Il fit ce que le singulier poisson disait, et le lendemain, quand il se leva au point du jour, il vit avec surprise à l'écurie, un magnifique cheval, au pied du chêne deux chiens superbes et, dans la cheminée, une épée du poli le plus éblouissant.

Or, il advint en ce temps là qu'une Bête à sept têtes vint tout-à-coup jeter la terreur dans le pays et il fallut chaque semaine payer à cet hôte terrible le tribut d'une victime choisie dans le royaume.

En vain, les braves gens de l'endroit avait tenté l'un après l'autre de combattre et de vaincre le monstre épouvantable; pas un n'était revenu de la périlleuse entreprise et désormais personne n'aurait voulu se hasarder à s'approcher de l'antre.

Au temps où Jean de Berneau vit les morceaux du petit poisson se transformer de manière si étrange, il arriva que le sort désigna la fille du roi pour devenir la proie de la Bête à sept têtes.

Aussitôt, le vieux roi fit publier partout que quiconque délivrerait sa fille l'obtiendrait en mariage.

Jean de Berneau voyant cela, détacha son cheval merveilleux, ceignit l'épée et vint chez le roi.

— Seigneur roi, dit-il, je suis Jean de Berneau. Je veux sauver la princesse, votre fille, et l'épouser après.

— Toi, menant? fit le roi. Tu sais bien que de braves chevaliers y ont laissé leurs os.

— Seigneur roi, reprit Jean de Berneau, j'ai mon cheval et mon épée et j'essaierai, voilà!

Le roi le laissa faire et notre homme partit vers le lieu du fatal rendez-vous.

Jean de Berneau chevaucha bien longtemps, et quand il arriva au lieu dit, il vit la malheureuse princesse dans le plus profond désespoir, liée à un arbre, au milieu d'un endroit tout couvert d'ossements.

La Bête érant encore dans son antre, le courageux Jean de Berneau lance une pierre au fond du trou; un rugissement terrible se faisait entendre et la Bête à sept têtes apparaît.

Le brave tire son épée et, pleuré de rage, l'horrible Bête s'élance.

Jean de Berneau fait sauter son cheval et d'un coup de l'épée merveilleuse il tranche la tête la plus rapprochée.

Alors commença le combat le plus terrible qu'on eût jamais vu dans le monde. La Bête rugissante courait et bondissait; le cheval sautait, se cabrait, et le glaive brillait, se levait et tranchait.

Bref, Jean de Berneau coupa les têtes l'une après l'autre et bientôt la Bête fut étendue sans vie.

La jeune fille, détachée de l'arbre par son heureux sauveur fut vite remise de son émotion.

— Ne préférez-vous pas, lui dit Jean de Berneau, être ma femme que d'être mangée par la Bête à sept têtes.

Vous sentez bien que la princesse fit un sourire. — et elle fut loin de se fâcher lorsque Jean l'embrassa de tout cœur.

Ils revinrent au château et, malgré l'envie des messieurs de la Cour, il fallut bien que le roi accomplit sa promesse.

Trois jours après, on fit les noces, des noces comme on n'en avait jamais vu.

Le soir venu, lorsque Jean fut seul avec la princesse, il s'agissait d'aller la rejoindre dans son lit. Mais le diable de Jean, se promenant dans la chambre, s'arrêta brutalement devant la fenêtre où l'on voyait une lumière au loin dans la campagne.

— Qu'est-ce que c'est, demanda Jean à la princesse, cette lueur là, que je vois là, bien loin?

— Ah! Jean, ne demandez pas cela, je le dirai demain.

— Mais non, dit Jean piqué, je veux savoir aujourd'hui même.

— Eh bien ! cette lumière vient d'un vieux château hanté par les esprits.

— Des esprits ? reprit Jean, nous irons voir ces esprits-là.

— Oh ! Jean, pas aujourd'hui, sans doute ?

— Non, non, dit Jean, soyez tranquille.

Et Jean se mit à faire des prières, et des prières, et de si longues prières que sa femme s'endormit.

Jean de Berneau n'attendait que cela. Son épée au côté, il descendit fort discrètement, brida son cheval et le dirigea au galop vers le fameux château dont on voyait la lueur dans la campagne.

Il marcha bien longtemps, sans perdre de vue la petite flamme qui brillait si bien que le château tout noir se dressa tout à coup devant lui. Un silence effrayant aurait fait croire que le château était abandonné, si Jean n'avait vu la lumière qui continuait à briller dans la nuit.

Jean de Berneau descendit de cheval, s'avance d'un pas ferme et frappa un gros coup sur la porte. La porte s'ouvrit et Jean se trouva devant une petite laide vieille femme qui, sans mot dire, lui fit signe, de la suivre. Sans hésiter, Jean prit son cheval par la bride et le conduisit à l'écurie ; puis, il suivit la vieille et, la main sur la garde de son épée, il s'enfonça derrière elle dans un long corridor. Une lumière magique, qui changeait de couleur à chaque instant, vacillait tout au bout, et Jean la regardait, quand tout à coup, la lumière s'éteignit brusquement, un bruit terrible se fit entendre, et sous les pieds de Jean, le sol s'ouvrit et se referma.

Le lendemain matin, quand la princesse ouvrit les yeux, elle fut bien surprise de ne pas trouver Jean. Elle l'appelle, elle le cherche, l'alarme se répand dans le château, on voit que le cheval est parti de l'écurie et l'on apprend que personne n'a vu Jean s'en aller du château.

La journée se passe et l'on ne retrouve pas le brave Jean de Berneau.

Alors le roi fit publier à son de trompe que Jean était disparu et qu'il y avait une forte récompense pour celui qui le retrouverait.

Or, le bruit du mariage de Jean s'était répandu jusqu'au village et Pierre, le frère de Jean, qui était resté là, s'était décidé à venir à la Cour. Il dit adieu à son vieux père et se mit en route accompagné de Brisefer et Brisetout.

Brisefer et Brisetout, c'étaient les deux chiens merveilleux nés au pied du vieux chêne, et vraiment ils méritaient bien ces noms-là !

Le frère de Jean arriva juste au moment où devant le château du roi, on annonçait la disparition du héros.

Tout le monde était à table. La porte était toute large ouverte ; mais voyons, comment faire pour aller se présenter au roi ?

— Non, dit Pierre, j'y arriverai quand même bien... Brisefer ! va me chercher le meilleur mets de la table du roi.

D'un bond, Brisefer se précipite dans la salle, d'un autre bond, il saute par-dessus la table, saisit au passage ce qu'il trouve de meilleur et l'apporte à son maître.

— Bien, mon brave — mais en mangeant, il faut boire : va me quérir la meilleure bouteille de la table du roi.

De nouveau, Brisefer bondit dans la salle et saisit le flacon le meilleur ; mais avant qu'il eût repassé le seuil, la porte était refermée par les valets attentifs et Brisefer était prisonnier.

— A ton tour, Brisetout, commanda Pierre, va délivrer ton frère !

Brisetout prend son élan, et vlan ! sous le choc, la porte saute sur ses gonds ; les valets effrayés laissent échapper Brisefer et les deux chiens viennent se remettre aux côtés de Pierre.

— Ha ! ha ! s'écria le vieux roi. Qu'on m'amène le farceur qui nous vole à notre barbe.

Les serviteurs vont chercher Pierre.

— Ah ! c'est toi qui prétends te régaler des meilleurs mets de notre table !... Qui es-tu ?

— Seigneur roi, je suis Pierre de Berneau.

— Le frère de l'autre, pour sûr. Eh bien ! où est ton frère ? L'as-tu vu ? Viens-tu me donner de ses nouvelles ?

— Non, dit Pierre, mais je veux aller à sa recherche. J'ai deux fiers compagnons et j'y arriverai sans doute.

— Je veux bien, dit le roi. Mais avant, mets-toi là, bois et mange ; demain matin, tu partiras.

Pierre ne se fit pas prier, et il prit sans façon la place de son frère Jean auprès de la princesse.

Le lendemain matin, Pierre demanda à tout le monde des renseignements sur l'affaire. La princesse se souvenant à propos, lui raconta quelle singulière nuit de noces elle avait passé avec Jean de Berneau.

— Je le connais, se dit Pierre, il n'a voulu savoir le fin mot quant au château hanté. J'irai voir.

Il se mit en route avec ses deux chiens et, arrivé à la porte, il vit bien à leurs jappements joyeux que son frère était là.

Il frappa. La petite laide vieille femme vint ouvrir et le conduisit, comme elle l'avait fait avec Jean. Mais Pierre n'était pas sitôt dans le long corridor qu'il se sentit saisi par des bras vigoureux.

— A moi, Brisefer! A moi, Brisetout!

En un clin d'œil, la porte vole en éclats, le jour se fait et les chiens sont à la gorge des assaillants.

Ils crient merci!

— Ah! ça dit Pierre, c'est donc vous autres qui étiez les esprits? Qu'avez-vous fait de mon frère? Dites vite ou vous serez dévorés par mes chiens.

Les brigands durent bien délivrer Jean, le brave Jean de Berneau qu'ils avaient fait tomber dans le trou par une trappe.

On se figure la joie de la princesse et du roi quand on vit revenir le frère Pierre et le fameux Jean de Berneau.

Les brigands furent marqués d'un fer rouge et chassés du pays.

Pierre alla demeurer dans un château avec son bon vieux père et l'on fit de grandes réjouissances pour fêter le retour de Jean de Berneau.

Il vécut heureux avec sa femme et ils eurent beaucoup d'enfants.

FÉLIX YSERENTANT.

IX. — LE CHIEN DANS LA SORCELLERIE

On croyait que les sorriers et sorcières avaient la faculté de se changer en chien (Partout).

Autrefois, on croyait aussi que ceux qui, ayant connaissance d'actions mauvaises commises par autrui, comme vols, recels, séduction, attentats aux mœurs, et qui ne révélaient pas la chose à leur curé de leur propre initiative ou bien encore lorsque celui-ci publiait un monitoire à l'issue de la grand'messe sur les faits répréhensibles, étaient par punition transformés par le diable en chiens. C'est ce qu'on appelait courir un « loup garou ». Si, d'aventure, en voyageant la nuit, on rencontrait en son chemin quelque chien égaré ou vagabond, on imaginait avoir vu le « loup garou ».

Au pays de Charleroi, cet animal répondait à la dénomination de « *tché-à-tchinnés* » (chien à chaînes). On se le figurait comme un chien de taille monstrueuse, aux yeux grands et éblouissants; le monstre trottait lentement autour du voyageur en produisant un cliquetis semblable à un froissement de chaînes. Il ne fallait pas se laisser suivre par un « *tché-à-tchinnés* » car il pouvait vous sauter sur le dos et vous auriez dû alors le transporter jusqu'à votre demeure. Il était vain de le menacer d'un bâton ou d'une arme à feu sa peau était à l'épreuve des balles. Pour le tuer, le chasseur devait non seulement être en état de grâce mais encore avoir fait hénir le projectile dont il voulait se servir. Le jour de la Saint-Hubert, patron des chasseurs, et avoir mordu la balle avec les dents avant d'en avoir bourré le canon du fusil. Blessé au sang, le « *tché-à-tchinnés* » revenait à sa forme réelle et son terme expirait forcément par contre, si l'épreuve ne réussissait pas ou n'était pas entreprise selon les prescriptions, l'audacieux se sentait foncté fortement.

On fait presque partout le récit suivant : « Un matin, un homme quitta sa femme. A peine était-il sorti de la maison, qu'un chien noir y pénétra et se jeta sur la femme, sans toutefois la blesser et en se contentant de lui mettre son tablier en pièces, quelques instants après que le chien eût quitté la maison, le mari entra. Sa femme qui le soupçonnait de sorcellerie, ne lui dit rien de ce qui était arrivé.

Elle l'appela à elle et lui prit la tête sur son giron sous prétexte de lui chercher ses poux. Elle fut vite persuadée qu'elle ne se trompait pas : son mari ayant ouvert la bouche, elle vit dans ses dents de petits lambeaux de son tablier.

En septembre 1892, la gent crédule de Sart-Allét (Gilly) prétendait qu'un « *tché-à-tchinnés* » apparaissait tous les soirs et, empoissant le pas aux passants, les reconduisait jusque chez eux. Des témoins oculaires racontaient

que « le chien-à-chaines » a deux grands yeux brillant dans l'obscurité et mesurant de dix à quinze centimètres de diamètre. L'un d'eux racontait même qu'un dimanche, passant vers onze heures du soir dans un chemin peu fréquenté, il vit un homme arrêté qui lui dit :

— Souhaite-moi le bonsoir, mon vieux !

Le passant, interdit, se retourna et vit que l'homme s'était transformé en un grand chien à longs poils noirs, qui le suivit jusque chez lui en faisant tinter ses chaines.

Une femme racontait, d'autre part, que revenant chez elle, vers neuf heures et demi du soir, elle vit un grand chien noir assis sur son derrière et ayant deux grands yeux brillant comme deux lumières. Comme elle arrivait à proximité du « chien à chaines », il ouvrit la gueule en hurlant. La femme s'enfuit et tomba évanouie en arrivant chez elle. Des habitants s'armaient le soir, pour tâcher de surprendre le démoniaque.

Le chien fantastique était également connu dans le Brabant wallon.

Un professeur de botanique à l'Ecole normale de Nivelles était réputé « tourner à chien ». Tous les soirs, un chien traînant une chaîne, descendait la rue qui conduisait de la demeure du professeur vers la ville, et remontait par une artère parallèle.

Au pays de Liège, le chien fantastique était également connu.

Un habitant de Soumagne, violoniste de son état, revenait d'un bal. Arrivé près d'un pré, il voulut mettre son pied sur le monteû (= grosse pierre qui empêche les animaux de pénétrer dans un enclos, tout en laissant le passage libre pour une personne). Mais un chien noir se trouvait là, et ne faisait pas mine de bouger. Le violoniste prit son

instrument et joua un air; le chien ne bougea pas. L'homme prit alors un bâton et le frappa si violemment qu'il le fit saigner. Le chien tourna trois tours sur lui-même. C'était un homme de Soumagne. Il dut recommencer son temps.

A Voltem, Rocour, Herstal et Milmort, le chien-homme portait le nom de « tchin dël ranhe ».

Un habitant de Voltem avait une bonne amie à Rocour. Chaque fois qu'il revenait d'avoir été la voir, il trouvait en route un gros chien noir qui le suivait jusqu'à sa demeure. Notre homme n'était pas ennuyé pour si peu, et malgré les allures mystérieuses de l'animal, il avait fini par s'habituer à sa compagnie.

Il vint un moment cependant, où l'animal commença à le tourmenter. Le Voltemois se contentait de le repousser quand il venait se buter contre lui, il tournait autour quand il s'arrêtait sur la route, il le faisait taire quand il hurlait. Le manège du chien ne faisait cependant que se compliquer sans que l'homme se départit de sa patience. Un jour que le chien l'avait ennuyé plus que de coutume, il ne lui pas peu étonné de le voir, arrivé au seuil de sa demeure, se dresser sur ses pattes et frotter sa gueule contre la poitrine de l'homme. Ce devait être une caresse de remerciement, car, à partir de ce jour le Voltemois ne vit plus jamais rien sur sa route. Le chien avait à ce jour fait son temps.

Li Diale au bwès dël Vêquêye

On djôû al chîje, nos d'mandîmes à nosse viye grand-mère si èle n'aveûve jamêx vèyu l'diale.

— Non, dist-êl, mî dji n'la nin co vèyu, mes vasse mannonke Louwis, l'pus vi d'mes frêres, a stî acosté par li, on cêp dël nêt o hwès dël Vêquêye. I ruv'neûve on djôû assez taurd di st-ovradje à Nomeûr, pa d'issu l'tchèstia, come i frêûve tos lès djous ; gn'aveûve on lûa clêr di lune. Quand il a stî à-peu-près au mitan

do bwès, d'lé on-ère di faude, i vèt là au mitan dèl pissinte on grand monsieur abiyi tot nwar, avou on bia tchapia èt one blanke tchimije à chabot.

— Bonsoir, dist-i l'ome, d'où viens-tu ?

— Dj'a sti travayé à Nameûr, répond nosse Louwis, et dj'm'èrva d'lé m'mère al Fontinne.

— Veux-tu te faire franc-maçon ? continue li monsieur.

— Non, répond m'frère.

Et au même momin, i r'vêsteuve cit-ome-là qu'il cauzeuve insi, et i vèt qu'il aveuve dès cwanes èt dès pids lindus come les vatches. Nosse monnonke a yeû e peû en vèyant qu'èsteuve li diable qui v'neuve do li causer, qu'i s'a mèru à couru come on fê disnôis vêla jusqu'au maujone sins s'arêter. Quand il a rintré, il èsteuve fin frêch di tchôd èt i nos-a raconté ci qu'il aveuve vèyu. C'est l'primi côp, nos a-t-i dit, qu'dji vès one sakwè d'dins c'bwès-là.

Gn-a qu'sakants-anéyes, on-ère di vos monnonkes, li pus d'bonne di mes frès, aleuve vèy lès comères dins one maujone qui n'li conv'neuve nin. Tos lès djoûs, nos l'dispitîmes à cause di ça. Nos li d'jîmes qui l'grand-père dèl bauchele èsteuve sôrci, qui bin des djins enn' avinrent peû, qu'il aveuve dèdjà lèt brâmint dès maléfices ; mins rin n'i lieuve on n'èl saveuve distoûrner.

On côp portant, c'dè d'tot c'qui nos li d'jîmes, i nos promet qu'il n'irè pus, qu'il wêvê d'aler vèy one comère âte pau. Et pendant trwès mwès, il n'tnu parole, il a sti vèy one brave d'bonne comère d'dins one maujone come-u-faut ; nos-èstîmes binajes èt nos crweyîmes bin qu'il s'aveuve marie avou. Mes tos lès djoûs, quand i ruy'neuve, il aveuve l'êr disbauchî èt il esteuve toti d'roweje umeûr. On djoû, qui dj'èsteuve tote seule avou li, dji li d'mande come ça :

— Mès qu'avoz den, m'fis ? Dispûs qu'vos-aloz vèy ci d'bonne comère-là, vos èstoz tot candji !

— Oh ! téjoz vos, moman, dist-i. Chaque côp qui dj'sôt'al net di c'maujone là po ruy'nu, gn-a un grand tchin nwar qui m'rutint d'lé l'baurire èt i m'sût jusqu'à vèr d'lé l'maujone. I vini minme jusqu'à d'ssus l'pavéye èt i'n'èva qui quand i m'vèt douviè l'uch po rintret.

Dj'a dèdjà couru après avou m'baston, mès alors, i court evêye, èt quand dji m'rimète à roter, i m'risût à dî pas. Dji crwès qui c'est l'vi grand-père di m'primère mayon qui s'fêt touzner à tchin po m'survèyi. On bia djoû i m'sitronn'rè si dj'n'i r'vas pus.

Il i a rieti èt i n'a pus vèyu l'tchin. C'èsteuve li vi ome ou l'diale onk des deûs.

(Wépion)

L. J. L. Lambillion.

Un habitant d'Ensival étant venu à la fête d'Ogne-Sprimont, s'en retournait tranquillement quand, arrivé au chemin des Forges de Gonizé, un chien noir vint passer et repasser devant lui. Notre homme pour l'éviter, croisait et recroisait la route. Excédé des allures de l'animal, il le frappa avec son bâton. Le chien ne bougeant pas, l'homme le frappa d'estne. A l'instant l'animal blessé, tourna trois fois sur lui-même, et l'Ensivalois vit un homme en qui il reconnut avec stupéfaction un de ses proches voisins. Malheureux, dit-il, comment as-tu pu en venir là ?

— Ecoute, dit l'autre : je courtoisais une jeune fille qui refusait de se marier, j'avais épargné treize carolins (= 1 fr. 2556), que je perdais au jeu de cartes. Je me mis à boire. En retournant chez moi, je rencontrai ma fiancée. Du moins, je crus que c'était elle. La vie, l'occasion... c'était le diable ! Il me tint pour sept ans. Maintenant, je suis bien malheureux : je n'en avais plus que pour trois mois de supplice... Par pitié, n'en dis rien.

On raconte à Milmort qu'un jour, le grand Doné était allé à la danse chez les sei' conègues (= cabaret des sept jeunes filles). A son retour, il rencontra li tchin dèl roube qui l'arrêta. Il avait des yeux comme des chandelles et un vilain regard. Le grand Doné ne s'en allait jamais le soir sans être muni de son bâton ferré ; ce jour-là, par hasard, il avait oublié de le reprendre pour le retour. Il coupa une baguette à la haie, la prit entre ses dents, entama la lutte et, au moment propter, il tourna la tête et fut assez heureux pour piquer de sa baguette l'animal à la gueule. Le chien saigna, « revint à lui » et le grand Doné reconnaît son ami intime. Il lui dit :

— Tu es de la veine que c'est toi !

Et il lui jeta un pan de son sarrau pour étancher son sang ; mais celui-ci furieux d'être reconnu, déchira l'étoffe avec les dents. Le lendemain matin, le grand Doné n'eut rien de plus pressé que d'aller chez son ami. Il le soupit

qui s'efforçait de tirer de ses dents, les brihes du sarrau qui y étaient restées.

A Liège, le chien fantastique s'appelle « le chien de la ronde ». A ce sujet, dans ses « Promenades historiques », le Docteur Bovy, l'historiographe liégeois narre un récit relatif à certains faits qui se seraient passés au XVIII^e siècle à l'ancienne Citadelle de Liège, sise au faubourg de Sainte-Walburge.

A la fin du règne du prince-évêque Georges-Louis de Berg, c'est-à-dire vers l'an 1741, il y avait à la citadelle un major de place d'une dureté inflexible. Toute son occupation semblait être de chercher à saisir les simples militaires en défaut pour se donner le plaisir de les faire punir. Il n'était point de ruses qu'il n'employât, point d'artifices qu'il ne mit en œuvre pour les surprendre; aussi était-il craint et exécré de tous.

Au nord de la citadelle, sur l'angle saillant formé par la réunion des murailles, était située une guérite que l'on appelait « la guérite des 600 degrés ».

Par une nuit obscure, le sévère major y va faire sa ronde. Pour mieux tromper la sentinelle, il n'a pas honte de marcher sur ses mains et sur ses pieds; mais il a été entendu et reconnu par le vieux soldat. Celui-ci, après avoir crié trois fois le *Qui vive ?* d'usage, sans obtenir de réponse, fit feu de son arme et le major resta mort sur place. La sentinelle fut arrêtée et traduite devant un conseil de guerre; mais elle n'avait fait que suivre sa consigne; elle fut acquittée.

Peu de temps après la mort du major, la sentinelle des 600 degrés vit, pendant une nuit, une lanterne qui sortait du cimetière. Quoique cette lanterne fut portée par une main invisible, elle n'en usait pas moins la terre; ses déplacements semblaient indiquer la recherche d'un objet. Enfin, on la voyait se précipiter du haut des remparts et aller se perdre dans la boue des Trixhes.

A cette apparition succéda celle d'un chien noir d'une grandeur démesurée qui, suivant la direction des postes, faisait mine d'en examiner les factionnaires. Lorsque ceux-ci étaient rentrés au corps de garde, chacun d'eux racontait ce qu'il avait vu. Pouvait-on s'y méprendre? Le chien était un esprit; c'était celui du major qui venait encore les persécuter.

Le chien de la ronde continuait chaque nuit son inspection des remparts; bientôt ce ne fut plus un mystère pour personne aux environs. La rencontre d'un roquet, pendant l'obscurité, glaçait les pauvres houvillours d'effroi. Mais ce qui mit le comble à la terreur générale, c'est l'anecdote suivante, dont je puis attester l'exactitude.

Un soldat d'une trentaine d'années, sorte d'esprit fort, aimant à persiller ses camarades sur le chien de la ronde, était, par une belle nuit, en faction à la porte Sainte-Walburge. Il avait mis son fusil par terre et, le coude appuyé sur l'orifice du canon, il restait dans cette position de repos que le fantassin stationnaire prend volontiers, quand, tout à coup, il fut violemment renversé par le passage subit d'un gros chien entre ses jambes et son arme. La frayeur opéra sur lui un effet si terrible que, lorsque l'on vint pour le relever de sa faction, on le trouva étendu sur le sol, privé de sentiment. Transporté à l'hôpital de la garnison, il y demeura frappé d'une stupeur qui fit longtemps craindre pour sa raison.

On raconte en Hesbaye: Un robuste vieillard cheminaît un soir dans un chemin creux, son fidèle mœspt (bâton de nœllier) au poing. Subitement, il vit derrière lui, barrant le passage, assis et dardant sur lui ses yeux de feu, un énorme chat noir. Il lui jeta son bâton: le chat disparut d'un bond. Notre homme entendit dans les broussailles un éclat de rire, et s'aperçut que le chemin était encore occupé, non plus par le chat, mais, cette fois, par un chien noir. Il échappa au second démon par un signe de croix. Bien lui

en prit de penser à ce moyen unique de repousser le diable, car le chien n'aurait pas manqué de lui sauter sur le dos. Il l'aurait fait courir et l'aurait abandonné au loin, demi-mort ! Et ceux qui l'auraient ramassé lui auraient trouvé les épaules brûlées par les pattes du chien maudit.

Le 16 juin 1879, vers minuit, heure des sorciers, trois personnes se trouvaient dans la propriété Scheun, derrière l'église Saint-Pierre, à Montignies-sur-Sambre. Un chien aboyait furieusement et d'une façon continue : un des personnages voulut s'approcher du chien pour lui « fermer la gueule ».

Scheun se leva sans bruit, décrocha son arquebuse et descendit. Etant sorti, il vit les trois personnes, celle qui se trouvait près du chien était une femme, un esprit malfaisant qu'il connaissait. Sommée de se nommer, elle répondit :

— Cayat Brulé !

Mme Scheun, étant descendue également, dit à son mari :

— Tirez, ce sont de mauvais esprits. Tuez-les ! Voyez, ils sont sept, ils vous couchent en joue ! Vous allez y passer.

Scheun obéit à sa femme, car lui aussi, déclara-t-il plus tard, a vu sept mauvais esprits, tous armés de fusils ; mais comme sa femme et lui étaient médium, saint Augustin les protégeait en attachant des ficelles aux détenteles des fusils qui les menaçaient. Il tira donc et blessa la femme. Tous les personnages disparurent en un clin d'œil. Cette affaire n'eut aucune suite.

(Montignies-sur-Sambre)

Arille Carlier.

Une jeune fille de Hermée avait comme galant un jeune homme du village qui, à l'insu de la belle, appartenait à la bande infernale. Une après-midi qu'elle se promenait avec lui dans les champs, « il fut commandé ».

Il dit donc à sa bonne amie :

— Je dois partir ! Prenez ce mouchoir, si vous voyez passer quelque chose, vous le lui jetterez.

La jeune fille s'assit sur le talus et attendit patiemment son retour. Quelques instants plus tard, elle vit apparaître un chien noir à l'air menaçant. Elle lui jeta le mouchoir : l'animal le prit entre ses dents et disparut.

Le galant revint et voulut l'embrasser. La jeune fille séduite, le laissa faire. A un moment donné, elle vit entre les dents du jeune homme, des brins du mouchoir, mais elle ne prit pas garde à ce signe. A l'heure du retour, l'amant fut encore « commandé ». Mais, cette fois, la jeune fille dut partir avec lui, car l'amour venait de la vouer pour toujours à Satan.

Au bois du Dansau (Herbeumont), on rattache une tradition de chasse infernale. Le léroc chasseur — un comte d'Herbeumont — a le cou tordu par le diable, et, ainsi arrangé, visage à l'envers, est emporté sur son cheval avec une meute de chiens furieux à ses trousses. Aux heures sombres, il n'est pas rare d'entendre les profondeurs mystérieuses du Dansau s'emplir de bruits étranges, provenant de cette chasse où le chasseur est chassé.

La Chasse-Babête

Les hautes landes qui dominent Herbeumont, au Nord.

Au fond d'un petit entonnoir, un trou d'eau funèbre où remue le tremblement vertical du têtard.

Puis la lande se plisse, devient pré et semble finir en cul-de-sac de l'autre côté du ruisseau, au pied d'une abrupte muraille de bois.

C'est là « Laide-Côte ».

Rien de trop rébarbatif au premier abord, cependant.

Mais trop de silence y règne et une sensation d'emprisonnement vous poigne entre ces déclivités rapides.

Et puis, autre chose, que les lignes du paysage ne suffisent pas à expliquer : quelque chose d'incompréhensible et d'inquiétant : cette appellation de « *Laine Côte* » évoque bien la physiologie grimaçante de ce carrefour solitaire de landes et de bois.

De ces deux mots, semble se dégager sa « *laine* » romantique, impressionnante comme un dessin de Gustave Doré.

Il y a environ soixante ans — soit vers 1840 — trois fillettes d'Herbeumont s'en allaient, par là, chercher des *amponnes* (framboises).

C'était, le matin — détail étrange — car la fleur de légende aime le clair de lune.

Elles avaient dépassé l'étang, et se dirigeaient vers le fond du val, quand des tourbillons de petits chiens sortirent du bois et les enveloppèrent de cercles extravagants.

Ils tournaient autour d'elles, « passant comme le vent » et leur « sautant aux hanches ».

— *Et qu'y avait ? qu'y avait ? et ils hennissaient et ils glouglouaient !*

Il y en avait par mille et par mille, de toutes couleurs, des noirs, des rouges et surtout des blancs !

— Vraiment, vous avez vu cela ?

La fillette, qui est maintenant une bonne vieille au regard doux, répondit :

— J'ai souvent entendu parler des *sorciers*, des *waros*, des *lumerètes* et des *arlequins* ; je n'en ai jamais vu ; mais la *Chasse-Babète*, je puis dire que je l'ai vue ; oh !... comme je vois cette poule là !

— Et alors ?

— Alors, nous avons quitté nos hanches, et nous avons pris nos jambes à notre cou — avec les petits chiens dans nos jupes ; ils nous ont poursuivis jusqu'au bas de la côte, mais ils n'ont pas dépassé la gouttelette.

(Herbeumont).

Georges DELAW

Un jeune domestique de la ferme de Limny fréquentait à Mozet : le soir, en s'en retournant, un chien l'attendait, et, avec force gambades, le conduisait jusqu'au fenil de la ferme où il logeait ; à la fin, fatigué de telle compagnie, le jeune homme saisit une fourche pour tuer l'animal ; lorsqu'il voulut frapper, le chien avait disparu instantanément.

Un ouvrier de Mozet travaillait dans une exploitation de terre plastique : sa femme lui portait le dîner chaque jour. Il arriva qu'un jour, un *traye* (un des deux ouvriers qui manœuvre le treuil à simple manivelle pour faire remonter des puits l'argile), dit à la femme de son ami :

— Vous allez retourner par tel chemin, n'est-ce pas ? Eh bien ! vous rencontrerez un grand chien noir. Mais n'ayez pas peur ! C'est un ouvrier qui travaille avec moi !

De fait, la bonne femme rencontra le chien, qui tourna quelques fois autour d'elle, sans lui faire aucun mal.

X. — LE CHIEN DANS LA METEOROLOGIE

C'est un indice de pluie : si le chien gratte le sol (Ciney) ; si le chien de berger gratte fiévreusement la terre (Ardenne) ; si le chien paraît engourdi et inquiet (Hesbaye et Condroz) ; si le chien mange de l'herbe le matin (Huy) ; si le chien aboie peu (Waremmé) ; si le chien refuse de la viande (Mons).

C'est un signe de vent : quand le chien de garde gratte la terre comme s'il voulait se creuser un terrier (Hesbaye, Condroz) ; si le chien gratte le parvis de son chenil (Maha, Nivelles) ; quand le chien se roule (Namur).

XI. — LE CHIEN DANS L'ONIROMANCIE

En songe, voir un chien : affection sincère (Liège, Huy), bonheur conjugal (Gelbressée) ; un chien aboyant : suivre les conseils que l'on vous donne (Waremmé) ; des chiens se battant : querelle à votre sujet (Chastre) ; un chien à vos trousses : rixe (Gerpennes) ; un chien enragé : ennemi à vous garder (la Roche) ; un chien maigre : secourrez votre ami malheureux (Mettel) ; chasser un chien : vous serez aidé dans vos entreprises (Hévillers).

XII. — LE CHIEN DANS LA THÉRAPEUTIQUE

Pour guérir de l'asthme, on couchait avec un chien (Brehème).

Le gouteux couchait avec un chien pour que celui-ci prenne la goutte ou la fièvre et en meure (Lessines, Liège).

On soulageait les gerçures du sein en se faisant tetter par un chiot (Hainaut).

On conseillait, pour guérir la goutte, de coucher avec un chiot : il mourrait et emporterait le mal avec lui (Huy).

Pour le choléra, on faisait bouillir un gros chien de race vulgaire : on laissait évaporer le consommé jusqu'à réduction au tiers ; on broyait les os : on mêlait cette poudre au liquide et on badigeonnait le malade de la tête aux pieds (Liège).

A Laroche, pour le choléra, on buvait un pot de graisse de chien encore assez chaude pour être liquide.

On appliquait un chiot ouvert vivant, tout chaud sur la tête pour les maladies du cerveau : sur le côté douloureux dans la pleurésie (Condroz).

Pour guérir les engelures, on les frotte, chaque jour, avec de la graisse de chien. (Moha).

La graisse de chien passait pour vulnérable, détensive et consolidante : on l'administrait intérieurement à ceux qui étaient tombés de haut : on s'en servait aussi extérieurement pour les douleurs de la goutte, pour la surdité et autres affections de l'oreille, pour la grattelle et le prurit (Namur).

On considérait la salive du chien comme un remède efficace contre les coupures ou plaies de toute autre nature (Hesbeye, Hainaut).

Pour guérir une morsure de chien, on faisait lécher la plaie par une chienne (Godarville).

Pour empêcher que les cheveux ne blanchissent jamais on se les lavait, trois jours de suite, avant de se coucher, avec du lait de chienne (Condroz).

Pour guérir de la manie, on dissolvait un cerveau de chien dans une pinte de vin blanc : au bout de vingt-

quatre heures, on distillait. Dans un verre de décoction de betoine, on en mêlait une cuillerée avec la même quantité de sang d'âne que l'on donnait au malade tous les matins (Wavre).

Pour guérir la plitisie, on mangeait tous les jours de la graisse de chien. (Ardenne).

On imaginait guérir les rhumatismes et la paralysie en faisant couler sur le membre malade le sang d'un chien qu'on venait de tuer (Hainaut).

Pour guérir la jaunisse, on faisait uriner le malade sur un chateau de pain que l'on portait, à minuit sonnant, à une croisée de chemins, le chien qui mangeait le chateau, était sensé emporter l'affection dont on voulait se débarrasser (Fisenne, Jalhay, Le Reid, Polleur Spa).

Pour guérir de la jaunisse, on faisait uriner le malade sur une tranche de pain blanc que l'on faisait manger par un chien affamé tout exprès : si le chien gagnait la maladie, le patient était sauvé (Hesbeye).

On puisait de l'eau à la rivière, le vendredi, à trois heures (jour et heure auxquels trépassa Jésus Christ) et on la mélangait à la poudre faite avec les excréments d'un chien qui, pendant trois jours, avait été nourri exclusivement avec des os de pigeon : on se procurait ainsi un excellent remède contre la colique (Pays de Liège).

L'excrément de chien était considéré comme détensif, atténuant et résolutif : on le prenait intérieurement pour l'esquinancie, la pleurésie et la colique : on l'appliquait aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs et pour guérir la gale (Condroz).

Le lèchement du chien passait pour déterger et adoucir les vieux ulcères des jambes et guérir merveilleusement des plaies où d'autres remèdes avaient été inefficaces (Huy).

Pour soulager le rhumatisme, on enveloppait le membre malade d'une peau de chien (Petit Thier).

On préparait la peau du chien, et l'on en confectionnait des gants que l'on croyait propres pour amollir et adoucir la peau des mains, et pour en guérir les démangeaisons (Ardenne).

XIII. — LE CHIEN DANS LE BLASON POPULAIRE

Les autochtones de Villers-le-Gambon sont blasonnés « lès tchés d'Villé », à cause de leur caractère querelleur. Un jour, un « tché d'Villé », passant par Sart-en-Fagne, — dont les habitants sont surnommés *lapins* pour leur timidité et leur bonasserie — aperçut une ménagère occupée à couper des choux dans son jardin. Il l'interpella et la complimenta sur ses beaux légumes puis ajouta : « Quel dommage qu'ils soient rongés par « les lapins ». Le courtif de la bonne femme étant situé à la lisière d'un bois, la villageoise ne comprit tout d'abord pas l'allusion méchante mais, par après, elle sentit la piqure et, déchaînée, se mit à crier : « A moi, Picard ! » Le « tché d'Villé » déguerpit lestement, car déjà plusieurs « lapins » accouraient pour lui faire payer chèrement sa raillerie.

Les habitants de Solre-sur-Sambre sont appelés les « *kîés-d'Soubre* ».

Ceux de Bolland crient à l'adresse de leurs rivaux de Herve :

A bns lès Héyurlins
Qui magnet des crêves tchins !

Les naturels de Libin sont surnommés les « *tchins* » uniquement pour la recherche de la rime entre le sobriquet et le nom de la localité.

Les bonnes gens de Neffe, faubourg de Dinant, sont appelés les *tchins d'Neffe*, en raison de leur avarice proverbiale.

Les aborigènes de Herbeumont doivent à une aventure de chasse leur sobriquet de « *tchin-d'maûleu* ». En effet, un jour, un maladroit de ce village tua un chien à la place d'un sanglier.

Les indigènes de Baileux, en Hainaut, sont des « chiens », en opposition à ceux de Bourlers, village voisin, surnommés les « *chats* », parce qu'ils s'entendaient entre eux à l'instar de ces animaux.

Les jeunes gens de Sainte-Cécile, d'un caractère très hatoilleux, étaient appelés *hessenis*, du mot *bêsse*, qui se dit dans la région, d'un mauvais chien.

XIV. — SAINT ROCH, SAINT HUBERT
ET LE CHIEN

Saint Roch, patron des fripiers (Mons), des moissonneurs (Namur), des paveurs (Verviers), à cause de son nom « *rok* », est d'ordinaire représenté accompagné de son chien qui, quelquefois, porte un pain dans sa gueule ; la légende rapporte que, pendant que le saint habitait le désert, son fidèle compagnon lui rapportait tous les jours un pain remis par une main inconnue.

C'est dans la chapelle la « Trésorerie » de l'église de Saint-Hubert, que l'on garde la sainte étole ayant appartenu à l'apôtre des Ardennes. Cet ornement sacerdotal est un galon de soie blanche dont les extrémités sont ornées d'une riche dentelle terminée en franges, formant six globules de soie dorée ; le dessin du tissu est très varié et, de distance en distance, il s'y mêle un fil d'or qui orne le tissu dans toute sa largeur.

Une parcelle, la plus mince soit-elle, enlevée à la sainte étole et introduite dans l'incision faite au front d'une personne mordue par un chien enragé, était considérée comme un remède souverain, à la condition que la personne qui subissait cette opération appelée « la taille », observât soigneusement les dix prescriptions de la « neuvaine de Saint-Hubert ».

1° La personne qui était « taillée », devait se confesser et communier sous la conduite le bon avis d'un sage et prudent confesseur qui pouvait en dispenser :

2° Elle devait coucher seule en draps blancs et nets, ou bien toute vêtue lorsque les draps n'étaient pas blancs :

3° Elle devait boire dans un verre particulier, et ne devait point baisser sa tête pour boire aux fontaines ou rivières, sans cependant s'inquiéter, encore qu'elle regarderait ou se verrait dans les rivières ou miroirs :

4° Elle était libre de boire du vin rouge, claret et blanc mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure :

5° Elle pouvait manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc, male d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles, comme harengs, saurels, carpes, etc., des œufs cuits durs : toutes ces choses devaient être mangées froides : le sel n'était point défendu :

6° Elle pouvait laver ses mains et se frotter le visage avec un linge frais : l'usage était de ne pas faire sa barbe pendant les neuf jours :

7° Il ne fallait pas peigner ses cheveux pendant quarante jours, la neuvaine y comprise :

8° Le dixième jour, il fallait faire délier par un prêtre le bandeau qui maintenait la parcelle de la sainte étole sur le front, le faire brûler et en jeter les cendres dans la piscine :

9° Il fallait observer, tous les ans, la fête de Saint-Hubert, qui se célébrait le troisième jour de novembre :

10° Et si la personne recevait de quelques animaux enragés la blessure ou morsure qui allait jusqu'au sang, elle

devait faire la même abstinence l'espace de trois jours, sans qu'il lût besoin de revenir à Saint-Hubert.

La personne taillée pouvait donner répit ou délai de quarante jours à toutes personnes mordues à sang par un chien enragé.

Pendant ce répit, la maladie ne faisait aucun progrès, mais avant l'expiration de ce terme, il fallait venir se faire tailler à Saint-Hubert ou recourir de nouveau au répit de quarante jours, car seuls les numoniers desservant la chapelle de Saint-Hubert pouvaient donner le répit à vie. Du reste, les personnes taillées ne pouvaient le donner que pour quarante jours mais, néanmoins, elles avaient la faculté de le répéter de quarantaine en quarantaine.

On voyait des familles entières faire le métier de ce qu'on appelait « donner le répit ». Ce répit passait pour tenir la rage en échec jusqu'à ce qu'on ait gagné la ville de Saint-Hubert. Ces familles se croyaient ou se disaient parentes ou alliées de celle de saint Hubert. Aucune d'elles, disait-on, ne mourait de la rage. Quand une personne avait été mordue de quelque bête enragée et que, par des empêchements légitimes, elle ne pouvait sitôt se rendre dans l'église de Saint-Hubert, elle devait sur-le-champ aller trouver quelqu'un, qui eût été taillé de la Sainte-Etole et lui demander le répit. On se mettait à genoux devant la personne qui avait été autrefois taillée, soit homme, soit femme, comme représentant le grand saint Hubert, et on lui demandait répit de la rage. Alors cette personne répondait, en faisant le signe de la croix sur le malade prosterne : « Allez, je vous donne et vous accorde répit pour quarante jours, au nom de Dieu, de la sainte Vierge Marie et du glorieux saint Hubert. » Si la personne n'était pas en âge ou en état de demander le répit, le plus proche parent pouvait le demander en son nom. Ce répit ne durait que quarante jours, à moins qu'on ne le fit renouveler ou que l'on allât en personne à Saint-Hubert. Aux moines de ce lieu était réservé le privilège d'accorder un répit de plusieurs années. Ce répit, disait-on, suspendait l'effet de la rage, qui, sans cela, se manifestait dans les quarante

jours qui suffisaient pour faire commodément le voyage.

Dans le Hainaut, lorsque les enfants rencontraient un chien errant ils psalmodiaient :

Grand saint Hubert,
Qui est dans sa chapelle,
Qui nous voit, qui nous appelle,
Grand chien,
Petit chien,
Passe ton chemin,
Je ne te fais rien.

A Godarville, lorsqu'on apercevait un chien suspect, on récitait la prière suivante :

Saint Hubert glorieux !
Dieu le Fils fait l'amoureux,
Trois choses il nous défend,
L'Élu du serpent,
Cette bête enragée
Qui ne peut pas plus nous opprimer
Que les étoiles du ciel !
Ainsi soit-il !

Monsieur saint Hubert
Qui est en sa chapelle,
Qui m'appelle,
Qu'il veuille me garder de trois choses :
Du tonnerre et de l'éclair
Et de la mauvaise bête courante (chien),
Qu'elle ne puisse pas plus m'approcher
Que la petite étoile du ciel.

(Herve.)

Bon saint Hubert qui siège en sa chapelle,
Qui nous hèle et qui nous appelle,
Qu'il me garde du tonnerre,
De l'éclair,
Du mal de dents,
Du mauvais serpent,
Des chiens enragés,
Qu'ils ne puissent m'approcher,
Non plus que les étoiles du ciel
Et du Paradis, Amen.

(Bastogne, Ardenne).

Grand saint Hubert
Qui est dans sa chapelle
Qui nous voit, qui nous appelle.
Grand chien,
Petit chien,
Passe ton chemin,
Je ne te fais rien.

Hainaut).

Bienheureux saint Hubert
Que le bon Dieu en fut fier
Contre trois choses me défend :
Du loup et du serpent,
Du mauvais chien enragé
Qu'il ne me puisse approcher
Plus que les étoiles du ciel

(Nivelles).

XV. — LE CHIEN DANS LES JEUX POPULAIRES

Les Combats de chiens.

Ce genre de sport cruel n'a pas joui en Wallonie de la même faveur qu'en Angleterre, voire en France où il paraît s'être introduit à Paris, vers 1888, pour gagner Roubaix et se répandre à Montaleux, dépendance de Mouscron et aux Bollons, dépendance de Herseaux, localités de la Flandre wallonne, où il était pratiqué en 1894. Ailleurs, nous n'en avons pas trouvé trace.

Les notes que nous avons découvertes dans un numéro de l'« Illustration » de l'époque, permettent de situer l'atmosphère ainsi que le cadre particuliers et les péripéties de ces combats aussi inhumains que singuliers.

Le champ clos, rapporte le chroniqueur, était installé dans la cour ou le jardin d'un cabaret d'apparence fort modeste, que rien ne désignait à l'attention du public, hormis un chapeau planté au-dessus de l'enseigne pour la circonstance. L'arène était au milieu de la cour et d'une simplicité extrême : un quadrilatère de cinq mètres de côté, formé par des tables et des planches. Les intéressés, c'est-à-dire les propriétaires des animaux engagés, fai-

saient galère à l'intérieur de ce rempart ; les simples spectateurs étaient groupés en pourtour à l'extérieur. Là-bas, sous le hangar, deux graves personnages se tenaient près de la bascule ; c'étaient les peseurs impartiaux et équitables. Car le poids de la bête avait évidemment une importance considérable ici, tout comme celui du boxeur dans un match, et l'on compensait minutieusement par des surcharges proportionnelles les inégalités spécifiques des champions à quatre pattes.

Cette délicate opération terminée, poursuit le narrateur d'un combat, les rangs de la foule s'ouvrent pour laisser passer les deux adversaires tenus au collier par leurs propriétaires respectifs. L'un des quadrupèdes est un dogue d'assez grande taille ; il a le cou entouré d'une cravate renfermant de la grenaille de plomb, parce que, plus lourd que son adversaire on lui a imposé une surcharge graduée. L'autre est un bull-terrier remarquablement râblé.

Soulignons en passant que, la veille du combat, on ne donnait rien à manger aux combattants ; le jour même, on leur faisait avaler des cruds crus et on les frottait avec de l'alun pour les rendre étiques, nerveux et féroces.

Le bull est français, le dogue est belge ; le tournoi est donc international, les enjeux alléchants, les paris nombreux, l'attention passionnée.

Chacun des cornacs a pris position à l'une des extrémités de l'arène, couché sur sa bête qu'il retient avec peine, et de chaque côté de nombreux spectateurs font la haie.

— Êtes-vous prêts ? crie le président de l'association, un roubaisien.

— Oui ! répondent les bestiaires.

— Allez !

Les deux chiens, l'œil mauvais, partent comme des flèches, avec un rugissement de fauve au fond du gosier. Mais ils ne se heurtent pas, comme on pourrait s'y attendre. Leur tactique est de se tourner. Mais chacun d'eux à la même pensée, les deux manœuvres se neutralisent presque toujours. Alors les combattants s'empoignent, se renversent, s'étreignent, se roulent avec des rauquements féroces, jusqu'à ce que l'un soit parvenu à *coiffer* (= se dit quand un chien saisit un animal par les oreilles et le porte à terre) l'autre ou à le *sous-coiffer* (= lui saisir la gorge à pleine gueule). Celui qui est ainsi tenu est déclaré vaincu, et aussitôt les propriétaires s'élancent pour séparer les combattants et empêcher les choses de tourner au tragique, ce qui n'est pas toujours commode.

Le dogue en champ clos ne dispose pas, en effet, du discernement et de la modération réfléchie, et il ne saisit pas toujours exactement la différence qu'il y a entre le simulacre et la réalité.

Et si l'autorité hypnotique du maître n'intervenait pas en temps opportun, le vainqueur pousserait la logique jusqu'à ses conséquences extrêmes, et il y aurait certainement mort de chien.

Mais de semblables excès n'arrivent jamais ou ils sont du moins très rares. Il n'en faut pas conclure cependant que les combattants sortent indemnes de ces luttes de gueules : le sang y coule et plus d'un brave en emporte des blessures qui l'estropient et lui méritent les invalides sous forme d'une niche où il termine ses jours dans les fonctions moins nobles, mais aussi plus paisibles, de simple chien de garde.

Ajoutons, pour conclure, que ces combats n'ont pas toujours lieu dans le cirque en miniature que nous venons de décrire ; très souvent — par crainte de la police qui n'est pas toujours tolérante — les amateurs de ce spectacle doivent se contenter d'une simple salle blanchie à la chaux et sur le plancher de laquelle on répand de la sciure de bois pour empêcher les combattants de glisser.

Concours de chiens ratiers.

Il y a une quarantaine d'années, on organisait dans la Hesbaye plus particulièrement, des concours de chiens ratiers. Dans une grande cage, dans laquelle on avait lâché un ou deux rats, on introduisait un chien. Le vainqueur était le concurrent qui avait mis le moins de temps pour mettre à mort le ou les rats encagés (Hesbaye, Huy, Spa).

Concours de chiens de bergers.

Chaque chien, secondé par son berger, avait à faire franchir une prairie à un troupeau de moutons et par une piste semée d'obstacles, disposée en S, limitée latéralement par deux raies de charrie, d'ailleurs large de six mètres et longue de 400 mètres. On proclamait vainqueur de cet exercice le chien qui avait mis le moins de temps à faire exécuter correctement cette manœuvre à son troupeau (Ardennes).

Combats de chiens et de blaireaux.

Dans les années 1880, les blaireaux pullulaient dans le Condroz. Les paysans de la contrée en captivaient vivants en vue de luttes entre chiens et blaireaux, que l'on organisait à cette époque.

George Laport, dans « La Vie Wallonne », a décrit ainsi ces « blairmachies » d'il y a soixante ans :

Le dimanche, dans un des voisin de sa maison à Fraiture, le garde Sarlin combinait ces joutes.

Un tonneau renversé faisait office de tisonnière. Le blaireau se retranchait au fond. Un ou plusieurs chiens s'avancèrent, attaquaient la bête, tandis que tous les rustres conviés suivaient anxieusement les péripéties du duel. Les coups de dents dont le blaireau harponne les cabots sont terribles, entraînant parfois pour le chien la perte d'un membre. Un jour, un « taison » mit successivement hors de combat trois mâties, sur quoi Sarlin lui en envoya à la fois trois autres. Après un assaut qui dura plusieurs minutes, les aboyeurs parvinrent à étrangler le défenseur de la futaie.

Ces tournois qui se tenaient assez régulièrement, rendirent le père Sarlin célèbre dans le Condroz. Les villageois venaient de cinq lieues à la ronde pour assister à ces « blairmachies ».

Souvent un ternen, maître d'un chien dont l'arrogante réputation éloignait les rôdeurs de la métairie, s'amenait à Fraiture, avec son meilleur, pariant qu'en un tour de guirle il enverrait le taison dans l'autre monde. Les paris s'engageaient et tout en faisant sa mise on subtilait les requilles de pèkèt. Le campagnard affirmait que son auxiliaire était la terreur des sangliers ; certes, il ne ramènerait pas devant un malheureux blaireau. Hélas ! plus d'un de ces hargneux seigneurs de la niche s'en retourna fort mal en point ou ne retourna pas du tout. Les gagnants se gaussaient alors du fanfaron étranger. Que de fois le propriétaire du chien défunt, l'esprit surexcité par les nombreuses libations, furieux d'être débarrassé d'un aussi précieux gardien, prétendait qu'il avait été victime d'un mauvais tour ! Une querelle s'amorçait, on en venait aux mains et une rixe en règle terminait la séance.

« Ces sortes d'exhibitions plaisaient à la population qui recherchait les blaireaux en tous lieux. »

Les chiens de la Cascade de Coo.

Dans son *Guide du voyageur en Ardennes*, Jérôme Pimpurniaux raconte son excursion dans les Fagnes, la Marche et l'Amblève en septembre 1853, et narre cette scène qu'il situe à la Cascade de Coo :

« Les voyageurs ici sont assaillis avec une incroyable impertinence par les gens du village, qui viennent tendre la main et offrir de précipiter dans le gouffre écumeux quelque malheureux animal. Au moment où nous arrivions, ce spectacle inhumain venait d'être

donné à deux étrangers, au détriment d'un petit chien, qui était là snignant et grelottant au soleil : il appartenait à une vieille femme, et nous admirions l'air de triste résignation avec lequel ce pauvre être souffreteux était venu, l'épreuve passée, se coucher aux pieds de sa barbare maîtresse, et les reproches suppliants que son oeil craintif semblait lui faire. Inaccessible à la pitié, la vieille proposa de lui faire recommencer le saut périlleux auquel il paraît habitué, mais où il restera infailliblement quelque jour. Je lui reprochai assez rudement sa cruauté :

— Que voulez-vous, mon bon monsieur ? me dit-elle. C'est mon gagne-pain.

À un tel argument, je ne trouvai pas de meilleure réponse à faire que de lui donner une pièce de monnaie en paiement du spectacle refusé ! »

Nous nous demandons si le plus cruel, n'était pas ce lui qui donnait de l'argent pour jouir d'un spectacle que la misère lui offrait pour être soulagée.

Dans ses « Ruines et Paysages » postérieurs au *Livre de Pimpurniaux*, Eugène Gens relate à son tour le pénible spectacle qu'il vit à la Cascade de Coo :

« ... Deux de ces femmes, dit-il (il s'agit de mendiante) tenaient des chiens dans leurs bras et m'offraient de les jeter dans la cascade, l'une pour un franc, l'autre pour la moitié : sur mon refus, la première baissa son prix : huit sous, la seconde le mit à six. Les pauvres bêtes dont le supplice était ainsi mis au rebais, grelotaient d'anxiété et me regardaient d'un air suppliant. Je compris leur prière muette et malgré la féroce insistance de leurs propriétaires, qui m'assuraient que ce plongeon n'offrait aucun danger, je ne consentis à leur donner le petit sou qu'elles réclamaient, qu'à la condition expresse qu'elles mettraient immédiatement leurs chiens en liberté. Mais cela ne faisait pas l'affaire des gamins qui avaient compté sur ce spectacle pour leur propre amusement. Les chiens ayant été déposés à terre, le premier s'enfuit, toutes jambes, l'autre ayant eu l'imprudence de rester auprès de sa maîtresse, un gamin l'empoigna par la nuque et, malgré ses cris et ceux de la femme, le lança dans l'écume de la cascade. J'eus un serrement de cœur : je crus la malheureuse bête broyée et noyée ; mais, en moins d'une minute, je la vis apparaître de l'autre côté du gouffre, poussé rapidement par le courant qui alla l'échouer doucement sur les cailloux de la grève. Elle étendit deux ou trois fois, se secoua et prit au galop le chemin de sa demeure ».

XVI. — LE CHIEN DANS L'HISTOIRE LOCALE

Dans l'histoire de nos villes ou bourgs de Wallonie, le chien a parfois tenu un rôle que nous ne pouvons passer sous silence.

Le Chien de Jean de Nivelles.

Ce chien est trop célèbre pour que nous ne sentions pas de le situer exactement dans l'histoire de l'une des plus charmantes villes de Wallonie.

On s'est demandé s'il existe un rapport entre le jacquemart « Jean de Nivelles » et le chien lameux « qui s'enfuit quand on l'appelle » d'une part et le héros de la chanson populaire et du dicton français, d'autre part.

A la question posée, tous les érudits ont répondu négativement et dans le numéro spécial consacré à Nivelles, par le Folklore Brabançon, en 1929, M. Charles Gheude épouse leur thèse.

Du reste, sans doute aucun, la locution proverbiale et la chanson aux couplets si naïfs et au rythme musical si franc puisent leur origine dans un fait historique qui ne relève pas de la cité des « Aclots ». En l'occurrence, en effet, il s'agit du fils aîné de Jean II de Montmorency, appelé Jean de Montmorency et sire de Nivelles, de par une propriété qu'il tenait de sa mère.

Lors de la « Ligue du Bien Public », en 1454, le fils entra dans le parti du Comte Charolais et porta les armes contre Louis XI. Somme de rentrer dans le devoir et de servir le Roy, il se serait enfui et son père l'aurait honni et traité de « chien ».

Il n'y a donc aucune corrélation entre ce Jean de Nivelles, né vers 1422 et mort en 1477, et le jacquemart nivellois dont l'origine se situe sinon en 1460 tout au moins en 1525, et dont l'appellation « Jean de Nivelles » n'apparaît, du moins officiellement, qu'en 1613.

Comme « l'homme de cuivre », baptisé Djean dès l'origine déjà, frappait sur la cloche de l'horloge, les heures représentées par des statues qui ne se montraient que pour

disparaître à mesure que ce jacquemart semblait les appeler avec son marteau, on disait d'une personne qui se dérochait à son appel, qu'elle était *comme les heures de Djean*. Le populaire qui abrège volontiers les termes, même aux dépens du sens, supprima les heures, en attribuant le rôle qui leur appartenait à Djean et cela d'autant plus que les faits et gestes du sire de Nivelles étaient à ce moment connus par le dicton qui courait le pays roman de Nivelles.

La garde d'honneur de sainte Rolande.

La légende locale a gardé, touchant la vénération vouée à sainte Rolande, le souvenir d'un épisode auquel on rattache aussi l'origine d'une des traditions du pèlerinage.

Un berger de la ferme de Villers-Poterle surpris par un orage se réfugia avec ses chiens de garde dans une des nombreuses chapelles érigées au culte de la sainte.

Comme le berger s'ennuyait en ce lieu, l'esprit malin lui suggéra de placer pour se divertir un des quadrupèdes sur l'autel, après avoir imité les gestes du prêtre à l'offertoire.

Au moment où le chien, couché de tout son long, battait joyeusement le tabernacle de sa queue, des mains mystérieuses armées de gaulles, émergèrent de la muraille. A leurs aspect, l'animal hurla tellement que les vitres de la chapelle en tremblèrent.

Le berger épouvanté, voulut fuir, mais par un étonnant prodige, il ne put détacher ses pieds du sol. Les mains vengeresses s'abattirent sur lui, et lui firent de cruelles blessures d'où le sang s'échappa en abondance. Tout meurtri, le profanateur tomba devant l'autel, implorant le pardon de sa faute, qu'il promit de racheter en couchant pendant sept ans sur une échelle.

La légende ne dit pas si le vœu fut consommé, mais elle affirme que, pour expier le sacrilège perpétré par leur aïeul, toutes les générations issues du berger, qui eut une

« multitude d'enfants aussi innombrable que les étoiles du ciel » devant, jusqu'à complète extinction de la race, accompagner partout où ils seront portés, les restes de la bienheureuse.

C'est en mémoire de ce fait que deux officiers à cheval, tenant chacun un lançon à banderolles, escortent la chasse durant tout le cours de la procession.

(Gerpinnes)

En l'église paroissiale de Saint-Vith, une pierre tumulaire orne le mur du chœur : elle représente un chevalier fervestre et priant agenouillé sur son fidèle lévrier. On affirme que cette effigie est celle d'un personnage qui jadis acheta le district entier pour deux chiens de chasse. On ne fait plus de semblables marches aujourd'hui.

Le Chien Roux

C'est ainsi que dénommaient les Liégeois, leur prince-évêque, César-Constantin Hoensbroeck, élu en 1784.

C'était le 15 août 1789, date des signes avant-coureurs de la Révolution liégeoise : des rassemblements tumultueux s'étaient formés. Le 17, la cocarde rouge et jaune aux couleurs de la ville, était portée ostensiblement par les manifestants. Le 18, les deux bourgmestres, Ghaye et de Villenfagne de Surin, étaient expulsés de l'Hôtel de Ville et le peuple voulait appeler Chestrel et Fabry à cette magistrature. Une députation de la nouvelle régence était envoyée au château de Seraing, résidence d'été des princes-évêques, pour engager Hoensbroeck à revenir à Liège et donner son adhésion à l'acte de la régénérescence nationale.

A la fin du jour, on signala l'arrivée du Prince. Ses chevaux furent dételés au quai d'Avroy, près de la chapelle

du Paradis. Sa voiture, traînée à bras, était entourée d'une foule immense, d'où s'échappaient les cris de :

— E l'ewe ! Hertchiz-l'è Moûse, li rossé tchin ! (A l'eau ! Traînez-le dans la Meuse, le chien roux !)

Le Chien des Grottes de Freyr.

Vers 1820, un petit chien de chasse s'étant mis à la poursuite et laissait passer le jour. C'était par cette étroite ouverture que plusieurs jeunes gens étaient descendus au moyen de cordes, et étaient allés chercher un refuge contre la circonscription de l'Empire.

Vers 1820, un petit chien de chasse s'étant mis à la poursuite d'un renard, entra dans un terrier. On entendit un bruit sourd, inconnu, mystérieux. C'était le chien qui s'était perdu dans les profondeurs de la terre, où l'écho de sa voix retentissait d'une manière étrange. On élargit le terrier, on ouvrit une tranchée, et l'on découvrit de belles et longues galeries où l'on trouva les vestiges des cérémonies d'un culte païen, que l'on supposa être celui de la Freya scandinave, déesse de l'amour et de la liberté.

XVII. — LE CHIEN DANS L'ENIGME POPULAIRE

Pourquoi est-ce qu'un chien tourne trois tours avant qu'il ne se couche ?

— Parce qu'il ne sait où est le chevet ni les pieds de son lit. (Liège)

Dinez v' vosse linwe es tchin ? est la question que l'on pose pour savoir si l'interlocuteur est à quia, s'il renonce à trouver la réponse demandée.

Elle signifie : « Votre langue vous est-elle inutile, renoncez-vous à vous en servir, n'est-elle plus bonne que pour le repas des chiens ? (Liège)

XVIII. — LE CHIEN DANS LA FLORE WALLONNE

Le mot *tchin* (= chien) entre dans une foule de noms de plantes de notre flore. Comme il s'en faut que toutes ces dénominations présentent un sens clair et qu'il y ait des rapports évidents entre le signe et la chose signifiée, nous avons cherché à expliquer ces rapports et à identifier le nom et l'objet et à deviner le sens des noms obscurs.

A-d'tchin, nom masculin. Muscari chevelu ; muscari comosum Mill. (Vierset-Barse).

Ainsi appelé parce que sa racine est un bulbe d'un goût amer et désagréable.

Brokète-di-tchin, n. fém. Arum vulgaire ; arum maculatum L. (Couthuin).

Ainsi appelé pour ses fleurs qui forment par leur réunion un spadice porté sur une hampe radicale et entouré d'une spathe membraneuse qui figure la verge d'un chien.

Bwès-d'tchin, n. masc. Erable champêtre ; acer campestre L. (Marche).

Ainsi appelé parce qu'il est dur et doué d'une grande ténacité.

Pour les mêmes raisons, on dénomme aussi *bwès-d'tchin*, le nerprum bourdaine, rhamnus frangula L. (Couthuin) et le fusain d'Europe, evonymus europaeus L. (Warret-l'Evêque).

Cabu-d'tchin, n. m. Mercuriale annuelle ; mercurialis annua L. (Jambes).

Ainsi appelé parce que c'est une mauvaise herbe à odeur désagréable dont les chiens peuvent seuls faire leurs délices.

Camamète-di-tchin, n. f. Anthémide cotule ; anthemis cotula L. (Tihange).

Ainsi appelée pour son odeur forte et repoussante qui la fait rejeter des bestiaux et qui ne pourrait plaire qu'à des chiens.

Chêrlouy-dé-tchin, n. m. Ethuse ; petite-cigue ; aethusa cynapium L. (Moha).

Ainsi appelée pour la forme de ses feuilles et le mépris que l'on en fait.

Chêrlouy-di-tchin, n. m. Ethuse petite-cigue ; aethusa cynapium L. (Gelbressée).

Ainsi appelé parce que ses bulbes palmés figurent les testicules au plus bon pour les chiens.

Coyons-d'tchin, n. m. pl. Orchis mâle ; orchis mascula L. (Moha).

Ainsi appelé parce que les bulbes palmés figurent les testicules d'un chien.

Dints-d'tchins, n. m. pl. Chiendent officinal ; agropyrum repens P.B. (Hesbaye, Condrez).

Ainsi appelé à cause de certaines griffes qui croisent sur sa racine et qui ressemblent à des dents de chien.

Dint-d'tchin, n. m. Renoncule rampante ; ranunculus repens L. (Beha).

Ainsi appelée parce que cette plante est aussi difficile à extirper que le chiendent.

Frumint-d'tchin, n. m. Chiendent des chiens ; agropyrum caninum Beauv. (Loyers).

Ainsi appelé à cause de l'habitude qu'ont les chiens de se purger avec cette plante.

Grognon-d'tchin, n. m. Muflier à grandes fleurs — Antirrhinum majus L. (Moha).

Ainsi appelé parce que son fruit a la figure d'une tête de chien.

Gros-dints-d'tchin, n. m. Fromental ; arrhenatherum elatius M. et R. (Huy).

Ainsi appelée pour ses racines rampantes et fibreuses dont certaines griffes rappellent de grosses dents de chien.

Linwa-di-tchin, n. f. Plantain lancéolé ; plantago lanceolata L. (Erpent).

Ainsi appelé parce que les feuilles ont la figure de la langue d'un chien.

Linwa-di-tchin, n. f. Cynoglosse officinale ; cynoglossum officinale L. (Rivière).

Ainsi appelée parce que ses feuilles ont la figure de la langue d'un chien.

Marguèrite-di-tchin, n. f. Inule année ; inula helianthemum L. (Beez).

Ainsi appelée pour ses fleurs jaunes radiées qui rappellent celles de la marguerite et parce qu'elle exhale pendant les chaleurs et quand on la froisse une odeur forte et peu agréable qui ne peut plaire qu'aux chiens.

Mostaude-di-tchin, n. f. Cramon ; cochlearia officinalis L. (Andenne).

Ainsi appelé parce que râpé et pressé, il s'en dégage une odeur violente que forme une essence sulfurée analogue à l'essence de moutarde et qui irrite les yeux.

Ouy-d'tchin, n. m. pl. Antennaire dioïque ; antennaria dioica Gaertn. (Wierde).

Ainsi appelée pour ses fleurs blanches ou légèrement purpurines qui figurent des yeux de chien.

Porla-d'tchin, n. m. Asphodèle rameux ; asphodelus ramosus L. (Huy).

Ainsi appelée parce que cette plante vénéneuse a la racine à tubercules allongés et fasciculés, la tige à feuilles uniformes qui rappellent le poireau.

Pwèxon-d'tchin, n. m. Aconit napel ; aconitum napellus L. (Villers-le-Bouillet).

Ainsi appelé parce que cette plante est très toxique et susceptible d'empoisonner un chien.

Ronha-di-tchin, n. f. Rosier des chiens ; rosa canina L. (Saint-Georges).

Ainsi appelé parce que ses racines étaient autrefois vantées contre la rage.

Rôsi-d'tchin, n. m. Rosier des chiens ; *rosa canina* L. (Heshaye, Condroz).

Ainsi appelé parce que ses racines ont été jadis considérées comme un remède contre la rage.

Salade-di-tchin, n. f. Chiendent officinal ; *agropyrum repens* P. B. (Hemptinne).

Ainsi appelé parce que les chiens se sentant malades en mangeant les feuilles qui les purgent et les guérissent.

Surale-di-tchin, n. f. Oscille sauvage ; *rumex acutus* L. (Liège).

Ainsi appelée parce qu'elle est très âcre et très amère.

Tchin-tchin, n. m. Fruit de l'airelle ponctuée ; *vaccinium vitis-idaea* L. (Stavelot, Malmédy).

Ainsi appelé par redoublement enfantin pour *trambâche-du-tchin* (= myrtille de chien).

Tchin'léys, n. f. Colchique d'automne ; *colchicum autumnale* L. (Trois Ponts).

Ainsi appelée parce qu'il s'élève de ses feuilles et immédiatement de la racine, trois ou quatre tuyaux qui s'évanouissent ou s'évasent vers le haut en six parties et font penser à une chiennée (= tchin'léys).

Violette-di-tchin, n. f. Violette de chien ; *viola canina* L. (Liège).

Ainsi appelée parce qu'elle n'a pas d'odeur.

XIX. — LE CHIEN DANS LE VOCABULAIRE WALLON

Le chien est appelé :

Tchin (Liège, Huy, Namur), *ichène* (Heshaye), *iché* (Jodoigne), *ichi* (Nivelles), *iché*, *ichiye* (Borinage), *iché*, *kie*, *kié*, *kien* (Mons), *lien* (Tournai), *icht-n* (Centre).

Étym. du latin *canem*.

Par analogie, le mot *tchin* s'applique :

1. Chien de fusil (Liège, Namur, Huy).
2. Pièce mobile qui sert à immobiliser une berline sur le rail ou dans la cage de mine (Liège).
3. Mégot (Namur) : un jeu de palet, les deux lignes perpendiculaires qui bornaient aux 2 extrémités, la ligne appelée *pwèle* sur laquelle on lançait les palets (Namur).

4. Avare, ladre (Namur).

5. Sorte de sergent à l'usage du tonnelier (Ciney).

6. Brosse des blanchisseuses, ainsi appelée parce qu'elle était faite de racines de chiendent (Huy).

A Mons, on appelait *kié* le fer plat qui faisait partie du métier à tisser.

Dans le Borinage, on dénommait *tché* une sorte de chariot ou de brouette dont on se servait dans les mines.

Dans le Centre, li *tchit-n* est une épargne cachée.

La chienne s'appelle :

Lêhe, *tchéne*, *tchine*, *ine* mère di *tchin* (Liège), *niche*, *tchine*, *liche* (Namur), *lêche* (Huy, Jodoigne), *niche* (Ardennes, Mons), *liche* (Nivelles, Mons, Tournai).

Étymologie : *lêhe*, *liche*, *niche*, de l'ancien français *leisse*, *lische*, peut être du latin *lyeisca*, altéré en *liscu*, comme le propose Jean Haust.

Le chiot est appelé à Liège :

lêh'rê, chiot mâle ;

lêh'rête, chiot femelle.

Étym. : radical *lêhe*.

Dans le langage des enfants, le chien est dénommé :

Tata (Liège), *têlê* (Namur), *têlê*, *téléys* (Mons), *wawave* (Huy).

Étymologie : Il faut voir dans ces mots des onomatopées imitant les aboiements du chien.

Dans ce vocabulaire relatif au chien, il convient de mentionner encore quelques noms, des adjectifs, et quelques verbes et des expressions familières.

Le chien mâle ne se dénomme pas seulement à Liège, un *mâye-di-tchin* (mâle de chien) mais encore *gô*, substantif masculin, de l'ancien français *gou*, même sens.

La chienne en chaleur est appelée, à Glons, *brade*, substantif féminin, de l'ancien français *brade*, derrière.

Monât, adjectif et substantif (Liège). Qui n'a qu'une oreille (du franç. *monaut*, même sens).

Malchus, subst. masc. (Liège). Qui n'a qu'une oreille (de Malchus à qui saint Pierre coupa une oreille).

Marcus', subst. masc. (Liège). Qui n'a qu'une oreille (altération du précédent).

Clabâd, subst. masc. (Liège). Chien qui aboie mal à propos. (De l'allemand *klaffen*, bavarder, faire du bruit).

Couè, subst. masc. (Liège). Chien auquel on a coupé la queue.

Tnupe, subst. masc. (Liège). Chien auquel on a coupé la queue.

Tchini, subst. masc. (Liège). Chenil.

Syn. *houbète*, *trô-d'tchin* (Liège), *garène*, *cabone* ou *cayule d'tchin* (Centre).

Tchin'léye, subst. fém. (Liège). Chiennée.

Cu-d'tchin, subst. masc. (Namur). Veillote.

Tchin'ler, *tchin'ter*, v. intr. (Liège). Folâtrer grossièrement.

Soup'ter, v. intr. (Centre). Flairer, en parlant du chien.

Lacer, en parlant du chien, se dit :

Ecauer (Liège), *decaui* (Hay), *èkèwur* (Namur). (Rad. *cawe*, *cawe*, *kèwe*, du latin *cauda*, queue).

Bagni à la tchin, c'est à Namur, nager en plongeant alternativement les bras comme les chiens font avec les pattes.

Fé l'tchin (Namur), se dit pour : faire des niches, des farces.

Fô an tchin (Esneux, Sprimont), se dit pour : se coïsser pour acheter à haïre.

A Liège, on dit, dans le même sens, *mêlê d'pîd d'pourcé* et, à Villers-Sainte Gertrude, *fé ne pale*.

Stron-d'kin, subst. masc. (Lessines). Martinet commun. *Cypselus apus* L.

...

On peut se demander pourquoi le mot chien est devenu une insulte ?

C'est en effet un terme de mépris exprimant proprement des sentiments bas et méprisables mais qui se prend avec un sens injurieux quelconque, le plus souvent indé-

terminé : on dit, à Liège, *an tchin d'rafu*, *an mâva tchin*, *an havave tchin*, *in avère tchin*, *an mässî tchin*, *an vèrt-tchin*, *an fâ tchin*, *an malåde tchin*, *an flèrant tchin*, *an léd tchin*.

Il désigne aussi une personne tracassière, hargneuse, fatigante par ses plaintes ou ses exigences : c'est *an gri-gri tchin*, *an vîrê tchin*, *an ol tchin* qui n'est jamès content, *an soyant tchin*, *an tiéstou tchin*, (Liège).

Il dénomme encore un avare, une personne qui lésine : c'est *an tchin* ; ou bien une personne maltraitée et réduite à une sorte de domesticité honteuse : c'est *l'tchin dël muhone* ; ou bien encore une personne bassement servile : c'est *l'tchin dè mayeur*, (province de Liège, Hesbaye et Condroz).

L'expression de comparaison *come an tchin* signifie beaucoup, extrêmement, jusqu'à un fâcheux excès : *malåde come an tchin*, *sô come an tchin*, *vîker, man, rîgure, hâte, roter, trêli, si sâver, haûter come an tchin*, (Liège, Hesbaye, Condroz).

L'expression de *tchin* précédée d'un substantif, se dit pour exprimer un excès en mal, un caractère détestable dans un genre quelconque : *an mèsî d'tchin*, *in oumeûr d'tchin*, *ine vèye d'tchin*, *ine sâlêye d'tchin*, *ine tchitchê-drêye d'tchin*, *ine sope d'tchin*, *ine fin d'tchin*, (Liège).

XX. — LE CHIEN DANS LA TOPONYMIE

Le mot chien n'intervient pas beaucoup dans la dénomination des lieux dits de Wallonie. Pour notre part, nous n'avons relevé que quelques cas.

Il s'agit tout d'abord de *Noir-Chien*, hameau du village d'Orel, situé dans un charmant vallon, sur la route de Bouillon à Fraire et de Blesmes à Agimont, à six kilomètres au nord de Fléennes et d'une dépendance de Nalinnes. En l'occurrence, nous conjecturons même que le mot chien n'est pour rien dans ce nom de lieu, et que nous sommes en présence d'une altération ou d'une traduction

de Noirechain, comme il en existe un près de Mons, et dont l'étymologie est tout simplement *nordicus* « mansus », « habitation de Nordico », diminutif de Norbert.

Une autre appellation est appliquée par le populaire de Spa au bois qui s'étend sur la droite de l'allée de Raickein, occupant tout le mamelon compris dans le coude du Wayai à Marleau et dénommé *Bais de Chienent*. Pour ne pas scandaliser « les hobelins et les hobelines », on a d'ailleurs appelé *Promenade des Anglais* l'avenue forestière qu'on y a tracée.

Il y a aussi la *Chiennoterie*, dépendance de Chimay : *Chienstrée* ou *Chinstrée*, à Liège : du latin *strata*, chaussée : à Huy, le *chemin des Tchunisses*, du radical wallon *tchin*, et qui serait la « chiennerte ».

On relève encore *Chienruo*, à Huy, Jupille et Liernux : *Marais-mon-Chien*, à Rebaix : *Pré aux Chiens*, à Chimay : *la Roche du Chien*, à Waulsort : *rue des Chiens* à Huy et à Mensies : *ruelle des Chiens*, à Huy : *Roue-dès-tchêgnes*, à Xhendremael : *Roue-dès-tchins*, à Othée : *Trau du Chien*, à Avennes, Cliplet, Louveigné, Sprimont : *Tchin qui piche*, à Morlanwelz : *El Pont brin d'tchi-n*, à Houdeng-Almeries.

XXI. — LE CHIEN DANS LE LANGAGE PROVERBIAL

Il est certain que le chien a souvent inspiré notre langue proverbiale. Parmi les sentences populaires que nous avons recueillies, nous n'avons pas fait un choix des plus originales et des plus caractéristiques car nous reproduisons telles quelles celles qui nous sont tombées sous la main. Sans doute tous ces proverbes ne sont pas également bons. Il en est peut-être qui n'ont même aucune espèce de vertu mais ils ne détonneront pas dans notre laconique code de philosophie où ils n'ambitionnent de figurer que comme pur ironie et à la seule fin de nous faire sourire.

A. LIEGE

Qui m'inme, inme mi tchin — Brère come in-aveûle qu'a piêrdou s' tchin — Inte tchin èt leûp — Lès tchins sont todis tchèrdjis d'pouces — Esse li tchin à grand golé — Lès neûrs tchins corèt ossi vite qui lès blancs — I n'a rin d'parêy qu'on lèd tchin po bin hawer — Il est dè pays wice qui lès tchins hawèt plo d'zo l'cowe ou pol cou — Esse deûs tchins so 'ne ohé — I n'sâreût d'copler ou d'cower deûs tchins — Tchin qui hawe ni hagne nin — I brèt come li tchin d'avant d'avu l'côp — Tronler come on tchin qui tchèye — Tchin arèdji hagne tos costès — Bate li tchin d'avant l'hyon — I fât hoûler avou lès leûps èt hawer avou lès tchins — Pêche so m'tchin qu'in-ôte n'i vasse — Divins lès-ârmâs dès tchins on n'trouve nin sovint dès crosses — Fé on mèsti d'tchin — Qui vout avu dès djônes tchins qu'i lès-achève — Touiner à tchin — Esse come on tchin d'vins on djêû d'bèyes — Ottant d'esse hogni d'on go qu'd'ine lehe — Si t'es potchi haute dè tchin, patche pûr haute dèl cowe — C'èst come on tchin qui hawe après tot l'monde — Qwand on tchin hawe, is hawèt tos — Lès tchins ont lapé lès broûlis — I s'î étind come Pîcheou fève âs tchins — Vikes come on tchin — Li ci qui vout nèyi ou tawer s'tchin, dit qu'il èst-àrdji — Qwand on vout nèyi s'tchin, on dit qu'il a l'hôpe — On sêche al vûde âtoû d'nn tchin qui n'a nin dès poyêdjes — Halof-èn halof come lès Flaminds, à d'mây-come on tond lès tchins — On n'tap'reût nin on tchin à l'ouhe — Querêlè di tchins, is s'racamôdèt al sope — Qwand on vout bate on tchin, on trouve todis un baston — Nos tchins n'tchèssèt nin èssônne — C'èst l'tchin-leûp — Esse come li tchin qui s'tronle — Fé 'ne mène come on tchin qui tchèye dès bloukes — On l'a lousmé d'tos lès nos d'tchin à pus qu'ilidèle. Ele sipê'reut on tchin avou on tchapê — Volà 'ne bête cope po l'êtêr'mint d'nn tchin — On tchin louke bin in-èveûle el gueûye — Coula n'vât nin lès qwate fiêrs d'on tchin — Lèyi djôser lès djins èt hawer le tchins — Toumer à djêû come Califice à tchin — Tchin qu'est muert ni hagne pus — Tchin crêvé nshawepus — Diner in-ohé à on tchin après l'avu bateau — Li ci qui siève li tchin a todis lès-ohes — Mès parints (ou lès cuzins, ou lès wèzins) n'sont nin dès tchins — Diner s'pârt as tchins — Fé l'pârt de tchin — Dji v'frê louter vasse père pouri tchin — Riprinde dès poyêdjes dè tchin — Inn'aveût come dès poyêdjes so on tchin — Il èst-oniêsse come li tchin Godâ qui d'pîhive lès rosses n' feu — Vât mi èsse li biêrdji qui l'tchin — Qui vint d'tchin hawe — Totus les pouces sont s'moussêyes a minme tchin — Tot habitant lès tchins, on atrape dès pouces — C'èst sint-Roch èt s'tchin — Trêti come on tchin — Ovrer come on tchin d'claw'ti — Quand on vout bate on tchin on trouve bin ine coriê — On trouve todis 'ne vèrje (ou on bordon) qwand on vout bate on tchin — I va toumer dèl sope

di tchin — L'afère va tourner à tchin — Tchin fait tchin — On n'i sèt bate on tchin — S'inmer come tchin et tchêt — S'accomoder ou s'ètinde come tchin èt tchêt — On casu d'tchin — On n'veût qu'lu èt lès tchins avâ lès vâyes — Abèye so mitchin qu'il nye dès djônes — Rihagni come on tchin — Sûre come on p'tit tchin — I rote è cwèsse come lès tchins qui rim'nèt dal fièsse — Mâlèrefis come on tchin d'tchèrète — Si sèver come on vèssant tchin — Si bate come deûs tchins — N'alez nin raconter çoula à m'tchin èt à m'tchêt — C'est lu l'tchin dël mohone. — I n'èt nin tchin d'ès pônnes — I n'èt nin tchin d'ès cances — I n'a todis on tchin-leûp d'vins lès familles — Qui inme sint Roch inme si tchin — On n'dimande nin às tchins s'is volèt des côps d'baston — Miner 'ne vèye di tchin — Fé come li tchin qui hawe après l'bèrè qui lût — Fé âme di tchin — Fé l'robète èt l'tchin — Qwite po qwite, sope di tchin — Fer l'tchin — On laurd tchin — On n'a mây qui çou qu'on deût s'avu, c'est écrit sol cou d'on tchin.

R. NAMUR

Il a on tchin qui tchit dès caurs — I n'a nin on tchin qui tchît dès caurs — On n'vwèt qu'il èt lès tchins dins lès reûwes — Si r'wèti come dès tchins d'fayance — S'il èst mwê qu'il agne dins s'keûwe come fait nosse tchin — I n'mougne nin pus qu'on vi tchin — C'est-on-aradji tchin — Il est fait come on tchin qu'èva l'tièsse neûwe — On tchin crevé ni agne pus — Oû c'qu'i gn-a dès tchins qui aw'nut inèi, ci n'èt nin po rin — A sèt-eûres pa d'en l'une ou lès tchins aw'nut avou leu cu — Quand on tchin piche, l'ôte piche ossi — I gn-a vosse tchin qui pèle — C'est-on tchin d'couro qui awe — C'est-on bon tchin s'i v'leuve agni — C'est-one tchèrète à tchins — James bon tchin ni awe po rin — A canaye tchin, one coûte lache — On mwê tchin ni sèt ou agni — On bon tchin awe di li minme — I lait come lès tchins, i mougne çu qu'il a r'naudé — Li tchin a mougni s'plat 'néye d'on côp d'gueûye — On tchin a todis dël gueûye dins s'maujone — Tos lès tchins qui aw'nut ni agn'nut nin — Chwârchi s'tchin pos-awê l'pia — Il èst tchin come tot — Il est djalous come on tchin — Les tchins n'ont nin mougni lès tch'mins — On vi tchin ni candje nin di tch'min — C'est l'tchin dël maujone — Il èst d'Alsace ou lès tchins tch'y'nut d'laurpi — I gn-a qu'ès tchins qui s'bat'nut — Li Catriye n'est nin fête po lès tchins. — Ti n'èpètch'rès nin on tchin d'ower èt on minteu d'minti — Nosse tchin n'va-t-i nin tchire? — I va d'truviès come on tchin qui s'vint dal tchèsse — Tchin fait tchin — Fiez do bin à vosse tchin, i vos agn'rè dins lès djambes — Bon tchin tchèsse di race — C'est li qu'èst tot et l'tchin do Comandant d'Place n'èt pus rin — C'est-on ston d'tchin — On tchin n'fait nin dès tchèts — Si on tchin aveuve ça au s'keûwe, i coût aradji — C'est-on tchin d'race, i pèrè pol keûwe

— C'est come on p'tit tchin qui r'vint dal chije — Il a fait ça qu'on tchin n'aveuve nin valètchi s'eu — C'est do pwin d'tchin — C'est dël sope di tchin — Il èst là come on tchin al lache — C'est-on fait tchin — I fait l'tchin pos-awê dès ouches — On tchin fait todis deûs côps li tch'min — Il fait l'tchin — Il èst fait à ça come on tchin qui s'permwonne à pids d'tchau — Il a d'dja sti agni do tchin, à c'at'eûre i d'monde à l'èsse dël tchine — Is vol'nut awer come lès grands tchins — Si l'aragne aveuve come on tchin, èle ni pudreuve nin dès mouches — Gn'a rin d'té qu'on lèd tchin po bin awer — Ça n'vaut nin lès quate fièrs d'on tchin — Vosse tchin est fwart flatau — Lès mwê tchins on lès tint al lache — Po rin, lès tchins d'couro vont à maule — On tchin riwêre bin on-èveque — Li tchin vaût bin l'golé — Inte tchin èt leûp — Gn-a pus d'on tchin qui s'apèle Picard — C'est deûs tchins su on-ouche — I fait come lès tchins, i crye devant l'côp — C'est come on tchin qui awe après tot l'monde — Lès mwê tchins aw'nut come lès blancs — Tréner d'fréd come on p'tit tchin — C'est l'tchêt qui s'daure su l'tchin — Leus tchins ni tchèss'nut nin échone — L'oncha r'vint ou tchin — Taper l'laurd ou tchin — Lèyi là one saki come on tchin — On couyon tchin n'èt nin sovint creus.

C. NIVELLES

Vos direz in tchi d'monsieu — I va tout ankter come lès tchis — I pieut qu'ès tchis barrinent d'èstampé — Ça s'a co passé èl cinse rusque l'tchi bat l'bûre avê s'queue — Il a pus d'in tchi qui s'apèle Picard — Ète ossi lèsse qu'in tchi d'plomb — Ostant chi pourchas qu'in tchi, il a on pus d'tripes — Doit come èl jambe d'in tchi — I n'a ni pus d'aroute qu'in jône de tchi — On bat bin s'tchi qu'on nêl tue ni — Il avout ein casaque 't ossi rousse qu'ein cu d'tchi d'bèrdji El queue du tchi a bin v'nu — Nous èt lès queues de tchi, on nos lèye toudis pas d'ière — Lèsse arivé come èl tchi du martchi, i fait ès r'pas à droite et à gauche — On put né r'chèner lès gates quand on vit d'tchi — Vos tchèyiz à djeu come in tchi à puce — Faut lèyi dire lès djins èyè abayè lès tchis, c'est leu mestî — I s'dismène come in tchi al lache — Èle pèrdout tout, même in tchi avê in tchapia — I n'a nin sti tchi avê mi — Ça c'èst fait insprès, come lès tchis pou hagni lès djins — C'est on pus râle qui lès bleûs tchis — On n'arout ni boire in tchi à l'uche — On n'alôye ni lès tchis avê dès saucisses — Tréner come in tchi qui tchire dès loques — Come èl tchi, i crye d'avant l'coup — S'intende come tchi èt tchat — Il n'a né d'quoi bate in tchi — I done si part à tchi — On n'put nir'chèner lès gates quand on vit d'tchi — C'est-on tchi d'monsieu — Tchi qui abaye n'agne ni — I n'faut ni avwe peu d'in tchi qui abaye — On bat bin s'tchi qu'on ne l'tuwe nin — On n'alôye ni leû

tchi avé dès saucisses — El cyin qui vût s'désé de s'tchi, dit qu'il a-st-inadji — Quand on vût bate ès'tchin, on troufe rade in haston — Il a pus d'in tchi qui coure lès ruwes — On n'aprend maye a in tchi qu'in tour au cou — Dans lès armwères dès tchis, on n'troufe ni souvint dès crousses — I n'a ni d'tél qu'in léd tchi pou nhayi — Su l'temps que l'tchi piche, li liêfe s'incour' — El cyin qui vût avwêr des d'joûnes de tchi n'n qu'à alver dès livêtes — El tchi qui n'est ni djalou de s'n-cho, c'a-st-ène cosse — Lès monvées tchis, on lès tint al lache — On n'a ni dès djoûnès de tchi avé dès minètes — Wêtiz à vous qué m'tchi n'vos agne ! — On n'êf tout ni dès tchis quand on est dins l'vilâdje — In tchi wête hin in pape — In tchi caniche, c'est signe de fidélité — Pou ri, lès tchis vont à tout — Lès amis', c'est ni dès tchis — Il a in grâde kade pwèy' pus waut què l'kefye d'in tchi — Ça vi d'racc come èl tchi Djan-Flipe — In mau d'dints c'tin mau d'tchi.

D. MONS

Il l'a hiau come ein kié d'madame — Fé viè qui s'kié n'est foke enne biette — Bin noir kié keurt t't ossi rade qu'èin blanc — C'est co pîre qué cat èt kié — I fait come lès loés, i naque su tout — Les ceux qui veulent-té avoir dès jeunes di kié n'ont qu'à inlever dès liches — Quand on veut nouyer s'kié, on dit qu'il a dès puches — El kié vaut bête l'enlet — Ils s'entendent-té come cat èt kié — Ils sont d'accord come cat èt kié — Ette èrçu come in kié dins in jeu d'guies — C'est si bon qu'èin kié n'èin baroi gné à s'mère — On n'jetteroit nié in kié à l'porte — A chaque avé, el kié piche èt èl feimme brêt — Lès kiés morts n'hagn'tent-té pus — Il n'a né baillé s'part au kié — Lès amises c'n'est ni dès kiés — Bailler s'part au kié.

E. TOURNAT

Blanc come ein dint d'tien — Ch'est come l'tien du boucher, i dort su l'viande — Ch'est ein tien dins eine casaque — S'intinde come tien èt cat — Ete èrçu come ein tien à l'bouch'rie — Quand on in veut à s'tien, on dit qu'i èt inragé — I fêt come lès tiens, i naque sur tout — Cha n'vaut peou lès quate fers d'ein tien — Faire viè que s'tien n'est foque einge biète.

F. MARCHE

Les tchins sont todls tchêrdjes d'pouces — Si hayi come tchin èt tchèt — On tchin qu'est mouwé, i bagne à s'cawe — N'oyez nin peû do tchin qui hawe — Lès tchins gueûlèt todls d'avant l'côp — Bate li tchin d'avant l'côp — Proûver qui s'tchin n'est qu'one biêse — Po touwé on tchin sins sudjêt, ons-invente qu'il est arêdjê — Paurt à deûs, dit l'pus malin avalant lès deûs parts à tchin.

G. JODOIGNE

C'est l'haston que fait choûter lès tchès — Po ré lès tchès vont à maule — Tot c'que vêt au cue sins houter, toûne sovint à tché — Lès mwes tchès on lès lêt al lache — Lès tchès n'ont ni en deiné, èl nape est miche — Le tché n'vaut ni l'golé — L'âyiz causer lès djins èt hawer lès tchès — Toumer a djeu come on tché à peuce — Lès djous crêhêt à Noyé de l'pas d'on tché — Se 'l st mwê qu'èl bagne à s'kêwe come nosse tché — C'est l'haston qui fet choûter lès tchès.

H. STAVELOT

C'est l'bwagne tchin qui hape lu live — On n'su moque nin dès tchins, s'on n'êf fou do viêdje — I promèttrêit tchin èt ohié — On bon tchin s'vint todls à s'mêse.

I. VERRIERS

Esse ostafilé come deûs tchins d'porcelinne — Fer creûre qui lès tchins hawêt po lès cawes.

J. BORINAGE

Ossi rares qui lès bleus tiés — On n'loue nié lès tiés avou dès saucisses.

K. CHARLEROI

L'tché n'devaut né l'enlé — I s'dèsmène come in tchi al lache.

L. FRAMERIES

Li ci qui vut twer s'tchie dit qu'il èt-inragie.

M. HUY

Toumer à cawe de tchin.

N. CENTRE

Jène tchi-n d'sès bêtches — In éfant tchi-n de s'mère — In ouvrâdje di brin d'tchi-n — Alaugi s'tchi-n avé dès saucisses, c'est riskê qu'i s'incourisse — N'uchiz ni-n peu d'in tchin qu'a-baye — Lès gueules dès tchi-n sont faites pou agni-n — Au nûr' c'est tous tchi-n courants, au matin c'est tous tchin-n dormants — Il èt pu losse qu'in tchi-n d'kêrète — El tchi-n n'in vaut ni-n l'colé — Quand on l'carêse, èl tchi-n fêt djwer s'kefye — I fêt in tamps à n'ni-n mète in tchi-n à l'uche — Is s'intind'té come tchi-n èt tchat — Ça n'vaut ni-n lès quate tiérs d'in tchi-n — I fêt come èl tchi-n Djan Nivêles, i s'inkêrêt quand on l'apèle — Lès parints c'est ni-n dès tchi-n — C'est co pus râle qué dès bleûs tchi-n — Dju s'us malade come in tchi-n — Sint Rok n'va ni-n sins s'tchi-n — El ci-n qui vut twer s'tchi-n dit qu'il èt-

inradji — Quand on vût bese s'tchi-n on twève toudi in bayton — I triyane dès lesses come in tchi-n qui tchit d's-achat. Si in tchi-n l'avout su s'keûye, i s'inkeûrt avû — Lès gn'gnous d'comère èt lès grougnets d'tchi-n sont toudi tout froûds — I keûrt come in tchi-n distachi — El ci-n qui vût dès djoannes di tchi-n n'a qu'à alver dès lices — Il è-st-arrivé come lès tchi-n, i enye d'avant l'coup — I d-a tout grimyi come dès pway su l'des d'in tchi-n — Nos d'avons yeû à blêfe di tchi-n — Il èst pus cras qu'in tchi-n d'taneû — Su l'tamps què l'tchi-n piche, là liève s'inkeûrt — Is s'het'tèt come dès tchi-n — I n'est nin en bon à ruer d'vins 'ne balaye di tchi-n — C'èst 'ne maladiye qu'on n'souwèttrout ni-n co à in tchi-n — I s'ingcûl'té come char di tchi-n — I n'done ni-n s'pêrt au tchi-n — C'èst dès grimaces di roucha tchi-n — I met toudi s'nez ayu c'qu'in tchi-n n'mêtrout ni-n co s'pate — Pus sec que dou brin d'tchi-n — I s'intind à ça come in tchi-n al bière.

XXII. — LE CHIEN DANS LES ENFANTINES

Les enfants furent et demeurent les dépositaires, les gardiens fidèles et les transmetteurs d'une tradition orale très ancienne. Le folklore enfantin ne le cède en rien, pour la variété, l'abondance et l'intérêt, aux traditions populaires des adultes. C'est pourquoi l'on a reconnu l'importance de ces paroles scandées ou chantonnées, employées dans leurs jeux par les enfants et que les folkloristes désignent le plus souvent par le terme générique d'« enfantines », mais qu'on nomme encore formulettes, kyrielles, amusettes, ritournelles, rengaines, cachés ou rimailles.

Ce sont de petits poèmes oraux, généralement rimés ou assonances, toujours rythmés, et quelquefois mélodiques, utilisés au cours de leurs jeux par les enfants et transmis presque uniquement par eux.

Nous souhaiterions montrer brièvement le caractère et la qualité des enfantines, pour justifier l'intérêt qu'on leur porte. On les classe selon l'usage auquel les enfants les destinent.

On connaît d'abord les enfantines dites « d'élimination », celles qu'on nomme également « comptines ». Avant d'entrer en jeu, les enfants désignent celui qui assumera le rôle ingrat, celui qui s'y « collera ». Rangés en cercle, ils sont montrés successivement du doigt par l'un d'eux, l'entraîneur du jeu, qui prononce en même temps, syllabe par syllabe, l'enfantine consacrée. Quand la formule se termine sur un enfant, celui-ci est éliminé et l'on continue à compter jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un joueur : c'est à lui qu'incombera la tâche ennuyeuse, il sera le « chat ». Les comptines sont très nombreuses. Parmi elles, on peut compter

les comptines formées « d'allitérations » ou de « jeux phonétiques », que l'on a baptisées joliment « mots sauvages ».

En voici quelques-unes dans lesquelles le mot « chien » intervient :

Lès payes pounèt,
Lès tchins veugèt
Lès djônès lèyes su marièt
(Steir-Spa)

Zoup zoupzoup su li spurè
Djumbe di hwès n'a pon d'oche
Nosse mèskène ni nèt dangè
Nosse vaurièt nèt sèt miner,
Lès tchins tchèssèt,
Lès pouyes ponèt
Lès pèvès djins lès romessèt
Po fé li vôte aus p'tits valets
Et l'incossèye aus p'titès hwèssales
(Awenne)

Un petit chien blanc
Sur un bâtiment
Levait la queue vers le soleil.
Sa maman l'a vu
Il s'est enroulé
Pipe galette
Pipe galou,
Un, deux, trois,
Tu seras le chat.
(Chimay)

Bibliographie des ouvrages consultés

- BANNEUX, L. — *L'Ardenne superstitieuse*, 1930.
 BLOUARD, R., Abbé — *Mozet*, 1939.
 DASNEUX, H. — *Le Brabant wallon*, 1930.
 DEJARDIN, Jos. — *Dictionnaire des sports ou proverbes wallons*, 1891.
 DEPRETTE et NOPERE. — *Dictionnaire du Wallon du Centre*, 1941.
 DE RAADT. — *Les sobriquets des communes belges*, 1903.
 de WARSAGE. — *Le Calendrier populaire wallon*, 1920.
 LEMOINE, J. — *Le Folklore au pays wallon*, 1892.
 MONSEUR, F. — *Le Folklore wallon*.
 REINSBERG-DURINGSFELD. — *Traditions et légendes de Belgique*, 1870.
 SIGART. — *Dictionnaire du wallon de Mons*, 1866.
 COPPENS. — *Dictionnaire Aclot*, 1950.

Revue

Aurmonnake des Qwate Mithy (1894-1909), Liège; *Aurmonnake des Marmite* (1884-1905), Namur; *L'Aurmonnake Walon Namurois* (1927-1933), Namur; *Les Etudes Comblinoises*, Comblin-au-Pont; *La Vie Wallonne*, Liège; *Wallonia* (1893-1914), Liège; *Le Folklore Brabançon*, Bruxelles.

Journaux

Li Clabot, Liège; *Li Cwans des Walons* (1926-1940), Namur; *Le Farceur*, Boussu; *Li Gazète des Walons* (1930-1940), Hny; *Li P'tit Lidjwès*, Liège; *El Ropieur*, Mons; *El Tonia d'Chalèrwè*, Charleroi.

Table des Matières

Considérations générales	289
I. — Les Races de chiens	296
II. — Les Chiens de proie	298
III. — Les Noms de chiens	300
IV. — La Voix du chien	301
V. — Le Langage que l'on parle aux chiens	303
VI. — Les Maladies des chiens	302
VII. — Croyances et superstitions relatives aux chiens	304
VIII. — Contes et légendes du chien	307
IX. — Le Chien dans la sorcellerie	328
X. — Le Chien dans la météorologie	339
XI. — Le Chien dans l'animancie	339
XII. — Le Chien dans la thérapeutique	340
XIII. — Le Chien dans le blason populaire	342
XIV. — Saint Roch, saint Hubert et le chien	343
XV. — Le Chien dans les jeux populaires	347
XVI. — Le Chien dans l'histoire locale	352
XVII. — Le Chien dans l'énigme populaire	355
XVIII. — Le Chien dans la flore wallonne	355
XIX. — Le Chien dans le vocabulaire wallon	356
XX. — Le Chien dans la toponymie	361
XXI. — Le Chien dans le langage proverbial	362
XXII. — Le Chien dans les enfantines	368
Bibliographie des ouvrages consultés	370

Quelques Pèlerinages judiciaires

MAURICE VAN HAUDENARD

LE sujet que nous allons traiter est particulièrement délicat; nous prions le lecteur de nous excuser si quelque terme vient à froisser sa susceptibilité, bien que nous nous soyons efforcé de passer sous silence les questions trop indiscrettes que, sous l'ancien régime, les mayeur et échevins n'hésitaient pas à enregistrer avec les réponses d'ordre intime qui leur étaient faites.

Lorsque l'on parcourt les embrels d'un ancien greffe scabinal, il n'est pas rare que l'on rencontre la déclaration qu'une fille qui sera bientôt mère fait aux mayeur et échevins et dans laquelle elle révèle le nom du père. Il peut paraître étrange que, même lorsqu'elle est dans les douleurs de l'enfantement, une fille soit amenée à faire pareille déclaration au magistrat qui, pour la circonstance, s'est transporté au domicile de la parturiente.

Un embrel du 25 septembre 1793 du bourg de Lens, en Hainaut, nous révèle les mobiles qui font agir le magistrat : *pour s'acquitter de leur devoir et éviter que l'enfant à aucun être n'appartienne et ne demeure à la charge de la communauté ou des biens des pauvres d'icelle... il se sont transportés au domicile de... où elle était résidente, le vingt cinq septembre 1793 vers les six heures et demie du soir au environ, ou l'ayant trouvée dans les grandes douleurs de l'enfantement... laquelle après serment prêté à déclaré... ».*

Nous voyons par là qu'à la fin du XVIII^e siècle dès que les mayeur et échevins ont connaissance d'un cas de l'espèce, ils se rendent au domicile de la fille et là, après lui avoir exposé le but de leur visite et insisté sur l'importance de ce qu'elle va dire, ils lui font prêter serment avant de recueillir sa déclaration.

C'est là un processus simplifié et où il n'y a plus, de la part du magistrat, que le seul souci de ne pas mettre, si possible, l'enfant naturel à charge de la communauté.

Mais au siècle précédent, voire même au début du XVIII^e, le magistrat exerçait dans toute son intégrité son pouvoir judiciaire.

Il est très curieux de lire le questionnaire et les réponses y faites dans toute leur naïveté mais nous ne pourrions en donner ici un exemple sans froisser les sentiments du lecteur; nos ancêtres eux ne craignaient pas de mettre, comme on dit, les points sur les i. Aussi bien notre but en écrivant cette note est de parler de pèlerinages prescrits par le magistrat d'une commune, agissant comme tribunal, dans le cas qui nous occupe.

Il existe, dans les Archives de la Ville de Chièvres, deux registres, dont le plus ancien, qui est le seul intéressant, va du 2 mai 1681 au 29 février 1716, tandis que l'autre commence le 4 juillet 1767 et se termine le 12 octobre 1795. Celui-ci porte le titre, commun aux deux de *Registre des sermons des filles qui se trouvent enceintes en la Ville et Sars de Chièvres*. Comme on le voit par les dates, un registre intermédiaire a malheureusement disparu de même que ceux d'avant 1681, et c'est regrettable parce que pareils livres sont rares.

Le premier donc renferme dix-sept interrogats. Ces interrogats compartaient chacun dix questions, les unes relatives au nom, à l'âge, au lieu de naissance, à la profession, aux parents de la fille questionnée, les autres à des points de nature trop intime pour que nous les insérions, mais dont l'une portait sur le nom et l'identité du complice, enfin la deuxième ainsi conçue : « si elle ne savait point qu'ainsi faire c'est offenser Dieu et que cette occasion elle voulait souffrir quelque peine pour amende de sa faute. » La réponse ici était positive et le Magistrat décidait immédiatement ou concluait de faire consulter cet interrogat pour s'annoncer la dite consulte, estre procédé ce qui sera jugé le plus à propos.

Voici quelques-unes des peines infligées à cette occasion. En 1681, une fille est condamnée à faire un voyage à

Notre-Dame de Bonsecours, dont elle rapportera certificat; une autre est bannie du territoire de Chièvres; il est vrai qu'elle s'est déclarée rédiviste; une troisième, en 1682, doit faire un voyage à Notre-Dame de Tongre (1) et en rapporter certificat; cinq ans plus tard, une quatrième doit faire un pèlerinage à Hal, dans les six semaines après l'accouchement; elle doit y brûler un clerge de trois sous et en rapporter un certificat. En 1691, nous trouvons la condamnation suivante: aller une fois à confesse et à communion dans la chapelle Notre-Dame (2) et faire un voyage à Tongre, y allumer un cierge de trois patars et en rapporter certificat.

Mais voici une peine bien plus terrible pour une fille qui, ayant résisté la première fois à, par la suite été consentante, son complice étant marié et père de trois enfants; la sentence est du 16 mai 1693, quelques jours avant la grande procession de Chièvres dite du Pèlerin: *faire pour pénitence publique le tour du pèlerin à pieds deschaux, avec une chandelle à la main et une chemise sur son habit et venir demander pardon en cest équipage auxdis S^{rs} du Magistrat.* »

Nous trouvons encore en 1700, un voyage à Tongre-Notre-Dame, deux à Notre-Dame à Chièvres où la délinquante devra se confesser et communier, le certificat est comme toujours, exigé, de même qu'en 1715 où la peine est en somme minime, puisqu'il s'agit uniquement d'un « voyage » à Notre-Dame de la Fontaine, soit tout près. Nous avons résumé pour la fin un cas de punition des deux coupables: il s'agit d'un adultère commis du consentement de la fille; pour l'homme, marié et père de plusieurs enfants, un voyage à Notre-Dame de Lorette, dans la marche d'Ancon, rédimible, un autre à Notre-Dame de Cambron (3) qu'il devra faire en personne rapportant un billet d'avoir confessé et communiqué, s'y devra donner six chandeilles de

(1) Tongre Notre-Dame, commune du canton de Chièvres, lieu de pèlerinage très fréquenté.

(2) Notre-Dame de la Fontaine à Chièvres.

(3) L'abbaye de Cambron, proche de Chièvres.

cire blanche de demi livre chacune pour honorer le vénérable St Sacrement dans la paroisse du dit Chièvres pendant cette octave, un jour de retraite chez les Rds pères de l'Oratoire du dit lieu et demander pardon de sa faute en présence du Révérend Père Prévost et pasteur du dit lieu (4) et de Messieurs les bailli, mayeur et échevins, ayant prins à sa charge la nourriture de l'enfant et promist le faire instruire catholiquement et d'accomplir son voiage en déans quinze jours, ainsi ordonné au dit Chièvres ce quatorze jours de juing 1694 (5).

Et pour la fille, le jugement, daté du 16 du même mois, prescrit de faire un voyage à Notre-Dame de Hal, de s'y confesser et d'y communier, d'en rapporter certificat, de faire un jour de pénitence nu pain et à l'eau chez les religieuses de Chièvres et venir demander pardon à Messieurs du Magistrat en présence du pasteur. Et le greffier ajoute: *ce quelle a accepté et promis se garder de semblables méfaits à l'advenir.*

Nous trouvons ici une peine infligée au complice car il est du jugement de Chièvres, tandis que ceux des cas précédents sont étrangers et, de ce fait, échappent à la juridiction des mayeur et échevins. Et il est tellement vrai que l'homme encourt une peine aussi bien que la fille que nous trouvons, sur une feuille volante intercalée dans le registre, la copie d'un jugement du 18 avril 1667 condamnant un Chiévrais, qui à abusé de sa servante, à la mettre hors de chez lui, à ne plus la revoir, à se charger de l'enfant qu'il devra élever dans la religion catholique et enfin à faire le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice.

Le registre renferme aussi quelques interrogats de veuves qui se sont méconduites; malheureusement nous ignorons quelle fut leur peine, le magistrat ayant décidé d'en ordonner ultérieurement.

MAURICE VAN HAUDENARIA.

(4) Le curé de Chièvres était, depuis 1625, un religieux de l'Oratoire.

(5) Le document ne fixe pas la somme moyennant laquelle le pèlerinage à Notre-Dame de Lorette pouvait se racheter.

PAPIERS POSTHUMES

Quelques Coutumes
Tournaisiennes

WALTER RAVEZ (1)

CHÂLES VERTS ET COLLETS ROUGES.
Je lis dans le dernier fascicule du « Folklore Brabançon » n° 111-112, p. 510, sous la rubrique intitulée : *Fête folklorique de Bienfaisance*, ces lignes incompréhensibles : Rondes et interlats du Tournaisis, p... de Châles verts et de Collets rouges ». Il s'agit sans doute d'« intercats » (c'est-à-dire d'entrecats) et de « Châles verts ». Cette rectification étant faite, rapprochons ce texte de celui du programme du gala du dernier folklore wallon : « Collets rouges et Châles verts étaient les vieux pensionnaires de l'hospice de Tournai. A la fête du quartier, on leur accordait quelques faveurs et quelques friandises. Ils exécutaient alors des rondes et faisaient des « intercats », sortes de révérences et de salutations comme dans les anciens quadrilles. »

Voilà un monument de fantaisie et d'inexactitudes. Autant de mots, autant d'erreurs. Les organisateurs auraient pu l'éviter en se renseignant auprès de vieux tournaisiens ; faute impardonnable, si l'on songe que ceux qui repré-

(1) De cet auteur, grand ami du Folklore et de notre Revue, nous donnons ces quelques pages qu'il nous avait envoyées un peu avant la guerre. A propos des sujets traités on trouvera dans son ouvrage posthume : *Le Folklore de Tournai et du Tournaisis*, d'utiles développements.

sentèrent ces scenettes appartiennent au Cercle « Les Tournaisiens sont là » de Bruxelles, où je connais pas mal de vétérans. Mais leur excuse est sans doute de s'être adressés aux organisateurs du Cortège des Géants de Tournai, d'où est partie l'erreur initiale de cette légende regrettable. En effet, lors de la sortie des géants tournaisiens, plus d'un de nos concitoyens s'est étonné de voir des rondes et « intercats » entre collets rouges et châles verts, personnages faits à la même taille et paraissant avoir le même âge ; et les spectateurs plus jeunes ou moins avertis de s'intéresser à ce rappel du passé en voyant ces vieillards esquisser le pas de danse d'autrefois.

Mais qu'étaient-ce que les *Collets Rouges* ? De pauvres travailleurs secourus à l'âge des infirmités, pourvus de l'hospice, en butte aux quolibets, aux railleries sinon aux insultes de la populace. Car il semble que pour bien étaler la charité que la loi lui imposait, la Commission des hospices civils en 1825, se soit cru dans l'obligation d'affubler ces déshérités, voléudinaires ou estrapiés, d'un costume ridicule qui, par lui-même les désignait au plus cruel dédain : un frac d'un drap roussâtre et épais, se terminant par deux petits pans ballonnants et garnis de poches énormes. Le col, droit, était de drap rouge, d'où le pourvu tira son nom. Le reste de l'uniforme offrait moins d'intérêt ; mais la coiffure était assez originale : elle consistait en un chapeau sans rebord ni visière et en forme de soufflet, ce qui le rapprochait assez, dérision de plus, du bonnet de galérion. On en trouve une étude aussi douloureuse que complète dans les « *Étrennes Tournaisiennes* » de 1879, sous le nom de l'auteur Tournaisien Auguste Leroy.

Mais qu'étaient-ce au contraire que les *Châles Verts* ? Les premiers comptes de l'Assistance publique qui y font allusion remontent à 1826, date où fut créée une institution destinée à accorder pendant trois années consécutives une bourse de 25 florins ainsi qu'un trousseau, à des jeunes gens des deux sexes, âgés de 12 à 15 ans et résidant chez leurs parents, en récompense de leur assiduité au travail et de leur bonne conduite à l'école, afin surtout de leur facili-

ter l'apprentissage d'un métier. Cette institution était répartie dans les huit paroisses de la ville. En 1857 il fut donné aux garçons un uniforme distinctif : pantalon et veste de drap noir, un col vert et une casquette de drap noir rehaussée d'un pourtour en drap vert. En 1859, les fillettes reçurent un châle en cachemire vert qu'elles furent autorisées à porter pour la messe du dimanche. Chaque mois, ces boursiers se présentaient, revêtus de leur uniforme, au bureau de bienfaisance situé au marché aux Poteries et recevaient une somme de cinq francs. Ces costumes humiliants, qui trahissaient les signes de la bienfaisance publique ayant soulevé maintes protestations légitimes de la part des parents, furent supprimés en 1869.

Alors ? N'est-ce point assez dire qu'il y a un nonsens à associer Collets Rouges et Châles Verts dans des danses, des rondes ou des entrechats ? Mais voilà comment l'on dénature les institutions sociales et comment on travestit le folklore ! Il est plus que temps de redresser de pareilles erreurs.

DRAPELET DE LA SAINTE TRINITE. — La note publiée sous la signature Octa du Cajou (n° 111-112 p. 266) apporte un élément nouveau et précieux au pèlerinage du Mont Saint Aubert (Tournai). Tant de fantaisie naïve se révèle dans de nombreux drapelets que l'on peut ne point partager la conviction que l'auteur affirme dans son identification. La sortie de la ville fortifiée serait, en l'occurrence la porte du Château, bien qu'elle soit d'une exactitude fort relative : les églises indiquées ont leur emplacement normal ; quant au lieu de pèlerinage il indique sans aucun doute une montagne et c'est l'élément qui me paraît le plus sûr. Aucune archive, ni celles du Mont Saint Aubert, ni celles de la ville de Tournai, ne mentionne l'existence de ce drapelet.

Mais nous possédons, rare aussi, une image distribuée au pèlerinage, au XVIII^{ème} siècle. Elle porte également la légende : *Sancta Trinitas unus Deus miserere nobis.*

Nous pouvons dire avec sécurité qu'elle se rattache au Mont Saint Aubert, car outre l'évocation du Mont, la ville de Tournai y est représentée par la Cathédrale et le heffroi qui n'apparaissent pas sur le drapelet.

En complément de la note publiée, rappelons que Saint Aubert, évêque de Cambrai au VIII^{ème} siècle vint, d'après la tradition, prier sur le Mont : il inaugura ainsi ce pèlerinage que tant de milliers de Tournaisiens ont fait depuis. C'est d'ailleurs à cause de la vénération que l'on portait à ce saint que le mont fut appelé Mont Saint Aubert. La chapelle fut érigée en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est successivement en l'honneur de celle-ci, en l'honneur de Saint Aubert ensuite, puis de la Sainte Trinité qu'eurent lieu les pèlerinages.

Saint Aubert est honoré à Cambrai comme à Tournai par les boulangers ; mais, en réalité, les membres de cette corporation n'obéissent plus à un rite spécial dans la ville des Chevaux Clotiers et ils se sont rendus plutôt à Saint Maur pour leurs dévotions. Saint Aubert est néanmoins resté l'objet de la vénération de toutes les populations des alentours. Il est encore d'usage d'aller « servir » au mont pour les maladies d'enfants et aussi lorsque l'on a un décès dans sa famille. Le pèlerinage a lieu de préférence le dimanche de Pâques. Le lundi, en revanche, on « va au Mont avec un bâton ». Vers cinq ou six heures du matin, des bandes joyeuses de jeunes gens et de jeunes filles partent en excursion au Mont Saint Aubert, au son des tambours et des accordéons, une branche d'arbre à la main : la coutume pittoresque se maintient avec ténacité.

FETES D'ATAUX. — BONNET DE ROSES. —

Parmi les grandes fêtes de l'église, il en est qui portent encore, à Tournai, le nom de fêtes d'ataux. On a beaucoup épilogué sur l'origine de ce mot qui, au fond, ne signifie rien. S'agit-il des fêtes de nataux, c'est-à-dire des jours où l'on célèbre la naissance du Seigneur (dies natalis) et, par extension, les quatre grandes fêtes solennelles

de l'année : Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint ? Soit de Moriamé (*L'Eglise Saint Brice à Tournai* ; annales de la société d'histoire et d'archéologie, XIII, 1909, p. 192) signale aussi que selon certains, il faudrait lire *fêtes dataux*, du mot *date*, ces fêtes venant à date fixe. On dit : *Jours nataux* à Ath (J. Dewert : *revue belge de philosophie et d'histoire*, 1930, p. 156) par allusion aux fêtes principales de la natalité ; on dit : *jours dataux* à Mous, c'est-à-dire jours qui datent. A défaut de certitude étymologique, acceptons l'altération consacrée par le peuple. Suivant une locution encore usitée, si quelqu'un demande une chose difficile ou coûteuse, on lui répond : « *L'aras cha aux fêtes dataux* », ce qui veut dire : beaucoup plus tard.

A la paroisse Saint Brice il s'attache aux fêtes d'ataux de très lointaines traditions. Au XVI^e siècle, en vertu d'une fondation faite par la veuve de Jehan Peletier, on distribuait aux trois nataux (Noël, Pâques et Pentecôte-Toussaint restant facultatif) à treize pauvres de la paroisse, de la viande, du pain et du vin. Plus tard, cette coutume disparut, mais fut remplacée à une autre. Le prêtre posait sur la tête du premier enfant qui était baptisé le lendemain d'une de ces grandes fêtes, un *bonnet de roses*, au moment où il lui conférait le premier sacrement. Le bedeau veillait avec sollicitude sur une tradition qui ne manquait pas de lui laisser quelques pièces — une écapure — dans la main. Cette coutume fut suivie dans d'autres paroisses : à la Cathédrale, le bonnet de roses était réservé également après la bénédiction des fonds, le samedi Saint. Mais ce n'est qu'en l'église Saint Brice qu'elle s'est maintenue. Il ne faudrait point cependant passer sous silence la petite couronne de Pâques, tressée de fleurs que, par un usage rennaissant, le prêtre de la paroisse Saint-Jacques à Anvers, remet au premier enfant baptisé après le jeudi saint. (*Le Folklore brabançon*, 14^e année, n^o 81-82, p. 249.)

La délicieuse tradition du *chapel de fleurs* est, en tout cas, particulièrement ancienne à Tournai. En 1303, en effet, le Magistrat convenait avec le chapitre de faire offrir à la Barabie ou Saint Jean sept chapeaux de roses par

deux bourgeois à la Cathédrale en rédemption de la dime qui se percevait sur cette espèce de fleur. (Hoverlant, *Histoire de Tournai*, T. XIII, p. 55). Nos édiles appréciaient aussi le délicat symbole de la couronne de fleurs : jusqu'au XVIII^e siècle, les prévôts, jurés, maieurs et échevins de la ville, recevaient des mains de leurs sergents, le dernier jour de séance, en la Halle des Consaux, un *ceston* ou chapeau de giraslees roses. En 1704, les deux greffiers qui annonçaient sur le grand *market* l'ouverture de la foire ceignaient une couronne de fleurs.

La coutume fleurie s'est maintenue dans les cérémonies religieuses. Le doute parfois émis sur l'allocation du bonnet de roses nous paraît être tout-à-fait dissipé par un texte qu'on ne peut suspecter. Il s'agit de Constantin Rodenbach qui fut vérificateur des poids et mesures à Tournai. C'est au hasard de sa carrière de fonctionnaire qu'est due la naissance et la présence éphémère dans cette ville de Georges Rodenbach, le poète de « Bruges la Morte » et c'est aussi à Tournai que naquit sa sœur Adèle en 1854. Or, dans ses mémoires Constantin Rodenbach écrit : « Il est d'usage à Tournai de donner au premier enfant qui vient au monde le lendemain de la Pentecôte un chapeau de roses béni par le prêtre durant les cérémonies de la veille. Notre Adèle a reçu au jour de son baptême ledit chapeau de roses qui est, dit-on, un gage de bonheur. Puissent ces feuilles de roses jetées sur les premiers pas, lui faire le sauvegarder des épines qui bordent ton chemin. » Pierre Maes : Georges Rodenbach, chez E. Figuière, Paris 1926, p. 17).

Ajoutons enfin que le prénom de Couronne, de plus en plus délaissé, provient sans doute, du fait que le parrain avait voulu marquer le souvenir de la cérémonie du bonnet de roses dont son filleul avait eu le bonheur de bénéficier.

LA LAYETTE DE NOËL. — En 1845, la veille de Noël, une femme se présentait dans une modeste maison de la paroisse de Saint Pint et sollicitait des secours en faveur d'un nouveau né dont la mère était dans une pro-

fonde misère. L'ouvrière, pauvre elle-même, mais généreuse, qui avait entendu cette demande, se mit à confectionner en hâte quelques vêtements dont on habilla l'enfant. A son initiative, un groupe de jeunes femmes se réunissait afin d'habiller chaque année, le jour de Noël, un enfant malheureux. Ainsi se fonda l'œuvre de l'Enfant Jésus, qui, grâce à des comités constitués dans toutes les paroisses de la ville, permit de distribuer chaque année, à cette date, des vêtements pour des centaines d'enfants pauvres. Cette œuvre de piété et de bienfaisance était en pleine prospérité en 1869 : elle perdit dans la suite son activité et sa signification. Mais la tradition s'est heureusement maintenue dans la paroisse de Saint Marguerite, gardienne attentive du folklore local dans toutes ses manifestations. La veille de Noël, les dames charitables remettent encore une layette et un berceau au dernier enfant qui est né dans la paroisse. Elles se rendent elles-mêmes au domicile de la mère et habillent le nouveau-né tout en chantant un cantique. Détail navrant : lorsque l'an dernier, (1939) les dames préparaient leur envoi, l'enfant venait de mourir.

LE TRONC DE L'HEUREUSE DELIVRANCE.

Il s'agit là d'une coutume ancienne, fort originale et d'autant plus intéressante qu'elle ne paraît pas se rencontrer ailleurs qu'à Tournai. A la grille de la prison de cette ville se trouve scellé un tronc destiné à recevoir des oboles : il y est inscrit *tronc de l'heureuse délivrance*. La maison d'arrêt est située presque extra muros et nul ne s'approche de la porte d'entrée s'il n'est appelé dans l'établissement pour le service ou pour une mission ; aussi, nombreux sont les Tournaisiens, surtout dans la bourgeoisie, qui ignorent le tronc et surtout son affectation. L'heureuse délivrance des prisonniers ? il n'en est pas question. Avec discrétion, dans la journée et surtout vers le soir, des silhouettes glissent furtives : des hommes, des femmes, gens du peuple. Ils déposent une menue pièce de monnaie en vue de l'heureuse délivrance d'une femme enceinte. Parfois, une enveloppe

contiendra un don plus généreux et un petit billet anonyme ainsi conçu : « pour l'heureuse délivrance de ma femme ». Assez fréquemment aussi, quelqu'un sonnera à la grille et remettra au portier, une boîte de bougies dont l'aumônier connaît bien la destination : il fera brûler les cierges dans la chapelle et il sait quel vœu le donateur a exprimé en faisant cette offrande.

Cette tradition remonte au début du siècle dernier. Un tronc existait déjà en 1794, à la maison d'arrêt établie dans le couvent des Carmes déchaux et les Tournaisiens très âgés l'ont connu dans leur jeunesse, avant la construction de la nouvelle prison. Sa signification et son origine n'en sont pas moins obscures, mais il est permis d'y voir une pensée qui ne manque point de générosité : tel le prisonnier espère sa libération prochaine, telle la femme qui va être mère souhaite une délivrance heureuse et c'est à la chapelle de la prison ou dans le tronc symbolique qu'elle remet sa pieuse offrande. Quant aux oboles, assez rondellettes, qui sont relevées chaque mois par le Comité de Patronage, elles sont destinées à subvenir aux besoins les plus immédiats des prisonniers libérés. Et ainsi, au fond, le vœu des futures mères rejoint celui de l'homme qui a payé sa dette et qui essayera de se bien conduire. L'âme populaire a des trésors de bonté.

Walter RAVEZ.

Réflexions d'un Folkloriste

(4^e série)

ALBERT MARINUS

TELEPHERIQUES — Pourquoi emprunter les racines du mot nu grec et les latiniser aussitôt? Nous écrivons téléférique tandis que le mot grec auquel nous empruntons sa racine s'écrit avec P. H. : téléphérique.

Cette question préalable et incidentielle posée, montrons que cette découverte que nous croyons récente est, en réalité, très ancienne. Le procédé a été employé déjà il y a plusieurs siècles. Un vieil ouvrage qui date de 1430, signalé par M. Camêda d'Almeida dans *La lecture pour Tous*, en 1938, contient « une gravure montrant le transport sur un cable au-dessus d'un ravin. C'est une vache sur la rive qui actionne le cable, attaché à ses cornes... »

Deux siècles plus tard (1617), un manuscrit vénitien montre la première cabine de téléf(ér)érique utilisée pour le transport des personnes. Elle est accrochée sur un cable par deux roues, et conduite à bras par un « wattman » qui la hâle sur un autre cable fixe.

Enfin, en 1636, un géographe français décrivait un de ces appareils fonctionnant au-dessus de l'Oued Sebou, au Maroc. « C'est un panier suspendu à deux cordes qui tournent sur des poulies attachées aux extrémités de deux gros piliers de bois qu'il y a de chaque côté de la vallée; et ceux qui sont dans ce panier, (il s'y peut mettre jusqu'à dix personnes) se tirent eux-mêmes d'un côté à l'autre, par des cordes qui sont de junc marin, aussi bien que le panier. »

Nous n'avons donc rien inventé de tout à fait nouveau. Nous croyons même nous souvenir que des peuplades dites sauvages, d'Amérique ou d'Afrique, emploient des procédés similaires pour traverser des rivières ou élever des charges dans les régions montagneuses. Nous avons innové en appliquant l'électricité au procédé primitif.

Le premier téléférique (soumettons-nous à l'orthographe adoptée) véritable a été construit en Angleterre vers 1830.

PROBLEME DU CHOU, DE LA CHEVRE ET DU LOUP

— On entend parfois encore poser le problème suivant : un passeur doit transporter d'une rive à l'autre d'un fleuve, un chou, une chèvre et un loup. Comment doit-il procéder pour qu'ils ne se mangent pas entre eux? Le problème est posé souvent aux lecteurs de magazines.

Or, Sonclet, dans son livre : *La Vie Parisienne sous le Second Empire*, raconte que l'impératrice Eugénie, y faisait toujours allusion quand elle devait former les Séries des invitations à faire à Compiègne. Pendant les séjours d'été au château de cette ville, les invitations étaient faites par séries et l'impératrice avait le souci de ne pas réunir des invités qui se fussent entre-mangés. Constatons une fois de plus que l'homme invente peu, et d'autre part que des choses ayant l'apparence de nouveautés sont en réalité assez anciennes, même d'aussi menues choses, serait déjà intéressant à porter à l'actif des traditions. Mais nous pouvons faire remonter l'origine de ce problème beaucoup plus loin. Dans le *Thaumaturgos Mathematicus* publié à Cologne en 1651, on trouve une liste de problèmes de ce genre proposés à la sagacité des lecteurs. Parmi ceux-ci le quinzième problème est ainsi libellé :

« Quinzième problème : Il s'agit de faire passer le fleuve au loup, à la chèvre et au chou avec un bateau qui n'a qu'une place et en cherchant à éviter que dans l'intervalle un des trois compagnons mange l'autre. »

(Réponse : on commence par transporter la chèvre et le reste va de soi).

Jadis, aux considérations sérieuses se mêlaient souvent (car ce livre est un ouvrage sérieux de mathématiques) des considérations récréatives.

Les problèmes posés dans cet ouvrage avaient souvent des origines beaucoup plus anciennes. Qui saurait dire depuis quand le problème de la chèvre, du chou et du loup a éveillé la curiosité publique?

SURPRISE ARCHEOLOGIQUE. — En 1939, en procédant au nettoyage d'armes antiques, au British Museum, on a pu constater qu'un bouclier trouvé il y a un siècle dans la Tamise, près de Battersea, avait dû être, à l'origine, couvert d'une mince couche d'or pur. Ce genre de décoration était jusqu'à présent inconnu. Cette constatation a incité le personnel du musée à examiner de plus près d'autres objets. Cet examen a amené à faire la même remarque à propos d'un glaive repêché dans la rivière Witham, dans le comté de Lincoln, et sur des pointes de flèches et de javalots de l'âge du bronze, autant dire de la pré-histoire. On ne se trouve donc pas en présence d'un cas d'espèce, d'une exception. Cette découverte déconcerte un peu les spécia-

listes, car jusqu'à présent l'emploi de l'or pour la décoration des armes ou dans une autre intention indéterminée, n'avait été remarqué que sur des poignards en bronze de Mycènes, c'est-à-dire de la Grèce primitive. Ces poignards mycéniens sont peut-être contemporains des pointes de javelots de l'âge du bronze, mais ils sont antérieurs de deux milliers d'années au moins à la lame et au bouclier retrouvés dans la Tamise. S'agit-il d'une même technique qui s'est perpétuée et propagée ou bien s'agit-il de techniques différentes ayant fait l'objet d'inventions différentes? Sans doute, selon la méthode habituelle, va-t-on chercher à établir des filiations, l'esprit des chercheurs étant généralement retenu, par on ne sait quelle aberration, à repousser à priori l'idée de découvertes faites par des populations différentes, indépendamment l'une de l'autre.

PREMIERS AGES DE L'HUMANITE. — A diverses reprises nous avons insisté sur l'opportunité d'observer attentivement les peuples arriérés contemporains et les réactions des enfants pour essayer de comprendre la vie des hommes préhistoriques.

Nous lisons dans Ernest Renan : Préface à *L'Origine du Langage*, un avis qui corrobore cette méthode : « L'enfant et le sauvage seront les deux grands objets d'étude de celui qui voudrait construire scientifiquement la théorie des premiers âges de l'humanité. »

FILIACTION OU ORIGINE COMMUNE. — Plus un savant sérieux ne croit à l'existence d'une race aryenne, c'est-à-dire d'un groupe humain lié par une communauté sanguine. Il y eut vraiment une culture ou plutôt une civilisation groupant des hommes de types très divers mais unis par un langage et des croyances communes, peut-être même un sentiment juridique semblable. Ces hommes se dispersèrent et portèrent sur divers points d'Europe, d'Asie et d'Afrique, du Nord tout au moins, des éléments de cette civilisation, certains éléments ici, d'autres là. Actuellement quand on retrouve l'un ou l'autre, de ces éléments on recherche sa filiation et on remonte ainsi jusqu'à cette civilisation, dite aryenne. S'agit-il bien en l'occurrence d'une filiation proprement dite? Nous ne le pensons pas. Il s'agit d'un élément originaire transporté avec le déplacement des individus et ayant survécu à l'endroit où ils se sont arrêtés.

ACTES DES PRIMITIFS, AURORE DE NOTRE CIVILISATION. — Nos états psychiques ne nous permettent plus toujours de comprendre la mentalité de peuplades plus arriérées. Aussi nous trompons-nous souvent dans l'interprétation que nous donnons à leurs actions. Si un sauvage nordique se déguise en renne pour chasser le renne ; si un Egyptien cache sa tête dans

une calabasse pour prendre des oiseaux nous doutons de l'efficacité de ces procédés. Cependant, ceux qui ont frayé avec ces populations prétendent que ces subterfuges sont efficaces. On pourrait donc y voir le résultat des observations et même des expériences élémentaires qui, en se précisant aboutirent à nos procédés scientifiques actuels. Si on étudie les pièges que l'homme primitif contemporain dresse contre les animaux, on ne doit pas seulement admirer son astuce, mais l'efficacité du piège est due à des observations très justes sur les mœurs des animaux. Nous devrions mieux nous attacher à comprendre les mobiles des sauvages, non par simple curiosité mais selon un plan d'investigation bien étudié, afin d'essayer de saisir dans la mesure du possible l'aurore de notre civilisation.

ANIMISME ET LANGAGE. — On ne se représente plus bien ce que pouvait être la pensée des hommes à l'époque où leur conception de l'univers était animiste, où ils confondaient donc le vivant et l'inanimé, accordaient une vie à tout ce qui était matière, prêtaient aux arbres, aux pierres, aux météores, des idées et des actions humaines. Et cependant la période de l'histoire humaine pendant laquelle cette conception a dominé fut bien longue. Elle a notamment influencé le langage, même celui des peuples les plus civilisés, et sans s'en apercevoir l'homme le plus intelligent et le plus érudit emploie encore constamment des tours de phrases et des expressions nettement inspirées de cette conception. Non pas seulement des mots qui nous auraient été transmis de ce lointain passé, mais la structure même de la langue d'une part et notre tournure d'esprit d'autre part nous conduisent encore à des formules construites selon la conception animiste.

IDEES FAUSSES ACCREDITEES COMME VERITES.

Les Grecs, obéissant à un amour-propre national exagéré, ne voulaient pas admettre qu'ils descendaient de populations asiatiques. Ils avaient créé une théorie, d'après laquelle ils auraient toujours occupé l'Hellade et les populations asiatiques, dont ils provenaient, devenaient au contraire des populations émigrées de Grèce. Cette conception, accréditée par les meilleurs auteurs anciens, a fait autorité pendant des siècles dans la science, et à notre époque seulement, cette erreur a été dissipée.

On ne pouvait pas admettre, en conséquence de cette théorie, l'existence d'une civilisation antérieure à celle des Grecs, sur le sol occupé par les Grecs. L'idée était si bien ancrée dans l'esprit des savants que même les résultats des fouilles ne leur ouvraient pas les yeux. Ils torturaient les faits afin de les faire cadrer avec les idées préconçues. Schliemann lui-même fut victime de cette

manière de voir. Ce fut vers 1870 seulement que les découvertes archéologiques démontrèrent une occupation préhistorique de la Grèce et des îles environnantes, par des populations différentes des Grecs. Alors on comprit que bien des faits cités dans l'Illiade n'étaient pas légendaires mais reposaient sur un fond de vérité et réciproquement on dûit bien considérer comme des fictions des épisodes jusqu'alors considérés comme vrais. Ce qui pendant des siècles et des siècles avait été admis comme des réalités, consolidées par l'appui des milieux savants, devenait des fictions, et tout ce qui avait été vu comme fictif prenait la valeur de réalités.

Des idées relatives à la Crète notamment furent radicalement bouleversées et on en est venu à établir aujourd'hui l'existence d'une civilisation très avancée dans la mer Egée, avant l'apparition de la culture grecque, et à montrer que les Grecs furent influencés par cette culture. Qu'elle contribua même puissamment à l'appauvrissement de la leur. Or, la civilisation égéenne était fortement influencée par la civilisation égyptienne. Maintenant apparaissent aussi, comme très importants, les emprunts faits par les Grecs aux Phéniciens.

Il n'y a plus personne aujourd'hui dans le monde savant qui ne se rende compte de cette situation véritable. Mais la science n'en a pas moins pendant des millénaires adopté comme vraies des créations de l'esprit inspirées par les préoccupations nationalistes des Grecs et, en conséquence logique, considéré comme légendaires des constatations qui reflétaient la vérité. Combien n'y a-t-il pas encore actuellement dans tous les domaines d'idées accréditées comme vérités et qui demain seront reconnues fausses et réciproquement. Chaque fois qu'une révélation de ce genre se manifeste, des esprits ne peuvent s'affranchir de la conception ayant fait autorité, et il faut du temps, malgré les preuves évidentes, pour que la science accepte de rajuster ses théories.

UNE ERREUR. — Si nous avons tant de peine à expliquer des faits sociaux anciens, des faits historiques donc, cela ne vient-il pas de ce que nous l'esprit formé à la logique et que nous ne retenons de ces faits que ce qui peut être expliqué et compris par cette logique. On écarte de ces faits tout ce qui a une apparence non logique. On reconnaît implicitement l'existence de ces éléments non logiques. Mais en raison de cet aspect non logique, on ne croit pas y trouver de quoi expliquer les faits et on travaille uniquement sur les éléments d'une logique conforme à la nôtre. Or, dans la vie sociale, les actions des hommes sont rarement inspirées par cette logique.

C'est aussi cette fausse manière de concevoir les événements

qui incite à ne pas attribuer d'importance aux faits folkloriques.eux aussi procèdent d'une logique différente de ce que l'on est convenu d'appeler logique. On ne les croit pas « scientifiques ». Et les personnes les plus éminentes, sont sujettes à commettre cette erreur.

TOUT LE MONDE EST SOCIOLOGUE. — Tout le monde participe à la vie sociale. Tout le monde est donc appelé à porter des jugements sur cette vie, ne fut-ce que pour savoir comment y manœuvrer. Tout le monde a donc une connaissance de la vie sociale : mais cette connaissance n'a rien de scientifique.

Aborder scientifiquement l'étude de ces faits est un travail ardu, nécessitant une longue et délicate formation. Or, tout le monde croit faire de la sociologie en exprimant ses manières de voir le monde social.

Que dirait-on d'une personne qui, sans avoir jamais fait pratiquement de la physique ou de la chimie formulerait des critiques sur les travaux des spécialistes de ces sciences ? Cela ne viendrait d'ailleurs à l'esprit de personne. Or, les faits sociaux ont scientifiquement des caractères semblables à ceux des phénomènes physiques ou chimiques. Et tout le monde se mêle de juger les travaux des spécialistes.

Mais on les juge, non pas en fonction des règles habituelles de la science, mais en fonction de ses sentiments. Et cette faute, tout le monde la commet. Même des physiciens ou des chimistes justement pleins de mépris pour les critiques d'amateurs à l'égard de leur science, jugent les travaux d'ordre sociologique en fonction de leurs opinions, de leurs croyances ou de leurs intérêts.

En voici un exemple antérieur à la guerre 1914-1918. Un grand chimiste allemand — Ostwald — déclare, avec assurance, que ce serait un grand malheur pour l'Europe si l'Allemagne ne dominait pas sur le continent en faisant prévaloir sa culture sur la barbarie russe et sur l'affairisme anglo-saxon. Il s'étonne et s'indigne que ses collègues, savants dans d'autres pays, ne partagent pas cette opinion et refusent de s'engager dans une action dans ce sens.

Ce savant qui avait appliqué à ses travaux toute la rigueur des méthodes scientifiques s'abandonnait à ses sentiments nationalistes à l'égard d'un phénomène d'ordre sociologique. Mais, imbu de son prestige légitime en chimie, il croyait avoir la même autorité en ce qui concerne un fait social bien complexe.

Nous voudrions bien savoir sur quoi aurait pu s'appuyer ce savant chimiste pour prévoir les effets de la domination allemande sur le continent. Il pouvait prévoir le résultat d'une expérience chimique, mais il ne pouvait prévoir le résultat d'une combinaison sociologique.

Personne d'ailleurs. Personne parce que précisément, nous ne savons créer la catégorie de savants spécialisés en sociologie qui auraient à étudier les faits, non plus selon une logique affective, mais selon les strictes règles de la logique scientifique.

Ces remarques relatives aux phénomènes sociaux, valent pour les faits folkloriques (qui ne sont d'ailleurs eux-mêmes que des faits sociaux), à l'égard desquels tout le monde se mêle de formuler des jugements. On les trouve ridicules, désuets, sans utilité, on rit de ceux qui consacrent du temps à leur étude.

POURQUOI EN SOCIOLOGIE PIETINE-T-ON ? — Celui qui étudie les faits folkloriques (comme celui qui étudie les faits sociaux d'ailleurs) s'arrête à l'aspect extérieur, visible, apparent des phénomènes et ne remonte pas à leurs causes profondes, cachées, mentales, idéologiques.

Par exemple, on croit faire l'histoire des religions en faisant celle des théologies, l'histoire des morales, (on ne dit pas de la morale) en faisant celle des théories morales, l'histoire politique en faisant celle des systèmes politiques, l'histoire de l'art en faisant celle des écoles et ainsi de suite. On écrit des dissertations fort belles, souvent captivantes, mais qui n'apportent aucune contribution à notre connaissance du fonctionnement intime de l'esprit.

Ces études ne peuvent en rien dégager l'aspect humain, profond et constant des phénomènes ni améliorer en quoi que ce soit notre connaissance des mécanismes ou des fonctions interpsychologiques, causes de ces faits et de leurs formes. Tant qu'on ne s'attachera pas à la poursuite de ces éléments agissants, créateurs, la sociologie n'avancera pas d'un pas.

LES DEUX LOGIQUES. — On se sert du même mot : *logique*, pour désigner deux activités psychologiques différentes, l'une dominée par la raison, l'autre par les sentiments. A-t-on commis la faute de ne pas trouver deux mots différents pour désigner deux choses différentes ou bien l'existence d'un seul mot n'est-elle pas due au fait que les hommes ne font généralement pas la distinction ? Ils croient agir logiquement quand ils obéissent à leurs sentiments.

On s'appuie sur ce fait pour déclarer que la vie sociale étant soustraite à l'empire de la raison et sa conduite à la réflexion logique, jamais l'homme ne pourra en dégager des connaissances vraiment scientifiques.

Pour connaître, l'homme doit se soustraire à l'action de son affectivité, s'abstraire de ses opinions, de ses intérêts, de tout ce qui relève de son émotivité ou de sa passion. Seule la logique rationnelle, et si possible expérimentale, doit intervenir dans l'étude des phénomènes.

Si on veut soumettre le domaine sociologique à une observation scientifique on doit admettre que dans ce domaine les hommes se laissent guider par leurs sentiments. Ce sont des réactions d'ordre émotif qui doivent être soumises à une observation logique.

Il ne faut pas croire que l'on pourra introduire dans la vie sociale un comportement rationnel. Il est et restera émotif. On n'introduit pas les méthodes scientifiques dans le comportement général des individus, mais on peut introduire des méthodes scientifiques dans l'étude du comportement émotivo-social des hommes. Mais il faut commencer par éliminer le mot *logique*, dans son sens : logique des sentiments ou bien, toujours faire la distinction entre les deux genres de réactions : rationnelle et affective. Ces considérations relatives à la sociologie s'appliquent exactement au folklore. On admet que dans ce domaine les réactions des individus ne sont pas logiques (au sens rationnel). Jadis cependant, quand elles étaient générales, on les considérait comme logiques. Aujourd'hui qu'apparaît leur illogisme, on est enclin, par une singulière faute de raisonnement logique, à ne pas les considérer comme intéressantes à étudier. Mais on estime importantes les réactions tout aussi illogiques mais que l'on croit logiques, parce qu'elles sont généralisées. Que le public commette des erreurs d'interprétation semblables, soit, mais les erreurs sont commises surtout par le monde savant et c'est cela qui est inconcevable. Ce n'est pas à l'intention du public que nous devons écrire cette note mais à l'adresse du monde savant.

LE MYTHE DE LA SOCIÉTÉ. — La sociologie ne fera aucun progrès sérieux tant que l'on continuera à la considérer comme étant la science des sociétés et que l'on fera de celles-ci l'objet global de son étude, tout comme l'astronomie n'a pas progressé tant que l'on a fait de la terre le centre fixe du système solaire. Beaucoup de sciences se débattent contre des mythes, des constructions à priori de l'esprit dues à des conceptions empiriques traditionnelles. L'anthropologie est arrêtée par les mythes bibliques et la croyance à l'existence de l'âme. La psychologie entravée par la distinction entre l'instinct et l'intelligence, s'opposant l'un à l'autre ; la biologie par les mythes de la création, etc. On a le tort de commencer par admettre comme établis, comme faits acquis, des choses qui restent à démontrer et n'ont d'autre valeur que celles d'affirmations répétées de génération en génération. Ces mythes, trop de savants les acceptent, les uns en leur accordant une adhésion joyeuse, les autres avec une résignation stoïque.

MISE AU POINT. — Nous sommes accoutumés à croire à la supériorité du blanc en tout. C'est lui, pensons-nous qui, le premier, introduisit en tout les procédés scientifiques et atteignit

le savoir. Nous sommes accoutumés aussi à n'attribuer qu'aux Grecs, dans le passé, un mérite philosophique, scientifique ou artistique. Sans diminuer en rien la valeur de leur culture, il conviendrait que nous rajustions nos jugements en tenant compte de nos connaissances actuelles. Ainsi, en matière de grammaire, on chercherait vainement, chez ces derniers une théorie du langage avant l'école d'Alexandrie. Or, aux Indes, au VI^e et au VII^e siècle avant notre ère, il y avait déjà des écoles de grammairiens et au IV^e siècle, la grammaire avait atteint un haut degré de perfection.

Il en est de même des Arabes, dont les premiers essais de grammaire remontent au VIII^e siècle de notre ère et au XIII^e siècle de leur grammaire, était complète, en possession de tous les éléments essentiels. A cette époque, chez aucun peuple européen on n'avait encore cette préoccupation.

Dans combien de domaines des peuples, Indiens et autres, ne peuvent-ils revendiquer leur antériorité et leur supériorité sur les peuples blancs. Sans doute ceux-ci les ont dépassés ensuite, mais l'équité demande un rajustement de nos jugements et un tempérament à notre vanité.

SIMPLIFICATION. — On a une tendance à croire à une évolution de l'homme, de sa vie sociale, de sa culture, de la simplicité vers la complexité. Nos observations, nos réflexions, nos lectures nous ont amené à croire ce point de vue faux et, bien au contraire, à penser que la civilisation va de la complexité à la simplicité. Nous ne prendrions pas la peine de signaler notre manière de voir si nous n'en étions venu à penser à l'importance de la question, car elle peut avoir pour conséquence un remaniement important de notre façon de comprendre l'évolution de l'espèce humaine.

Dans l'étude des phénomènes folkloriques, nous essayons d'expliquer les mobiles mentaux des individus qui y sont les éléments agissants. Nous constatons que leurs conceptions sont toujours plus compliquées que les conceptions résultant de nos connaissances scientifiques. Le progrès des connaissances simplifie en réalité nos idées. Sans doute l'effort pour les comprendre est-il plus grand, mais une fois leur explication assimilée, notre manière de voir s'est simplifiée et notre manière de nous comporter le devient aussi. La recherche scientifique n'aboutit-elle pas d'ailleurs à la simplification de notre manière de voir la nature ?

De même l'organisation sociale des peuples sauvages ou primitifs, si on ne se contente pas de vues superficielles, mais si on s'efforce de bien la comprendre, nous apparaît comme beaucoup plus compliquée que notre organisation civilisée. Ce qui donne l'impression contraire c'est, précisément, le fait que toute simpli-

fication introduite dans un domaine, nous donne la possibilité d'étendre notre action, de multiplier nos activités, de varier notre vie. Il y a plus de variétés dans notre existence par suite de la simplicité introduite dans de nombreux domaines. Ainsi par exemple la division du travail, malgré les apparences de la complication n'a-t-elle pas apporté une simplification plus grande dans les tâches, et une simplification appréciable dans la vie de tous ?

Si nous comparons les conceptions religieuses des peuples, leur panthéon, leurs dogmes, en réalité les explications sont bien plus compliquées chez les primitifs que chez les civilisés.

Les usages de la vie sociale, les mœurs apparaissent avec le même caractère. Le primitif est bien plus contenu, plus contraint que nous par tout un ensemble de dispositions, préoccupé constamment par le souci de ne pas commettre d'infractions à de nombreuses règles. Sa vie en est considérablement plus compliquée.

N'en est-il pas ainsi encore des langages ? Sans doute le vocabulaire des peuples civilisés est-il sensiblement plus riche que celui des primitifs, mais la grammaire des premiers est allée en se simplifiant de plus en plus, et telle langue, la langue anglaise par exemple, n'a presque pas de grammaire. Tandis que les langues primitives, faute d'avoir élaboré des principes analytiques du langage, restent extraordinairement compliquées.

Evidemment ce sens de l'évolution de la complexité vers la simplicité, au lieu de se manifester du « simplisme », auquel on a toujours cru, vers la complication, devrait être l'objet d'une étude approfondie, mais nous croyons notre suggestion pertinente. Elle devrait être suggérée comme sujet de thèse à un de nos universitaires. Si la thèse était résolue par l'affirmative nous devrions rajuster bien des concepts actuellement admis dans la plupart des sciences sociales et anthropologiques.

L'IMAGE DU MONDE. — Voici un cliché montrant la façon dont on se représentait le monde vers le XII^e siècle. Ce n'était pas une représentation populaire seulement, mais, à peu d'exceptions près, celle des gens instruits eux-mêmes.

Cette image inspire bien des réflexions. On croit que la terre est plate, que les astres sont accrochés à une voûte mobile. Par conséquent il y a des limites à la terre et cette voûte vient s'y poser. Mais au delà de cette voûte, qu'y a-t-il ?

Cette façon de raisonner est logique, mais un raisonnement logique ne conduit pas nécessairement à une vérité. Ce raisonnement est conforme aux perceptions de nos sens. Ceux-ci nous font percevoir la terre plate. Ils ne perçoivent pas sa rotundité. De même le ciel tel qu'il est perçu, nous donne l'image d'une voûte rencontrant la Terre quelque part. Nos sensations sont justes en ce sens que nos organes des sens, tels qu'ils sont construits,

ne peuvent pas nous faire percevoir le monde autrement. Dans *Fiction et Réalité* (170 p., prix 50 fr.) nous montrons qu'il n'y a pas d'« illusion des sens », mais « illusion de l'esprit ». Nos sens perçoivent juste, mais notre esprit interprète mal. Si la science est venue démontrer que la réalité était autre, nos sens, malgré cette démonstration, continuent à percevoir le monde conformément à cette image. Et combien n'y a-t-il pas de gens dont les explications cosmographiques données à l'école n'ont fait qu'effleurer l'esprit, qui, au fond d'eux-mêmes restent attachés à cette connaissance sensorielle, et si on les interroge, on aperçoit que c'est chez eux une conviction.

Voilà une première remarque.

En voici maintenant une seconde. Il y a deux parties dans



ce dessin. La représentation du monde perçu par les hommes, un paysage, des arbres, des villages, avec leur église et sa tour. Les accidents de terrains sont indiqués. Il y a des plaines, des collines ; on voit des terres cultivées, des vergers. Bref, la terre comme l'homme la perçoit, et cette partie de l'illustration est un dessin évocateur. Il est juste. Tout homme y reconnaît son milieu.

Mais quand il s'est agi de représenter la partie de l'Univers se trouvant au delà de la « voûte », c'est-à-dire, le dessinateur n'a plus eu que son imagination pour le guider et il évoque un paysage fantastique.

Aussi ce dessin a une valeur symbolique considérable. L'homme a une image juste de ce que ses sens perçoivent mais, l'esprit de l'homme devient un instrument bien dangereux quand son travail n'est plus alimenté par des choses concrètes. Il divague. Il en est ainsi de tous les problèmes que nous n'avons pu ramener

à des données concrètes, perceptibles sensoriellement. Nous pouvons avoir, — et c'est toute l'histoire de la science, — l'intuition de l'existence de phénomènes imperceptibles. Nous essayons de les expliquer. Nos explications sont fausses, fantastiques d'abord, puis insensiblement nous arrivons à réduire les phénomènes à des données explicables par nous.

L'ENFER ET LE CIEL. — « Nous avons peine à nous figurer l'état d'esprit d'un homme d'autrefois qui croyait fermement que la terre était le centre du monde et que tous les autres tournaient autour d'elle. Il sentait sous ses pieds s'agiter les damnés dans les flammes et peut-être avait-il vu de ses yeux et senti par ses narines la fumée sulfureuse de l'enfer s'échappant par quelque fissure de rocher. » Ainsi, débute, p. 1, le *Jardin d'Épicure* d'Anatole France.

« La pensée découvre, par delà les sphères étoilées, avec les yeux de l'esprit, l'Empyrée, séjour des bienheureux vers lequel, après la mort, deux anges vêtus de blanc porteraient comme un petit enfant son âme lavée par le baptême et parfumée par l'huile des derniers sacrements. » Ainsi continue, p. 2, la même œuvre.

Si nous avons peine à nous figurer l'état d'esprit d'un homme d'autrefois, antérieur à Copernic, c'est que nous le voulons bien. La plupart des hommes ne croient-ils pas encore au feu de l'enfer souterrain et à l'empyrée au-dessus des nuages ? Le ciel n'est-il pas le même mot dont nous nous servons pour désigner le monde des étoiles et l'emplacement du paradis ? Si les hommes hésitent peut-être un peu à situer l'enfer sous terre, (n'est-ce dessous ?) ne lèveront-ils pas les yeux et le doigt pour vous montrer le ciel ? N'est-ce pas encore ce que l'on apprend aux enfants ?

Si vous conversez avec des gens simples, — le plus grand nombre, — des problèmes de la cosmologie, vous constaterez que leur état d'esprit n'a guère changé, malgré Galilée et Copernic.

LE LEGENDAIRE DE L'HUMANITE. — La civilisation peut être considérée comme un effort toujours tendu vers la rationalisation. L'édifice de notre science, la reconstitution historique de notre passé, tout nous éloigne de plus en plus des conceptions primitives à l'égard du monde. L'humanité en retire des avantages, mais notre esprit est orienté de telle façon qu'il est de moins en moins apte à comprendre les mentalités des hommes de la préhistoire, des premiers êtres humains. Il y a un décalage trop grand entre nos façons de juger et celle de nos aïeux.

Les légendes anciennes, les cosmogonies des Grecs ou des Phéniciens, se tenaient plus près des idées des hommes de la préhistoire que nos vérités historiques ou scientifiques. Quand nous lisons les données mythologiques sur Cronos, Zeus, Arès, Aphro-

dite, Armès, Séléné, Apollon, Dionysos, les récits relatifs aux planètes et au zodiaque, nous éprouvons une grande peine à nous représenter clairement ce que les hommes d'il y a deux ou trois mille ans admettaient comme vrai. Notre esprit doit faire un effort pénible pour s'emboîter dans des conceptions familières aux



La gueule de l'enfer d'après une gravure sur cuivre du XVII^e S., peut-être la fin du XVII^e. (Un des propriétaires successifs de l'exemplaire que nous détenons, a caché le corps de la femme sous un barriolage à l'encre de Chine.)

hommes de ce temps. Nous nous apercevons cependant qu'ils établissent entre les divinités et les astres, entre les astres et eux, des rapports fantastiques à nos yeux. Il en est de même des grands cycles légendaires répandus dans les populations jusqu'à l'aurore de l'imprimerie.

Plus les siècles s'écroulent, plus notre civilisation poursuit sa marche, plus nous perfectionnons nos moyens d'investigation, moins nous sommes encore capables de nous imaginer ce que dut être la mentalité des premiers hommes. Plus pour nous, avec nos conceptions, il devient impossible de comprendre la préhistoire, de nous restituer la vie de nos ancêtres.

En laissant se perdre le trésor légendaire de l'humanité, dédaigné par le monde savant, nous avons détruit les anneaux de la chaîne nous reliant au passé. Cette idée mériterait de faire l'objet d'une observation approfondie de la part d'un chercheur.

FOLKLORE DE LA NATURE ET PSYCHOLOGIE. —

Un historien des sciences, Pelsencer, écrivit un jour, que les folkloristes étaient ceux qui faisaient le plus de tort au folklore. Il n'avait pas tout à fait tort, ceux-ci se contentant trop d'engranger des faits locaux, de les classer et de retracer l'histoire, sans s'attacher entre autres choses à les comparer avec des faits similaires étrangers ou empruntés à d'autres sciences. Mais nous pourrions tout aussi bien retourner le reproche et regretter que tant d'historiens des sciences ou des mœurs persistent à dédaigner le domaine folklorique. Vailati, dans *Il metodo deduttivo come strumento di ricerca* (p. 129) montre que tous les météores, l'arc en ciel, les orages, les mirages, les aurores boréales, peut-être même la neige, la glace, la chaleur; tous les phénomènes célestes, les éclipses, les comètes, les conjonctions extraordinaires des planètes, étaient la cause continue de peurs ou d'espérances, se traduisant par des pratiques superstitieuses. C'est le désir de se libérer de l'inquiétude, de s'émanciper des terreurs, qui a conduit les hommes à observer ces phénomènes et les a acheminés vers la science actuelle. Du moment que nous admettons ces étapes, nous devons aussi admettre les répercussions qu'elles eurent sur la manière des hommes de se comporter. Nous devons par exemple comprendre les astrologues tendant à classer ces phénomènes parmi ceux qui portaient bonheur ou malheur. Si l'historien des sciences devrait s'attacher à mieux connaître, non seulement la succession des conceptions, mais aussi les conséquences de chaque conception sur les usages et les mœurs, il faudrait également que le psychologue s'y intéresse. N'étudie-t-il pas les sentiments? La peur, l'inquiétude ne sont-ils pas des sentiments? N'étudient-ils pas le raisonnement? Ne trouveraient-ils pas dans l'étude des conceptions successives de l'homme à l'égard du monde ambiant les exemples les plus saisissants sur l'évolution du raisonnement?

NATURE ET EXPLICATIONS POPULAIRES. —

Les hommes primitifs voient dans leurs propres actions et dans les phénomènes de la nature l'expression d'une volonté, écrit Edwin

Grant Conklin dans *L'Hérédité et le Milieu*, (p. 262). Certains philosophes et les théologiens défendent encore de nos jours une idée semblable. La nature devient ainsi l'expression immédiate d'une vaste volonté qui crée, régit, construit et détruit selon ce que bon lui semble. La foudre est lancée par la main de Jupiter, la mer est agitée par les divinités en colère, les vents sont déchaînés ou apaisés, la terre tremble, les montagnes fument, le soleil, la lune et les étoiles voyagent selon la volonté des dieux.

AVEZ-VOUS VU UN ARBRE ? — Avez-vous déjà vu un arbre ? Écrivions nous dans notre *Eloge de la Solitude*. Voilà une question ! nous dit un lecteur. Qui n'a vu un arbre ? Il y a voir et voir. Il y a le coup d'œil jeté sur l'objet ; il contente l'esprit superficiel. Quelle est l'espèce de cet arbre ? Son genre, sa famille ? Comment croît-il ? Quels efforts ne doit-il pas faire pour conserver sa stabilité ? Que d'efforts pour s'échafauder ? Que d'anomalies dans sa croissance ! Chacune de ses branches a son histoire, sa projection particulière et dépendante de celle des autres rameaux. Lutte constante contre le vent, contre la lumière, contre le froid, contre la chaleur. Et le travail mystérieux des racines ? Effort nourricier, effort de stabilisation ; un seul arbre peut devenir un objet précieux d'observations prolongées pour l'esprit réfléchi. Combien de personnes ont ainsi vu un arbre ?

Quand dans notre étude : *Le Milieu Social*, nous écrivions : « on se représente assez facilement l'espace nécessaire à un arbre pour assurer son existence », sans doute ce même lecteur avait-il pu voir une contradiction entre nos deux écrits ; mais ici — texte et contexte toujours — il s'agissait d'établir un parallèle entre la facilité de se représenter le rapport entre un végétal, fixe, et son milieu, et la difficulté de se représenter le milieu nécessaire à la vie d'un animal, mobile, d'un homme en particulier.

Albert MARINUS.

Nécrologie

Louis Stroobant.

S'il est un collaborateur dont la perte sera ressentie par notre revue et que nos lecteurs déploieront avec nous, c'est bien celle de Louis STROOBANT. Il s'est éteint à Bruxelles le 20 septembre à l'âge de 88 ans. Nous lui rendrons un hommage particulier dans notre prochain fascicule et publieront quelques-uns de ses derniers manuscrits. Mais nous aurions manqué à toute déférence en n'annonçant pas son décès dès ce premier numéro qui paraisse après ce douloureux événement.

Ernest Closson.

Toute une génération qui disparaît, dont les travaux ont abordé les domaines les plus variés. Une génération consciencieuse et laborieuse plaçant les joies de l'esprit bien au-dessus des jouissances matérielles. Nous devons annoncer aussi le décès d'Ernest CLOSSON, mort à Bruxelles le 27 décembre âgé de 80 ans. Il était membre, depuis sa création, de la Commission de notre Service. Il y représentait la musique populaire. Jamais son concours ne nous a été marchandé quand nous avons dû avoir recours à sa grande compétence en cette matière et nous devons nous incliner bien bas devant sa tombe en reconnaissance des services rendus. Il a consacré sa vie à l'étude de l'histoire de la musique, à l'histoire des instruments de musique. Contrairement à tant d'autres musicologues il a compris que la musique et la chanson populaires ne devaient pas être exclues du champ des observations. Depuis 1912, il était professeur au Conservatoire. Au point de vue folklorique il a produit un ouvrage constamment consulté : « Chansons populaires des Provinces Belges ».

Charles Delchevalerie.

Wallon, attaché à son terroir. Écrivain et artiste, mais attiré vers le Folklore et laissant une œuvre qui pour n'être pas proprement parler folklorique, est cependant imprégnée de l'ambiance folklorique. Ne faisait-il pas partie d'ailleurs du Comité de Direc-